La production des "gros" de l'industrie américaine en 1973

A sept, ils battent le Canada!

Nos informations, page 9

2996

RIRL TOTHEQUE NATIONALE
28-03-75 00107 1-H2X 3K6
BIBLIOTHEQUE DES PERIODIQUES
PERCEPTION
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mercredi 12 juin

ciel variable possibilité d'averses

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Min.: 13	Min.: 55
Max.: 21	Max.: 70

Vol. 1 — No 88 16 pages Il a été tiré, hier, 40,000 exemplaires du JOUR 20 cents 1974

flash

Giscard invite Bourassa en France

Le président de la France, Valéry Giscard d'Estaing, a souhaité hier que Robert Bourassa puisse se rendre en visite officielle à Paris dès l'automne prochain afin, a-t-il affirmé, "qu'un nouvel élan soit donné à la coopération entre la France et le Québec, pays si proches par la langue et la culture".

québec

MONT-BRUN
Nouvelle étape

Occupant l'école élémentaire depuis déjà trois semaines, les parents de Mont-Brun, dans le Nord-Ouest québécois, occupent à compter d'aujourd'hui le siège de la commission scolaire à Rouyn. Ils ont l'impression qu'on se moque d'eux avec les solutions de remplacement à la fermeture de leur école.

page 2

C'est inefficace, dit Cournoyer

Le ministre du Travail, Jean Cournoyer, a déclaré hier qu'il était inutile pour le Québec de tenter d'imposer la juridiction exclusive des centres de main-d'oeuvre québécois parce que ces centres sont jugés inefficaces par tout le monde

page 6

canada

Trudeau à Chicoutimi

La hausse du coût de la vie, ce n'est jamais populaire; c'est ce mauvais effet que le premier ministre Trudeau a tenté de conjurer hier, dans la région du Saguenay.

Page 7

monde

Nixon en Egypte

Le président Nixon arrive aujourd'hui à midi en Egypte pour un séjour de trois jours où il aura des entretiens avec le président Sadate.

WATERGATE
Kissinger réagit violemment

page 12

spectacles

Un Village des Arts à Québec

Le Village des Arts, qui sera cet été le théâtre des activités culturelles du Festival International de la jeunesse francophone, à Québec, commence à prendre forme.

page 13

sport

Jeux 76

À compter d'aujourd'hui, LE JOUR publiera régulièrement une chronique émanant du COJO (Comité organisateur des Jeux Olympiques de 1976 et destiné à informer nos lecteurs du progrès des travaux préparatoires aux Jeux de 1976.

page 15

Construction

D'ici samedi, les chantiers seront paralysés

page 3



D'ici le premier août

Chaque ministre devra dévoiler tous ses intérêts financiers

par Evelyn Dumas

QUÉBEC — Chaque ministre du gouvernement québécois devra soumettre, pour le premier août, une déclaration divulguant certains de ses intérêts et ceux de son épouse et de ses enfants mineurs. C'est ce qu'a révélé hier le premier ministre Bourassa dans un texte de "directives sur l'indépendance des membres du conseil exécutif".

Les directives du premier ministre ont été déposées presqu'à la sauvette, à cinq heures hier après-midi, à la commission parlementaire du conseil exécutif, alors que toute l'attention des députés et de la presse parlementaire était tournée vers la commission qui abordait l'étude du bill 22. On sait que la question des conflits d'intérêt a pris de l'importance par suite de la révélation de transactions entre le gouvernement et une compagnie contrôlée notamment par la femme du premier ministre et de son beau-frère, le ministre du tourisme Claude Simard.

La déclaration d'août, que les ministre devront renouveler chaque année à pareille date, tant qu'ils seront en fonction, devra contenir: 1) le nom de toute société privée dans laquelle ils détiennent des actions ou des créances et qui est susceptible d'être partie à un marché avec l'État; 2) les terrains ou immeubles dont ils sont propriétaires, en tout ou en partie, au Québec, sauf ceux qui sont occupés par le ministre ou ses dépendants, et sauf les maisons ou logements destinés à l'usage résidentiel; 3) les noms, occupation et adresse de tout créancier individuel autre que les institutions financières, envers qui ils ont une dette personnelle excédant $2,000 et qui résulte d'un emprunt d'argent non garanti, en indiquant le montant du solde dû s'il excède $20,000; 4) toute entreprise ou société commerciale non incorporée dans laquelle ils sont associés ou propriétaires et qui est susceptible de faire des marchés avec l'État; 5) la nature et la mesure de toute participation dans un marché avec une agence du gouvernement depuis la dernière déclaration.

Les directives précisent que les ministres devront mettre fin pour la durée de leur mandat aux activités professionnelles, commerciales et d'affaires qui pourraient les empêcher de consacrer le temps qu'il faut à leurs fonctions.

Les directives stipulent que les ministres doivent faire en sorte que les compagnies dans lesquelles eux, leurs femmes ou leurs enfants mineurs ont des actions ne fournissent pas de biens ou de services au gouvernement et n'en reçoivent pas d'emprunts ou de subventions. Si de tels marchés avaient été entrepris avant la nomination du ministre, ils doivent s'en libérer à l'intérieur d'un délai de douze mois.

Pour ce qui est des ministres qui seraient présentement engagés dans de tels marchés, la société devra renoncer au marché, ou le ministre devra se départir de ses intérêts dans la société "dans les meilleurs délais compte tenu du temps nécessaire à cette disposition".

Le projet de loi 22

"Nous serons intraitables" —*Cloutier*

par Paule Braugrand-Champagne

QUÉBEC — Le gouvernement sera intraitable sur le "principe" même de son projet de loi sur la langue: il n'acceptera aucun changement à ses objectifs d'instaurer la primauté du français, le bilinguisme là où c'est nécessaire, le renforcement des droits collectifs et la protection des droits individuels, et une solution évolutive plutôt que "matraque".

Telle a été, dès le début des travaux de la commission parlementaire, la position prise par le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier. Il a ensuite annoncé que les "modalités" du projet de loi 22 pourraient être discutées afin qu'on puisse leur apporter des "éclaircissements ici et là". Il a également promis d'apporter sinon les règlements prévus par la loi, du moins leur principe, à l'Assemblée nationale lors de la discussion en deuxième lecture.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale a accepté hier après-midi une prolongation des délais d'envoi de mémoires à la commission; ceux qui ont annoncé leur intention de le faire ont sept jours de plus, mais les délais de convocation des "invités" ont été réduits à deux jours seulement.

Dramatisation

Selon le parrain du bill 22, certains organismes ont dramatisé les évènements entourant le dépôt du projet de lou. Pour lui, les transferts d'élèves du secteur francophone au secteur anglais constituent "un phénomène marginal" (23,500 environ). Il a dit ne pas vouloir jouer sur la peur, mais il a déclaré que la solution indépendantiste amènerait 20% de chômage... possiblement.

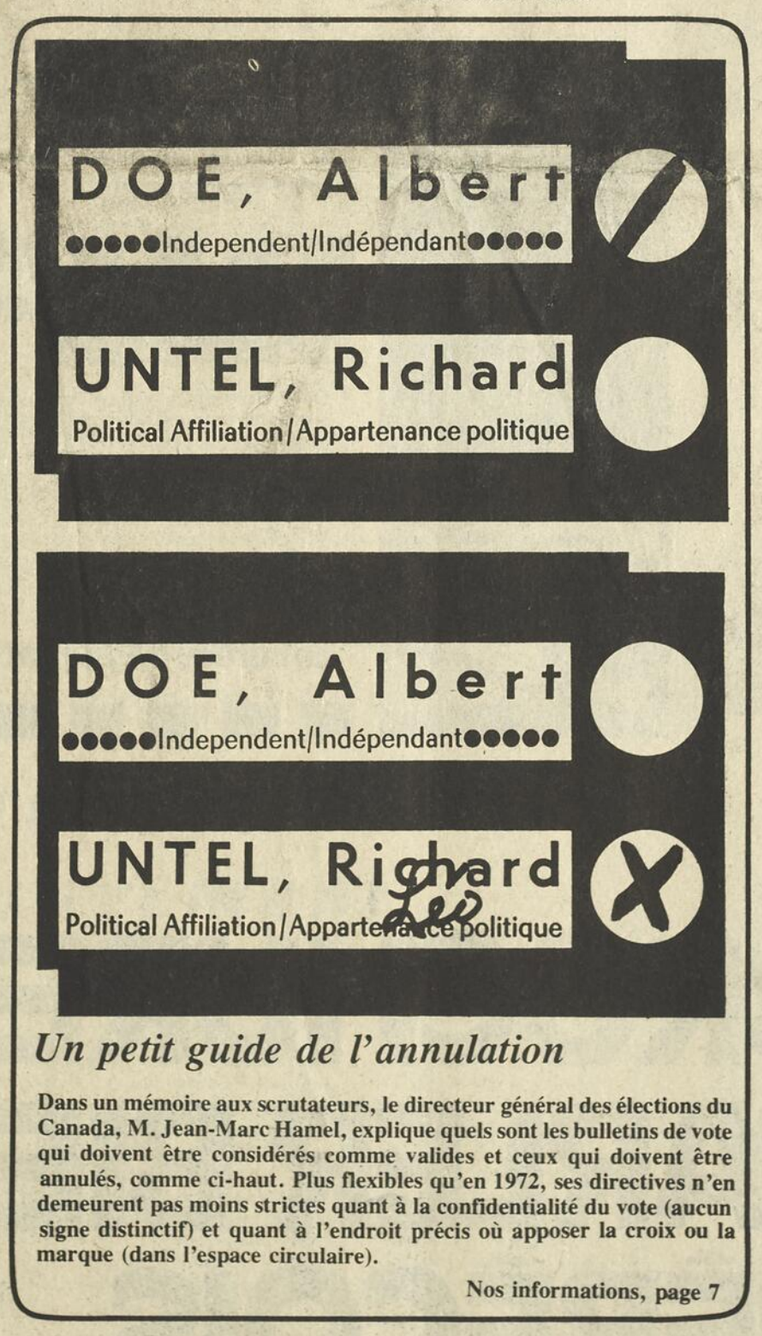
L'option que le gouvernement a choisie, selon M. Cloutier, en est une de moyen terme, elle tient compte de nombreuses contraintes et de mesures déjà en place, Le bill 22 est la "seule façon réalisable, possible et équitable" de régler le problème de la langue.

La sécurité

C'est M. Claude Charron qui a pris la parole au nom de l'Opposition officielle. Tout son texte est un relevé de chacune des "faiblesses du bill 22, basé sur des statistiques "inquiétantes" sur l'état de la langue française. "Il est bient évident, a déclaré M. Charron, que les Québécois francophones commencent à perdre confiance dans leur propre avenir et qu'ils ont besoin d'un leadership vigoureux de la part de leurs gouvernants". Il en prend pour témoins les sondages de fin de semaine.

Tout son exposé démontre que la situation du français, "au Québec comme au Canada, se détériore rapidement". La question des districts bilingues prévus par le bill 22: 316 municipalités sont ainsi visées; 48% des Québcois y vivent; toute l'île Jésus et l'île de Montréal sont des districts bilingues. La langue de travail: 53% des travailleurs francophones de Montréal travaillent dans les deux langues; connaître l'anglais est une condition d'obtention du premier emploi pour 35% des francophones du Québec. La langue d'enseignement: les anglophones constituent 13.1% de la population du Québec et 23.7% de celle de l'île de Montréal, mais les écoles anglaises comptent 15.6% des effectifs scolaires du Québec et 36.6% de ceux de l'île de Montréal.

"Le français soit être rentable économiquement: c'est là la clé de voûte de toute politique linguistique" a ajouté M. Charron. "Ce dont les Québécois ont le plus besoin, à l'heure actuelle, c'est d'obtenir la certitude que l'avenir et la rentabilité de la langue française sont assurés". Et le bill 22 faillit lamentablement à la tâche.



Un petit guide de l'annulation

Dans un mémoire aux scrutateurs, le directeur général des élections du Canada, M. Jean-Marc Hamel, explique quels sont les bulletins de vote qui doivent être considérés comme valides et ceux qui doivent être annulés, comme ci-haut. Plus flexibles qu'en 1972, ses directives n'en demeurent pas moins strictes quant à la confidentialité du vote (aucun signe distinctif) et quant à l'endroit précis où apposer la croix ou la marque (dans l'espace circulaire).

Nos informations, page 7

Hausse du chômage en mai

Près de 40% des chômeurs canadiens sont au Québec

OTTAWA — Le taux de la main-d'oeuvre canadienne en chômage est passé en mai de 5.3 à 5.5%. À la fin mai, il y avait 524,000 chômeurs au Canada dont 205,000 au Québec. Le taux de chômage varie selon les régions. En Ontario, il est de 3.8% alors qu'au Québec, il est de 7.8%, soit le double.

D'après Statistique-Canada, les jeunes sont les plus affectés par la hausse de chômage.

Ce sont toujours Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et le Québec qui sont en tête du peloton du chômage avec des taux de respectivement 17.9, 10.9 et 7.8, tandis que la Saskatchewan, province agricole par excellence, ne comptait plus de 2.7% de chômeurs en mai.

Enfin, les taux de chômage en mai étaient de 3.7, 3.8 et 5.5 respectivement au Manitoba (qui est la seule province où le chômage s'est aggravé entre avril et mai) en Ontario et en Colombie-Britannique.

Ce sont le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan qui ont fait le plus de progrès, abaissant leur taux de chômage de respectivement 2.4, 1.6 et 1.5%.

Les autres provinces, sauf le Manitoba où le chômage a augmenté, ont amélioré leur position autour de un demi pour cent, la baisse du taux de chômage au Québec étant de 0.6 pour cent.

le point du jour

Du bien-être social déguisé?

L'éducation des adultes. tout le monde en parle depuis longtemps tout le monde a sa petite idée là-dessus, mais personne ne songe réellement à consulter, au sujet de ce qu'elle devrait être, les premiers concernés: ceux qu'il est convenu d'appeler les travailleurs-étudiants.

Vous allez vous demander quelle mouche m'a piquée et pourquoi soudainement j'ai eu l'idée de vous entretenir de cette question... Tout simplement parce que vendredi soir dernier, à Radio-Québec, nous étions quatre journalistes à en discuter librement et (dois-je l'avouer?) agressivement. Nous avions chacun des commentaires assez durs à faire à l'endroit de ceux qui, en principe, s'occupent d'éducation des adultes.

Je dis bien "en principe" parce que le plus souvent on a nettement l'impression que le ministère de l'Éducation s'en soucie comme de sa première chemise et que pour le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, l'éducation des adultes, cela se résume à l'organisation de cours de formation professionnelle.

C'est d'ailleurs là-dessus que nous avons le plus discuté vendredi et nous en sommes arrivés à la conclusion (comme beaucoup d'autres) que l'éducation des adultes, pour le gouvernement, c'est purement et simplement du "bien-être déguisé", c'est-à-dire une façon pas trop couteuse de contenter financièrement des chômeurs "tannés" d'attendre passivement leur chèque d'assurance-chômage.

C'est ce que nous avons dit. Et deux travailleurs-étudiants nous attendaient à la porte du studio pour nous signifier immédiatement leur désaccord sur notre déclaration...!

Nous en avons discuté ensemble, pour finalement reconnaître qu'ils n'avaient pas tort: quand on dit que l'éducation des adultes, c'est du "bien-être déguisé", on laisse entendre au grand public que les travailleurs-étudiants ne détestent pas vivre des deniers publics.

Or, c'est bien l'inverse: les travailleurs-étudiants, contrairement au gouvernement, y croient, eux à l'éducation des adultes. Ils veulent apprendre, compléter leurs connaissances. Ils sont prêts à y passer leurs loisirs d'adultes pour "revenir à l'école" et devenir des étudiants, comme leurs propres enfants. Eux, ils y croient.

L'ennui, c'est qu'ils sont constamment trompés par des programmes d'études qui ne leur apportent pas grand'chose, par une organisation de cours qui les traite comme des enfants, qui ne respecte pas leur expérience de travailleurs.

Messieurs et dames les travailleurs-étudiants, vous avez raison. Il faudra trouver une meilleure expression pour désigner ces gouvernements qui se foutent de vous, car cette attaque qui retombe sur vous ne vous vise pas.

Paule Beaugrand-Champagne

les régions

Après avoir "occupé" leur école

Les parents de Mont-Brun "occupent" la Commission scolaire à Rouyn

(P.-T.) — Les occupants de l'école élémentaire de Mont-Brun, dans la région du Nord-Ouest québécois, viennent de refuser un projet de la Commission scolaire de Rouyn visant à transformer cette école en centre d'éducation des adultes, et se proposent d'occuper aujourd'hui les bureaux de la Commission scolaire de Rouyn en signe de protestation contre la fermeture de l'école pour les enfants du primaire.

Dans son projet, la Commission scolaire suggère que l'école élémentaire de Mont-Brun ne dispense plus de cours du niveau élémentaire à partir de septembre prochain mais se transforme plutôt en centre régional d'éducation des adultes.

Ce projet a été présenté, hier, aux parents de Mont-Brun qui occupent présentement l'école primaire de leur village depuis trois semaines, dans le but précisément d'empêcher sa fermeture. Les occupants ont accueilli ce projet assez fraîchement. Un des occupants déclarait, hier soir:

"Ils veulent rire de nous autres, ce qu'on veut, c'est garder l'école ouverte pour nos enfants."

Le projet de transformation de l'école en centre d'éducation des adultes soulève certaines interrogations. On devait fermer l'école aux enfants parce que la clientèle scolaire de Mont-Brun était insuffisante pour assurer le fonctionnement à pleine capacité.

Pour faire fonctionner le centre d'éducation des adultes, la Commission scolaire de Rouyn devrait rassembler dans la petite école des adultes habitant quatre villages différents, séparés d'une dizaine de milles chacun.

Devant le refus inconditionnel des parents de Mont-Brun, la Commission scolaire de Rouyn a annoncé qu'elle étudierait d'autres possibilités de réaménagement de l'école qui pourraient satisfaire à la fois les parents et les autorités scolaires.

Les problèmes s'accumulent sans se régler

Les enseignants réclament la mise en tutelle de la CECQ

par Claude Grégoire

QUEBEC — Reprochant à la Commission des écoles catholiques de Québec son incapacité à remplir ses fonctions et à régler les problèmes qui s'accumulent sans se régler, le syndicat des professeurs du Québec métropolitain, a demandé hier qu'elle soit mise sous tutelle.

Le président du syndicat, M. Raymond Gervais a expliqué, lors d'une conférence de presse, que quatre problèmes majeurs ont incité les enseignants à réclamer cette mesure.

Le plus important est l'impuissance de la CECQ à trouver des solutions au surplus de personnel. On sait que récemment, l'organisme annonçait son intention de congédier 69 professeurs.

Il y a quelque temps, la commission scolaire a parlé de la possibilité de réembaucher 60 de ces enseignants. Mais, selon M. Gervais, "elle a jusqu'au mois de septembre pour changer d'avis".

Si la formation d'un comité conjoint (patronal et syndical) n'est pas acceptée par la CECQ, les enseignants manifesteront de nouveau lors de la réunion des commissaires du 18 juin.

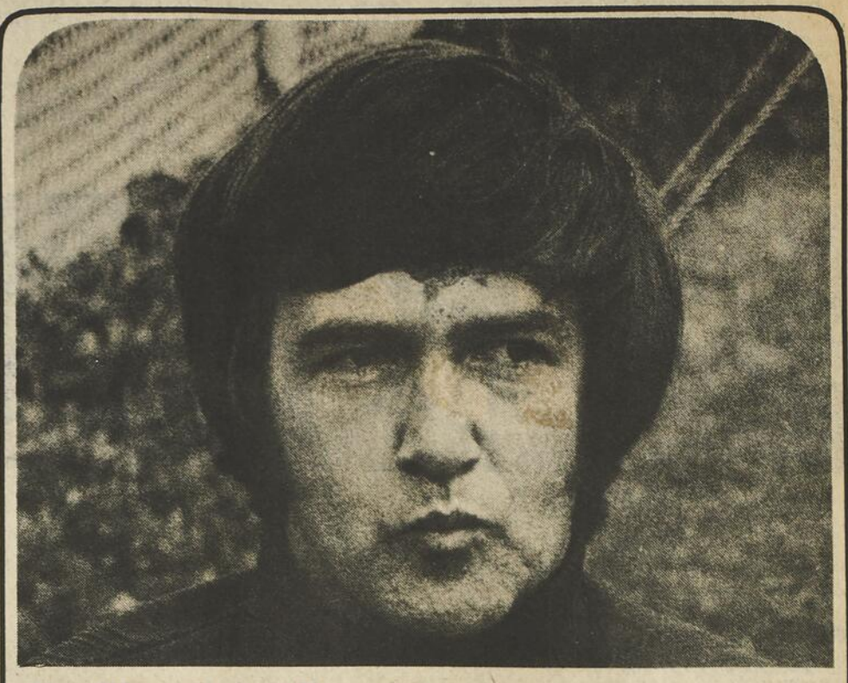
Si ce geste ne provoque pas les effets désirés, le mot d'ordre sera alors donné à tous les enseignants pour qu'ils aillent consulter leur dossier.

Quelque 500 professeurs ont également dénoncé trois autres problèmes non réglés par la commission scolaire. Ainsi, le syndicat reproche à la CECQ d'avoir refusé à l'école Marie-de-l'Incarnation la construction d'un laboratoire de français alors que des crédits avaient été alloués par le ministère de l'Éducation. "Une telle décision est aberrante, a déclaré M. Gervais, quand on sait que la qualité du français en aurait profité largement".

Le syndicat a aussi vu d'un très mauvais oeil le retard accusé par la CECQ dans l'application d'un plan d'enseignement à horaire modulaire flexible à l'école Anne-Hébert.

Les enseignants accusent de plus la CECQ d'être incapable de réaminager les écoles secondaires de la région de Québec.

C'est sur ces quatre problèmes particuliers que le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain concentre son offensive contre la CECQ, à qui elle reproche d'être irresponsable pour justifier la demande de mise en tutelle.



Pavillon Saint-Dominique

L'abbé Laflamme a dû rompre son jeûne

QUÉBEC (PC) — Un des deux prêtres qui avaient entrepris un jeûne de solidarité en faveur des grévistes du Pavillon Saint-Dominique, à Québec, a dû cesser de poursuivre son action sur l'ordre de son médecon.

C'est ce qu'on fait savoir les deux prêtres, lundi après-midi, lors d'une conférence de presse dans la tente qui leur sert de résidence et qui est érigée à proximité du Pavillon Saint-Dominique, dans un quartier huppé de la vieille Capitale.

L'abbé Jean-Louis Laflamme s'est vu obligé de rompre son jeûne après 9 jours, sur l'ordre de son médecin. L'autre jeûneur Luc Bertrand, prêtre de l'Ordre des capucins, poursuit toujours "avec la même audace folle et têtue" précise-t-il un jeûne entrepris il y a 13 jours.

M. Bertrand a affirmé qu'il avait perdu 17 livres de poids depuis deux semaines et qu'il était rendu à la phase où il doit demeurer presque tout le temps couché afin de ménager ses forces.

Les deux religieux avaient entrepris, le 29 mai dernier, un mouvement de jeûne afin de marquer leur solidarité en faveur des grévistes du Pavillon Saint-Dominique. Les employés de cette institution, propriété des Dominicaines de la Trinité, sont en grève depuis deux ans.

Sept-Îles: les Machinistes rebelles refusent les conditions de la FTQ

(G.-T.) — Les Machinistes "rebelles" de Sept-Iles ("local 767") ont finalement refusé de tenir une assemblée spéciale de désaffiliation aux conditions de la FTQ.

Celle-ci avait proposé récemment au "local 767" qui cherche à rompre avec l'Association internationale des machinistes, d'organiser elle-même et de surveiller le vote de désaffiliation au cours d'une assemblée générale spéciale qui devait avoir lieu hier soir.

Le syndicat tenait, hier soir une assemblée régulière où la décision ultime sur son avenir n'était pas à l'ordre du jour. Les dirigeants du "local 767" avaient songé il y a quelque temps à convoquer eux-mêmes une Assemblée spéciale où le statut futur du syndicat aurait été précisé, mais il semble que tout cela sera reporté à la fin de juin ou à l'automne.

Le syndicat attend en effet le jugement de la Cour Supérieure qui doit disposer le 17 juin d'une autre étape de la guérilla judiciaire entreprise par l'Association internationale depuis que le "local 767" veut rompre.

Comme il est possible que le débat judiciaire se prolonge, les chefs "rebelles" ne tenteraient pas, en pareil cas, de réunir leurs 1200 membres pendant l'été, ce qui reporterait la fin de l'histoire à l'automne.

Cette brochure s'intitule RÉPONSES. Elle a été écrite en grande partie par vous et par des gens comme vous: des Québécois qui se sont préoccupés de nous dire exactement ce qu'ils pensaient des problèmes qui influent sur leurs assurances.

Automobilistes en état d'ébriété. Mauvais état des routes. Application trop timide des lois. Augmentation du coût des réparations (maisons et automobiles). Nombre accru des vols d'automobiles.

Nous vous avons demandé votre opinion, afin d'arriver ensemble à améliorer la situation et à minimiser la hausse du coût de l'assurance. C'est important pour vous. Ça l'est aussi pour nous. Comme toute industrie privée sujette à la concurrence, nous devons couvrir nos frais.

Une grande partie de notre travail consiste à éclaircir le mystère qui entoure les compagnies d'assurances. Et vos commentaires, que nous reproduisons en partie dans RÉPONSES, entament un dialogue que nous entendons poursuivre.

Certains de ces commentaires sont constructifs; d'autres sont pessimistes ou courroucés. Nous ne prétendons pas qu'ils représentent l'opinion de tous les Québécois, mais ils proviennent de gens sérieux, s'exprimant en toute franchise.

Nous espérons que leur intérêt éveillera le vôtre et que vous voudrez comparer votre opinion à celles qu'ils ont déjà eux-mêmes exprimées.



Les milliers de personnes qui ont répondu à notre questionnaire recevront automatiquement un exemplaire de RÉPONSES.

Vous pouvez recevoir le vôtre en nous faisant parvenir le coupon-réponse ci-contre.

Offert au meilleur prix possible: rien!

Faites parvenir ce coupon-réponse à: **Centre d'information sur les assurances,** Boîte postale 490, Succursale H, Montréal (Québec), H3G 2L5.

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ Province_____

Code postal_____

Le Bureau d'Assurance du Canada, (BAC)

LA BROCHURE QUI FAIT PARLER BIEN DES QUÉBÉCOIS.

25 au gallon jaune PEUGEOT 504 Biarritz

10825, Racette - 323-1900.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin: adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée.
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Sports: Alain Gerbier, Christian Nobert.
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

Publicité

Directeur: Roland Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger
Jean-Pierre Tison
Francine Tremblay Robert Pepin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

Grève générale de la construction

par Gisèle Tremblay

Ça y est. C'est la grève générale dans la construction. Environ 50,000 travailleurs étaient touchés hier par les fermetures de chantiers et le mouvement de débrayage qui a suivi. Les trois quarts des travaux de construction au Québec seraient paralysés d'ici la fin de la semaine.

La FTQ construction a annoncé hier midi, au cours d'une conférence de presse, que le mouvement de grève tendait à appuyer les 15,000 travailleurs mis à pied depuis vendredi là où les entrepreneurs ont fermé les chantiers.

Les scénario, depuis deux semaines, aura été le suivant: demande officielle de la FTQ construction pour négocier un rajustement de salaire; refus ferme de la majorité des associations patronales; ralentissement de travail sur les gros chantiers; fermeture des gros chantiers; grève générale.

On assiste ainsi à une escalade dont le sommet pourrait être la violence. Le président de la FTQ construction, M. André Desjardins, a dit "craindre" d'ailleurs que certains ouvriers ne se "portent à des initiatives" violentes.

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) a été la première hier à dénoncer pareils incidents et elle a demandé l'intervention immédiate de la Commission d'enquête Cliche sur les libertés syndicales dans la construction. "Des fiers-à-bras non identifiés sortent de force les travailleurs de la construction de divers chantiers", écrit-elle dans un télégramme à la Commission et au ministre du Travail.

Le rapport de forces

Les entrepreneurs avaient fermé les gros chantiers. Hier, du côté syndical, on "vidait" systématiquement les moyens et petis chantiers. Mais la construction domiciliaire était peu touchée: ce sera son tour vers la fin de la semaine.

A la CSN, la consigne aux travailleurs affiliés était de ne pas résister, afin de ne pas provoquer d'affrontement.

Car le procédé d'évacuation des chantiers est le même dans toutes les grèves de la construction: des équipes volantes non identifiées patrouillent les chantiers et ordonnent la "sortie", en ayant recours souvent à l'intimidation (contrairement aux grèves dans un lieu unique et clos, comme une usine).

Parmi les commandos, hier, plusieurs ont reconnu des travailleurs des raffineries de l'est de Montréal et des chantiers de Mont-Wright, victimes, eux, des fermetures de chantiers.

C'est donc l'épreuve de force entre la FTQ construction et les associations patronales "dures". À aucun moment, la FTQ n'a annoncé, hier, une grève générale. À aucun moment non plus, les associations patronales n'ont qualifié leurs fermetures de lock-out. C'est pourtant bel et bien l'un et l'autre.

Si les parties évitent de se mettre dans la situation d'assumer la responsabilité des événements, c'est qu'elles jouent toutes deux une partie illégale: le lock-out et la grève sont interdits par la loi tant que le décret reste en vigueur.

M. Desjardins ne s'est d'ailleurs pas gêné hier pour accuser l'Association de la construction de Montréal (ACN), leader de la position dure, d'avoir incité les entrepreneurs à fermer les chantiers et donc d'avoir provoqué illégalement des lock-out.

Les quatre associations patronales dures (qui refusent de négocier) se sont réunies lundi soir, mais rien n'a filtré encore de ces conversations. À l'ACM, où on était volubile jusque-là, on ne répond plus aux journalistes depuis deux jours.

À l'Association des sous-entrepreneurs, qui a été la seule à proposer la négociation avec la partie syndicale, on doit décider aujourd'hui des mesures à prendre, les tentatives de regrouper les autres associations à une table de négociation ayant échoué.

À la Fédération du bâtiment (CSN), on réunissait hier soir les dirigeants des syndicats de la construction pour évaluer la situation et on n'exclut pas l'alliance avec la FTQ si l'objectif de la lutte se rapproche de l'indexation au coût de la vie (plutôt qu'un simple rajustement).

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a enfin rappelé hier à la conférence de presse que déjà 175,000 travailleurs affiliés à la FTQ ont obtenu des rajustements de salaires depuis trois mois: pourquoi pas la construction, alors?



La place Desjardins, vide. "Nous avons la jeunesse, et des bras pour bâtir. Nous avons, le temps presse, un travail à finir..." (Vigneault). Photo Antoine Desilets

Le cabinet discutera d'une subvention pour le transport des personnes âgées

QUEBEC (E.D.) — Le premier ministre Bourassa a annoncé hier à l'Assemblée nationale que le cabinet discutera aujourd'hui de la possibilité d'une subvention de $350,000 à la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal pour lui permettre de réduire de 10 cents le coût des billets d'autobus et de métro pour les personnes âgées.

La demande de subvention sera soumise par le ministre des Transports et, selon le premier ministre, "il y aura un geste très concret qui sera posé et qui permettra, je l'espère, d'arriver à une décision avec la Communauté urbaine de Montréal très prochainement".

M. Bourassa s'est excusé de n'avoir pas pu rencontrer les groupes de l'Âge d'Or à Montréal lundi alors qu'ils ont manifesté devant l'Hôtel de ville de Montréal et les bureaux de la Commission des transports tandis que quatre de leurs représentants ont pu en discuter avec le maire Drapeau, en expliquant que, contrairement à l'habitude, il se trouvait à Québec ce jour-là.

Le député péquiste de Lafontaine, Marcel Léger, a demandé au premier ministre si on avait fait des études pour savoir combien coûterait la gratuité complète du transport pour les personnes âgées.

M. Bourassa a dit que la réponse était très simple: il ne s'agissait que de multiplier le coût de $350,000 pour une réduction de 10 cents par le coût du billet total... Sur quoi, M. Léger a fait valoir que ce n'était pas si simple, justement, et qu'en instaurant la gratuité on ferait l'économie des billets spéciaux qu'on devra imprimer et administrer.

Sur quoi le premier ministre a tenté de faire de l'humour: "Je ne sais pas si ça va être prévu dans le budget d'un Montréal péquiste qui va être présenté pour la campagne électorale. Je pense que le député de Lafontaine doit préparer le budgget d'un Montréal sous tutelle péquiste parce que la campagne électorale va commencer prochainement. Quand est-ce que le budget va être publié pour la campagne électorale à Montréal?"

Le métro: 2 agents de sécurité à l'hôpital

(PC) — Un homme a été arrêté, hier matin, après une dispute qui a conduit deux agents de sécurité du métro à l'hôpital.

Selon la police l'individu appréhendé aurait heurté l'un des agents en grève en entrant dans le parking du siège social de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

En descendant de voiture, il se serait querellé avec un autre gréviste, l'expédiant à son tour à l'hôpital Jean-Talon. Les deux blessés ne sont cependant pas dans un état grave.

Les agents de sécurité du métro ont déclenché la grève et établi des piquets autour des bureaux de la CTCUM, dimanche soir, apreçs avoir négocié de nouvelles conditions de travail.

Durant la grève, le métro est patrouillé par des policiers de Montréal.

Crime organisé

Vic Cotroni cherche à garder ses conversations secrètes

par Pierre Bertrand

Vic Cotroni devra-t-il "entendre" ce matin la longue conversation qu'il aurait eue le 28 mars 1973, au siège de sa compagnie Reggio Food, avec trois de ses associés ou amis, relative en particulier à certains "conseils" de nature à paralyser le crime organisé?

C'est la question à laquelle devait répondre, hier, la Cour supérieure du Québec saisie d'une requête présentée par l'avocat de Vic Cotroni, et visant à empêcher que soit entendu à l'enquête l'enregistrement sur bande magnétique des conversations du 28 mars sans que soit expliqué publiquement le procédé utilisé par la police pour capter les propos tenus lors de cette réunion.

Le compte rendu de cette réunion du 28 mars, rassemblant Vic Cotroni, Jimmy Soccio, Armand Courville et Paolo Violi, devait en effet être entendu, hier, à l'enquête sur le crime organisé grâce à un enregistrement sur bande magnétique, mais l'avocat de Vic Cotroni s'est opposé à l'audition de cette bande.

Prétextant que le procureur de la commission, Guy Dupré, n'avait pas expliqué de quelle façon avait été "captée" la réunion du 28 mars, l'avocat Jean-Paul Sainte-Marie demanda aux commissaires de ne pas permettre la production de cet enregistrement.

Ces derniers déclarèrent que la preuve du moyen utilisé pour enregistrer la réunion du 28 mars avait été faite devant eux, à huis-clos, et qu'ils en avaient été satisfaits.

Les commissaires ont en outre ajouté qu'ils n'estimaient pas que la divulgation de cette preuve soit nécessairement publique. De plus, seul un ordre de la Cour Supérieure enjoignant les commissaires de publiciser cette preuve serait de nature à modifier leur décision.

L'appel contre l'injonction Malouf

Les Indiens répliquent à la Société de la baie James

MONTRÉAL (PC) — Me James O'Reilly a prétendu devant la Cour d'appel, mardi, que le territoire de la baie James tombait sous la juridiction fédérale et que seule une législation fédérale pouvait permettre son développement.

L'avocat des Indiens et des Inuits a ajouté que les autochtones jouissaient d'un droit de propriété et que le gouvernement provincial n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour légiférer.

Me O'Reilly appuyait l'injonction accordée en novembre dernier par le juge Albert Malouf, de la Cour supérieure, dont la Société de développement de la baie James a interjeté appel.

Cette injonction avait eu pour effet de suspendre les travaux durant une semaine aux chantiers de la baie James et on avait réussi, par la suite, à les reprendre en attendant la décision de la Cour d'appel.

Citant une abondante jurisprudence, mardi Me O'Reilly a affirmé que les autochtones avaient la jouissance de ce territoire, comme propriétaires, et que le gouvernement provincial n'y pouvait absolument rien.

Ce droit de propriété, a-t-il dit, est reconnu par plusieurs jugements de la Cour suprême du Canada et il ne peut cesser que par une législation fédérale à cet effet.

C'est ainsi que les travaux actuellement en cours à la baie James seraient illégaux.

Les inondations

Le Fédéral versera $55 millions à Québec

ALMA (PC) — Le gouvernement fédéral versera $55 millions d'aide à la province de Québec où les inondations de Maniwaki dans l'Outaouais et du "West Island" dans la région de Montréal ont été très graves ce printemps.

Les dommages ont été évalués à $75 millions par le gouvernement du Québec.

L'aide sera versée en vertu d'un programme du ministère fédéral des Pêches et de l'environnement selon lequel, à la demande d'une province, le gouvernement fédéral verse 50 pour cent d'aide pour les dommages évalués entre $6 millions et $18 millions, 75 pour cent pour la tranche entre $18 millions et $30 millions et 90 pour cent au dessus de $30 millions.

Les élections scolaires

Participation faible et peu de changement...

par Pierre Tanguay

Lundi était journée d'élections. Peut-être ne l'aviez-vous pas remarqué mais plusieurs postes de commissaires d'écoles étaient soit contestés, soit à pourvoir.

Faute d'information ou d'intérêt, la population a boudé les élections. Le taux de participation a été remarquablement faible, il a varié de 10 à 50% selon les régions. La moyenne nationale se situe aux environs de 30%.

À Québec, tous les commissaires qui se sont représentés devant leurs électeurs ont été réélus et la participation a été de 15%... À Rouyn un seul poste de commissaire était en jeu et Mme Mariette Duhaime, commissaire sortant a été défaite. Dans ce cas la participation a été de 31%.

Dans la banlieue de Montréal, à Brossard, deux commissaires ont été défaits, deux autres réélus et fait intéressant à signaler, M. Jean Lépine, rendu célèbre par son appel au ministère de l'Éducation, par l'entremise du "Montreal Star", demandant que sa fille puisse fréquenter l'école anglaise dès la première année du primaire, n'a obtenu que 13 voix.

À Chomedey les commissaires qui avaient voté la résolution qui anglicisait partiellement l'école de la Présentation-de-Marie ont tous été réélus. C'est à la commission des Milles-Isles où les élections ont apporté le plus grand changement. Une nouvelle équipe favorable aux comités de parents détient maintenant la majorité des sièges.

... mais renversement de la situation aux Mille-Isles

Si, comme l'ont annoncé certains journaux hier, les commissaires qui étaient favorables à l'anglicisation de l'école de la Présentation-de-Marie à Chomedey de Laval ont tous été réélus lundi, il en va autrement pour d'autres commissaires de l'île Jésus qui étaient contestés par des comités de parents.

Ainsi, à la commission scolaire des Mille-Isles, une nouvelle majorité de commissaires favorables aux comités de parents, contrôlent désormais les décisions de cette commission.

Le président de la commission, M. Raymond Rouleau, en poste depuis 14 ans, ainsi que deux autres membres de son équipe, MM. Raymond Barabé et Ronald Boursier, ont été battus.

Ils étaient contestés par des comités de parents qui s'opposaient à la résolution votée par les commissaires concernant le rétablissement du régime du double horaire dans les écoles de cette commission scolaire.

Ils ont d'ailleurs été battus par des membres de l'équipe qui étaient appuyée par le comité de parents des Mille-Isles et par la majorité des comités d'écoles.

La situation est désormais totalement changée à la commission des Mille-Isles. En effet, les six commissaires élus lundi, sympathiques aux comités de parents, viennent s'ajouter à un groupe de sept commissaires déjà en place.

Sur un total de 19 commissaires, les comités de parents en "contrôlent" 13. Lundi prochain les commissaires des Mille-Isles doivent se réunir en vue d'élire le nouvel exécutif de cette commission scolaire et il est fort probable que M. Gérald Côté, qui fait partie de la nouvelle majorité, soit choisi comme président.

au jour le jour

● **10h.**
Table ronde sur l'utilisation actuelle des ressources Humaines en éducation, organisée par la C.E.Q. à l'hôtel Ramada Inn, 5500 est, rue Sherbrooke.

● **20h.**
Le Parti québécois de Westmount convoque les francophones de l'ouest de Montréal à une assemblée publique sur le bill 22. Invité: François-Albert Angers. Au Manoir Notre-Dame de Grâce, 5319 Notre-Dame de Grâce, coin Décarie.

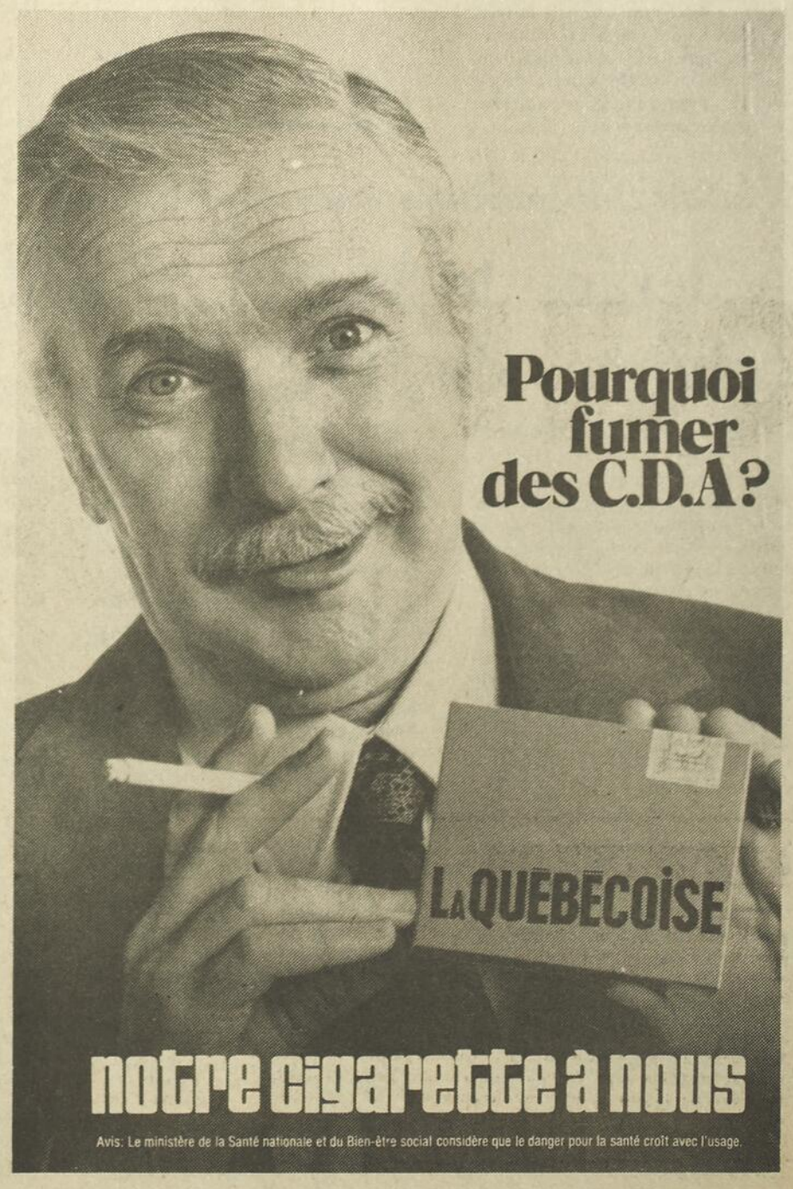
● Assemblée annuelle de l'aide aux insuffisants visuels du Québec, au local de l'Association, 6503 rue Drolet, coin Beaubien.

● Assemblée annuelle de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes françaises au 1110 rue Mansfield.

● Congrès annuel de la Société canadienne des relations publiques à l'hôtel Reine Elizabeth; thème du congrès; les Relations publiques à l'ère du scepticisme."

Le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL

VOYEZ SI À LA PAGE 13



éditorial

Le salaire de la peur

Sublime et triomphant, le quotidien libéral LE DEVOIR annonce à la une de son édition de samedi dernier: rejet massif de l'unilinguisme. Et son écho complaisant, M. Robert Bourassa, voit dans les résultats du sondage payé par Le Soleil, The Gazette et Le Devoir, une approbation par le peuple québécois de sa politique gouvernementale faite de ''souplesse et de compromis''.

Les sondages, c'est un peu comme les auberges espagnoles: chacun y trouve ce qu'il y apporte. Pour le directeur du Devoir, le Québécois moyen est ''demeuré imperméable à toutes les propagandes qui eussent voulu l'entraîner dans la voie de l'intolérance...'' Sous-entendre que les milliers et les milliers de nos concitoyens qui demandent le rappel inconditionnel du projet de loi 22 sont de purs crétins, fanatiques assoiffés du sang des minorités, extrémistes prêts à sacrifier sur l'autel de leurs passions les droits les plus sacrés de leurs frères d'autres origines...

Par ailleurs, là où Le Devoir trouve l'occasion de se réjouir, l'envie nous prend de pleurer. En prenant pour acquis que les sondages traduisent l'état réel de l'opinion publique, ce qui heureusement est loin d'être prouvé, nous nous trouverions devant un peuple majoritairement démissionnaire soumis à la loi du plus fort, résigné à disparaître et à se dissoudre d'abord dans l'anonymat du bilinguisme pour se fondre ensuite dans le creuset du multiculturalisme. Et c'est ça qui fait chanter les petits oiseaux! Fascinés par les miroirs aux alouettes que sont les sondages, MM. Bourassa et Ryan, solidaires d'une même approche ''généreuse, tolérante et modérée'' du problème linguistique, entonnent un hymne jovial à la gloire de leur bon sens et de leur position.

Car il y a énormément de bons sens, voyez-vous, que près de la moitié de nos compatriotes francophones trouvent tout à fait normal que ''dans les années à venir, la langue française soit condamnée à perdre de plus en plus de terrain par rapport à la langue anglaise.'' Cette formulation n'est pas de nous. Elle est tirée du tableau 11 du sondage de l'Institut Québécois d'Opinion Publique. Vous avez bien lu: **condamnée** à perdre de plus en plus de terrain par rapport à la langue anglaise. Trente-huit pour cent des répondants sont d'accord avec cette proposition. Près du quart de ces derniers étant de langue anglaise, on arrive à près de la moitié de nos concitoyens francophones, qui croient inéluctable et irréversible le déclin de langue française au Québec.

Beau travail, messieurs! Vous avez tellement dit et répété que nous étions nés pour un petit pain, vous avez donné l'exemple de tant de soumission, tant de complaisances et d'hypocrites accommodements avec le pouvoir des autres, chaque fois que nous nous redressions vous nous faisiez tant de reproches de prendre une attitude aussi ''intolérante'', en un mot, vous avez à ce point abruti le peuple québécois que près de la moitié de lui-même ne croit plus en son avenir. Je le répète: beau travail! On vous donnera des médailles de l'Ordre du Canada et le Grand Cordon de l'Ordre du Saint-Sépulcre, le jour où nous nous endormirons à tout jamais dans la bière du folklore et des souvenirs.

Mais ce jour n'est pas si loin que vous l'espérez. Il vous faudra attendre encore quelque temps pour toucher le salaire de la peur. Car selon vos sondages, il reste une autre moitié du peuple québécois. Une moitié, qui celle-là ne veut pas mourir. Une moitié qui veut vivre et qui pourrait entraîner l'autre dans un grand mouvement de résurrection nationale, partant d'une conscience aiguë des dangers qui la menaçent et d'un immense espoir de changer le désordre établi par ceux qui ont le mandat de nous gouverner.

Des sondages du genre de ceux qui ont été dévoilés en fin de semaine dernière, une fois les premiers moments de stupeur passés, servent finalement au réveil des Québécois. La tristesse n'aura duré qu'un temps, pour déboucher sur une volonté encore plus ferme et soutenue de sortir d'un régime politique qui confisque jusqu'aux derniers attributs de la dignité nationale. Il faudra, dans la patience des jours recommencés, réapprendre aux Québécois qui ne croient plus, que la possession de leur langue est la première et indispensable condition de leur développement collectif. Il faudra leur dire et leur répéter que le bilinguisme institutionnel dans lequel ils risquent d'être plongés est le plus sûr moyen de les déposséder du premier trait de leur personnalité nationale, tant il est vrai que dans toute situation de bilinguisme, la langue la plus faible est inévitablement absorbée par la plus forte.

Tout faire cela et plus encore, jusqu'au sondage final où les mercenaires de la peur seront renvoyés chez eux. Il doit bien y avoir une justice quelque part. Je me refuse à croire qu'un peuple peut tolérer longtemps à sa tête, les brocanteurs de son âme et les marchands de son destin.

Yves MICHAUD

vous avez la parole

Avec la loi 22, le fédéralisme ''rentable'' prendra un dur coup.

C'est sans difficultés que la loi 22 sur la langue a été votée à sa première lecture à l'Assemblée Nationale et ce, devant une faible assistance de 89 députés. Il manquait en effet 19 libéraux qui ont manqué de professionnalisme en s'absentant par une journée aussi importante. Ces 19 députés libéraux, dont Lise Bacon, Guy Leduc, Guy Saint-Pierre et Jean Cournoyer, se sont donc lavés les mains du projet de loi si important. Et ces mêmes députés diront, lors de la prochaine campagne électorale, jusqu'à quel point leur présence en chambre devait suffire à leur réélection, jusqu'à quel point ils ont soupesé le pour et le contre de leur geste.

Mais puisqu'il est question du fameux projet de loi de François, qu'il préparait depuis longtemps, le premier article s'y lit comme suit: ''Le français est la langue officielle du Québec''. Il a sûrement été placé là pour le rappeler à tous ceux qui l'auraient oublié. Quand on lit cela, on est fier d'être Québécois. On se dit qu'enfin un gouvernement a compris. Et bien non, on se trompe! Ce premier ne fait que camoufler un projet de loi indigne d'être un jour né. Le projet de loi ne règle rien et ne fait que consacrer de plus en plus le Québec bilinguisé. Et là ou le projet est le plus décevant, c'est au sujet de la langue d'éducation. On laisse maintenant une grave décision entre les mains des commissaires des différentes commissions scolaires. On demande aux commissaires de décider par eux-mêmes de la validité des aptitudes des étudiants qui demandent leur intégration au milieu anglophone. Question d'intégrité? Je n'en crois rien. Car il est évident que les commissaires d'écoles anglophones vont tout faire pour intégrer le plus d'étudiants qu'il leur est possible de le faire. Après tout, c'est dans leur intérêt, et il n'est plus question à ce stade de parler d'intégrité ou encore de jugement personnel.

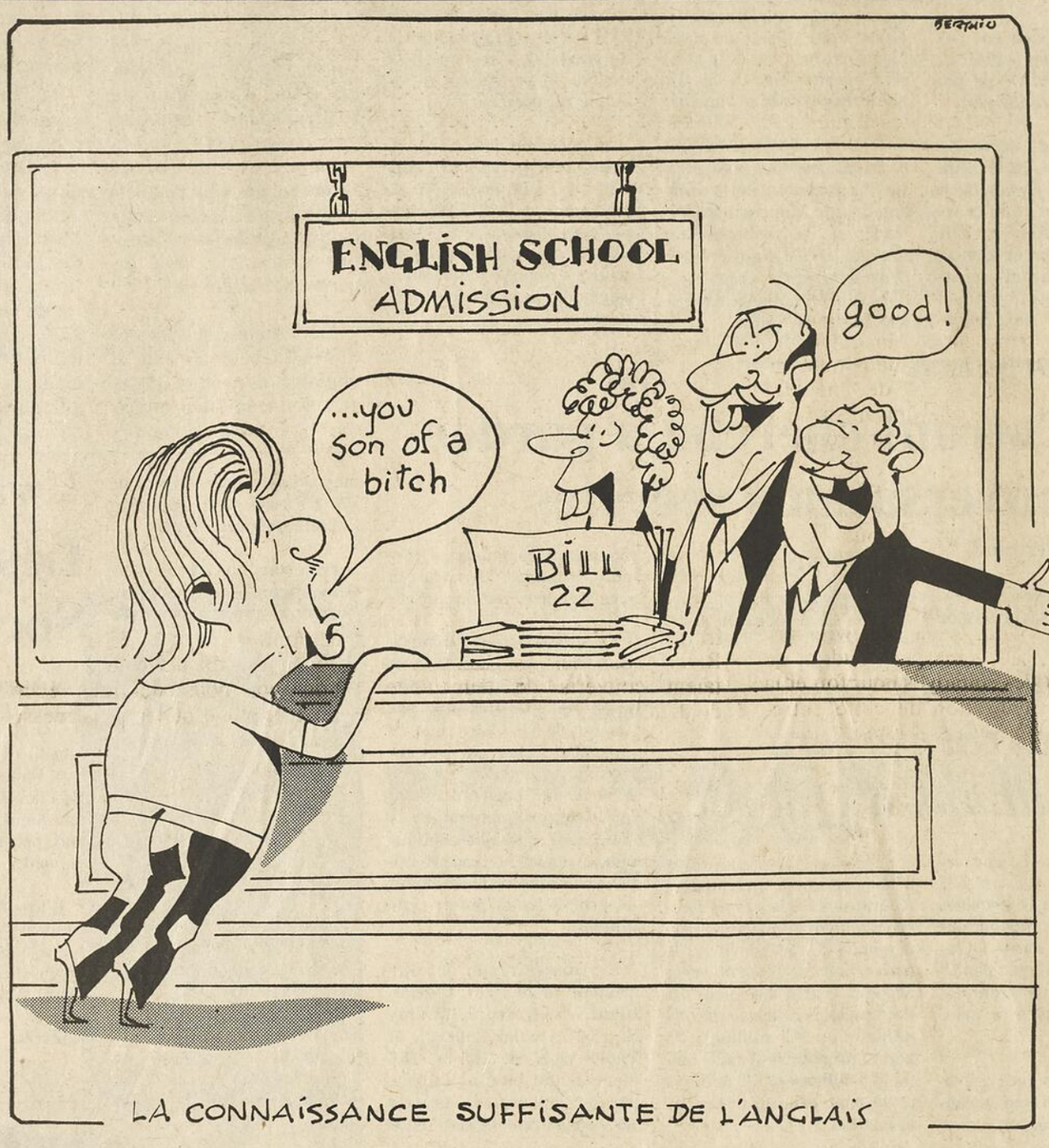
Il se crée donc, grâce ou plutôt à cause du bill 22, une espèce de genre d'usure qui s'amorce entre deux clans et qui ne résultera qu'en des déchirements de plus en plus évidents. Le bill 22 ne fait donc que matérialiser les rivalités entre les francophones québécois et la minorité anglicisée au sujet de leurs identités.

Bourassa, qui lors de la présentation du bill 22, le 19 mai, devant ses partisans n'avait cessé de répéter les mots ''souplesse'', ''flexibilité'' et ''prudence'', avait certes raison. Car cela prenait un tour de passe-passe à la libérale pour satisfaire tout le monde. La tentative a échoué.

Plusieurs journalistes, si ce n'est l'ensemble, avaient vu un danger dans l'élection d'octobre dernier, autant pour la démocratie québécoise, que pour l'unité des troupes libérales à l'intérieur de l'Assemblée Nationale. Il n'aura fallu qu'un peu plus de six mois pour que l'ulcère n'éclate.

Après avoir laissé passer la valeur du dollar à environ 70 cents en six mois, après avoir été aux prises avec du ''patinage de politiciens'', du Paragon à son meilleur, l'affaire Patton aux Iles-de-la-Madeleine où seul le policier de la Gendarmerie du Canada a su se tenir debout en défiant la ''justice québécoise'', le gouvernement Bourassa est maintenant pris à la gorge par son bill 22. Et le résultat n'en sera qu'une scission encore plus grande entre les groupes politiques québécois. En voulant être souple avec tout le monde, le gouvernement Bourassa a élargi le fossé déjà creusé. Le ''fédéralisme rentable'' en a pris un autre dur coup.

Roger Hinse
Montréal



Le projet de loi 22 est un suicide culturel collectif

Docteur François Cloutier

Jusqu'à aujourd'hui, j'ai fait partie de la ''majorité silencieuse'' et du ''monde ordinaire'' qui fait confiance aux législateurs élus par le peuple, qui sont censés représenter les intérêts de la majorité, tel que le veut le jeu de la démocratie. Je me classe même dans la catégorie des 80% de non extrémistes de cette province (dixit votre chef, Robert Bourassa), mais je viens par la présente vous ajouter mes protestations à celles des 20% d'extrémistes nationalistes pour l'acte irresponsable que vous venez de poser en présentant le projet de loi 22 qui n'est pas autre chose qu'un suicide culturel collectif.

Docteur Cloutier, vous vous avérez un drôle de médecin, qui soignez ainsi un moribond souffrant d'une hémorragie galopante en lui appliquant un cataplasme sur sa jambe de bois.

Depuis la Confédération, l'histoire de notre province est, hélas, remplie de ces politiciens québécois qui se sont fait élire en se proclamant les défenseurs de leurs compatriotes mais qui, lorsqu'élus, par soif du pouvoir et pour rester accroché au poste qu'ils occupaient, ont perdu toute fierté nationale en n'hésitant pas à s'allier à la minorité anglophone qui demeure toujours le ''big boss''. Car le projet que vous présentez vous et votre chef l'ineffable Robert, vient de se joindre à cette triste collection de notre galerie nationale.

René Lévesque disait que ''l'indépendance du Québec est un phénomène irréversible''; moi, je suis plutôt d'opinion qu'après la passation du ''bijou législatif'' que vous nous avez ciselé, ce sera plutôt l'assimilation des Canadiens-Français qui sera irréversible. Au nom de tous vos compatriotes Canadiens-Français qui ne veulent pas mourir et qui veulent conserver sur cette terre d'Amérique le précieux héritage que leur ont légué leurs ancêtres au prix de si grands sacrifices et même de leur sang, au nom de ces autres Canadiens-Français qui ne sont pas conscients du drame qui se joue actuellement parce qu'ils sont trop occupés à essayer de sortir de leur misère et de leur ignorance, je vous implore de réfléchir aux enseignements funestes du geste que vous posez. Je demande aussi à votre chef de s'élever pour une fois au-dessus des problèmes économiques, de cogiter avec son cerveau et non pas avec son ventre, et de retirer ce bill suicide, s'il ne veut pas devenir le premier personnage de l'histoire à avoir engendré le génocide de sa propre race.

Je vous implore également d'annihiler les effets du Bill 63 de triste mémoire, si vous ne voulez pas être accusé d'avoir pris la relève de M. Bertrand comme ''fossoyeur'' des Canadiens-Français. Vous n'avez pas le droit de sacrifier la majorité au projet de la minorité lorsque cette majorité est menacée dans son existence.

L'homme qui admet qu'il s'est trompé est encore plus fort que celui qui continue à se laisser manipuler. Ceci vaut également pour M. Bourassa à qui une copie de cette lettre est en même temps adressée.

Une québécoise qui se fait de la ''Bill 22''.

Jeannine D. Bibeau
Québe

À Ottawa, il n'y a qu'un seul parti: j'annulerai!

L'ingoble projet de loi 22 est déposé. Aussitôt, les orangistes du Québec crient à l'injustice.

À Ottawa, les masques tombent.

Il y avait officiellement, au fédéral, trois partis politiques: les libéraux de Trudeau, les conservateurs de Stanfiled et les néo-démocrates de Lewis.

Alors que la langue française est menacée au Québec, les trois chefs féséraux se portent au secours des anglais orangistes du Québec qui pourraient peut-êtreêtre ennuyés par quelque disposition du projet de loi. Le bill 63, tel quel, est le meilleur moyen d'assimiler les francophones, selon eux.

C'est la tombée des masques.

Qu'y a-t-il sous les masques?

On constate qu'il n'y a en fait à Ottawa qu'un seul parti: le parti anglais orangiste (AO) composé d'un centre conservateur d'une aile droite libérale et d'une aile gauche Néo-démocrate.

Ce parti anglais orangiste défend les intérêts des anglais, évidemment.

Aucun parti ne représente les francophones à Ottawa. René Lévesque avait donc raison: ''Nous n'avons rien à attendre d'Ottawa, c'est le gouvernement des autres, pour les autres''.

Au Québec, deux partis politiques: le parti libéral orangiste qui présente l'ignoble projet de loi 22, et le Parti québécois, le seul parti à représenter la majorité francophone du Québec, soit 82% de la populaiton.

Espérons que la tombée des masques ouvre les yeux des Québécois. Notre pays, c'est le Québec. Est-ce assez clair?

Allons annuler le 8 juillet prochain, ne nous faisons pas complices du système orangiste.

Gisèle Provencher
St-Jérôme.

L'Affaire du pavillon Saint-Dominique

À défaut de $4,000, je sollicite refuge dans les colonnes du JOUR

—Claude Cantin, ptre, Québec

Ne possédant pas les quelque $4,000. qu'il en a coûté au Pavillon Saint-Dominique pour diffuser sa ''Mise au Point'' dans tous les journaux de la province, je prends refuge dans vos colonnes.

J'ai beaucoup aimé cette ''Mise au Point'', car il est intéressant d'entendre discuter ''de demi-vérités, de mensonges et de calomnies'' par des gens qui connaissent cela, et les autorités du Pavillon St-Dominique connaissent cela.

On y parle d'abord d'un conflit de travail qui a débuté par l'accréditation du Syndicat, le 9 février 1971. C'est un peu court. Le Cardinal Roy, qui ne fait jamais que des déclarations s'appuyant sur des bases scientifiques et sures, parle dans son communiqué du 26 mars 1974, au no 7, du ''conflit syndical au Pavillon St-Dominique (qui) remonte à 1966''. Y irait-il, lui aussi, de demi-vérités?

Et tout le reste est à l'avenant. Jugez vous-même.

Par exemple, le Syndicat aurait eu en négociations des exigences, soit classifications, priorité des emplois aux syndiqués, qui sont incompatibles avec les buts de l'Institution et son bon fonctionnement. Le Syndicat, en fait, demande là ce qui a été obtenu par des travailleurs dans d'autres institutions du même genre et selon les mêmes modalités. Si c'était la première fois qu'un syndicat de la CSN se trouvait dans une pareille situation, on pourrait gober l'hameçon, mais dans le cas, l'appât est trop grossier pour prendre qui que ce soit qui réfléchit un peu.

Autre exemple, l'arbitrage. Que cette solution ait été suggérée par la CSN est plausible. Mais elle n'était pas la seule. Le Cardinal dit au même communiqué: ''Pour la majorité d'entre eux (les experts qu'il a consultés), le recours à un arbitre dont la décision aurait un caractère exécutoire serait la seule solution possible; plusieurs y voient, cependant, un remède plus dangereux qu'efficace.''

De toute façon, cette solution fut adoptée par le Cardinal: ''Pour mettre un terme à ce travail, la solution de l'arbitrage a été proposée explicitement aux deux parties. L'accord n'a pu être réalisé, la partie patronale déclarant ne pouvoir accepter cette procédure''.

Ca semble anodin comme celà, mais on apprécie le mérite de cette solution quand on sait qu'elle était confrontée à celle d'un homme fort écouté à Québec, M. l'Abbé Gérard Dion, o.c., éminent professeur de relations industrielles à l'Université Laval, qui affirmait à la radio et à la télévision que la seule solution au conflit ''était de syndiquer les briseurs de grève, les scabs.'' O merveille! Que n'y avions-nous pensé avant!!!

Le fond du problème est simple; le Pavillon ne veut pas que ses employés se syndiquent. Dans ce but, les autorités ont tout mis en oeuvre: l'argent, le retrait de la parole donnée (en 1967), les gros bureaux d'avocats patronaux, le refus de négocier.

De 1966 à 1971, le Pavillon avait pris pour politique de faire une bataille légale: il a contesté l'accréditation du Syndicat, puis a hyprocritement sabordé les négociations, a renié sa parole, selon le témoignage même de M. Morin, du Ministère des Affaires Sociales, pour ensuite contester encore l'accréditation du syndicat qu'il a réussi à faire sauter. De toutes les procédures légales, il n'en a manqué aucune: c'est son droit. Le pavillon appelle cela ''reconnaître explicitement le syndicat et accorder un régime de sécurité syndicale aux employés''. Allez y comprendre quelque chose.

Après la deuxième accréditation en 1971, il ne pouvait plus employer la même tactique. Conseillé par Me Letarte, il s'est rabattu sur la stratégie que les autres clients de cet avocat, Pollack et 7up avaient adoptée: ne rien accepter en négociation, pousser le syndicat à la grève et faire ensuite ''sécher'' les employés sur le trottoir. C'est là, la vraie histoire, mais ça ne se prouve pas ''juridiquement''.

Tout le reste est fantaisie!

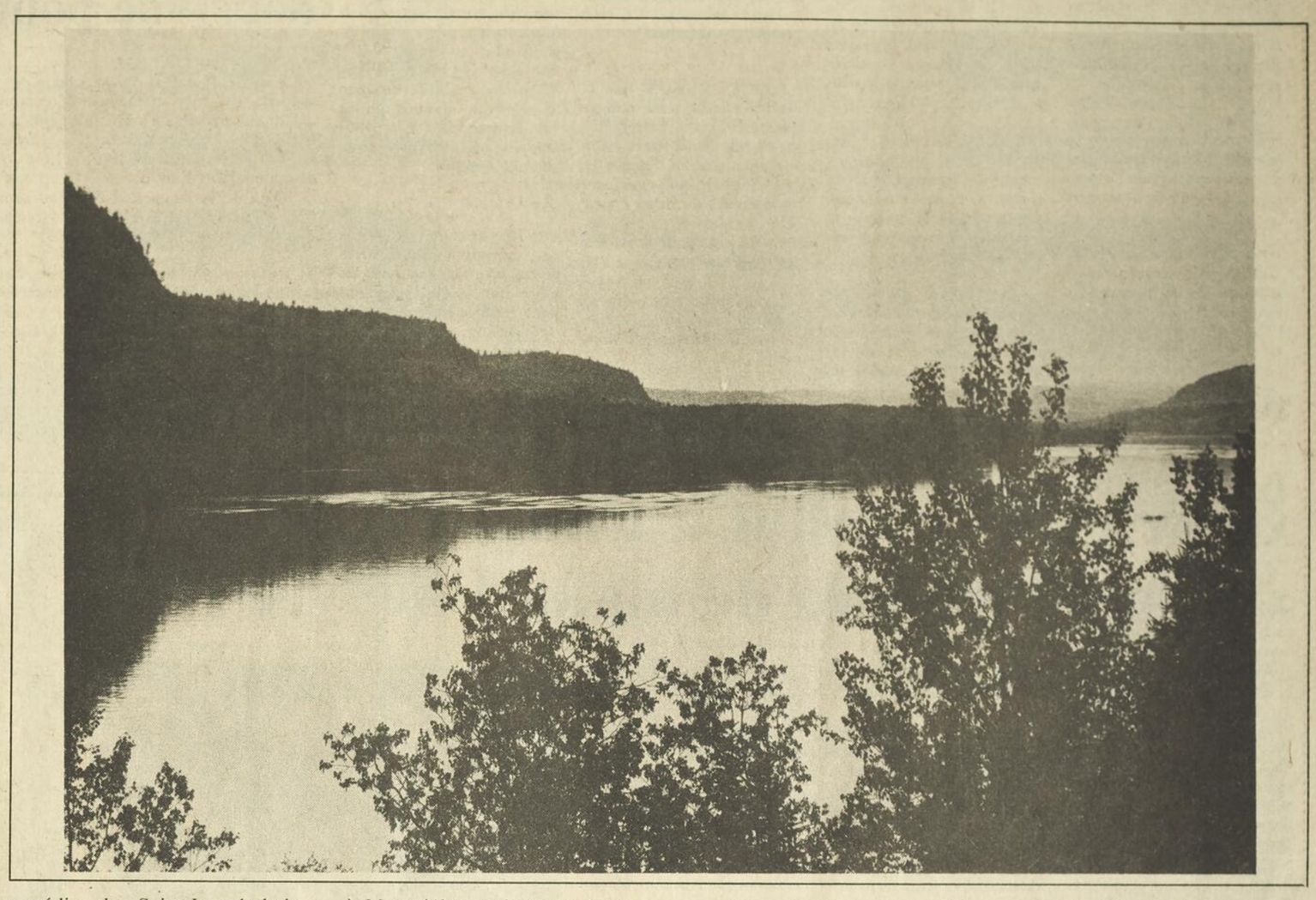
Claude Cantin, ptre,
Québec.

le fond des choses

par Normand Desjardins

La Mauricie (1)

Amenez-en de la pitoune de sapin pis d'épinette



Je venais à peine de quitter "la horde sauvage" de Montréal, sur le boulevard Métropolitain. Je laissais derrière moi le béton et l'asphalte, le fer et l'acier, tous parfumés à l'huile et à l'essence de gazoline... Le Chemin du Roy, lui, communément appelé route Deux, me faisait déjà oublier les p'tits poteaux avec une touffe au-dessus qui s'essaient à remplacer les ormes manquants de la rue Sherbrooke. La route glissait tout doucement aux côtés de ce majestueux Saint-Laurent, vieilli par la pollution et tacheté de quelques bateaux presque immobiles. Ce sentier de bonheur et de vieilles maisons québécoises m'emmenait là où il ne s'appelle plus chemin; là où il prend nom de rivière et de lac, de montagne et de pitoune, de nature quoi!

"Car le plein air est naturellement la meilleure école pour qui veut aller au fond des choses".

Mais auparavant, la route faisait une halte dans le plus grand centre au monde pour la production du papier-journal, Trois-Rivières, qui, fondée en 1634 par Laviolette, tire son existence de par la naissance du Saint-Maurice en son sein. Un vrai nombril.

Là' le boulevard des Forges, le boulevard Laviolette, les rues Notre-Dame et Royale nous attendaient, les bras ouverts. Comme ce club Saint-Paul et ses "Hawaian Strips"; comme ce Cercle touristique et ses sportifs; comme ces brasseries qui vous accueillent, la nuit venue, par une douche de bière rafraîchissante, comme partout ailleurs en province. Comme chez Gagnon à Jonquière. Comme à l'hôtel Rivière-Bleue dans le village du même nom, au sud de Rivière-du-Loup. Comme au P'tit Saguenay à Montréal ou au Foyer à Québec...

Trois-Rivières, capitale de la Mauricie. Capitale gagnante du concours sur la puanteur: c'est tout comme si on s'y promenait le nez dans son journal préféré... Capitale du Grand Prix Molson. Centre de transition entre Montréal et Québec. Site d'une exposition agricole avec ses toujours courses sous harnais et sa plus grande piscine extérieure au monde - on y aurait même déjà fait du ski nautique... - Site d'une nouvelle auberge de jeunesse logée dans l'ancienne vacherie du terrain de l'exposition, et où l'on peut accueillir 150 personnes.

Capitale du bois et des forêts un peu comme Jos Montferrant. Car la Mauricie est un domaine de beauté et de charmes pittoresques par excellence. Car là y séjournent des villes comme Shawinigan, Grand-Mère et La Tuque.

C'est aussi le domaine des Forges du Saint-Maurice qui, construites entre 1733 et 1883, vont bientôt renaître grâce à l'initiative (sic) du gouvernement fédéral - tiens, tiens - Pour l'instant ce ne sont que ruines et pierres en décomposition qu'on tente tant bien que mal de restaurer, au coût minime de 5 millions de dollars. Et c'est encore un problème de régionalisation avec ses huit municipalités de plus de 3,000 habitants et ses 48 municipalités de moins de 3000.

Mais c'est aussi un pays de problèmes syndicaux et ouvriers: qui ne se rappelle par "les Matelas Suprême" "Zodiac Ind". Et il y a aussi d'autres conflits mineurs de par leur nombre, mais majeurs de par leur situation. Ainsi, dans les jours qui viennent, nous nous raconterons l'exemple de "meubles Cascade" de Shawinigan, aux prises avec un employeur "rouge".

Et on peut dès maintenant parler d'un conflit qui devrait toucher la région d'ici le mois d'août: il s'agit de la Compagnie de transport en commun CARRIER qui dessert les villes de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Shawinigan. Ainsi, la compagnie voudrait se servir des employés pour forcer la municipalisation de cette entreprise privée... À suivre...

La Mauricie, c'est aussi Shawinigan avec ses quatrième et cinquième rues, son avenue Saint-Marc et sa 102ième avenue. Shawinigan, ville emportée par ces chutes que lui donna jadis en cadeau le Saint-Maurice. Ville industrialisée au possible (nous y sommes allé visiter). Mais aussi Shawinigan, ville culturelle avec son "Carrefour des Arts", son "Echanson" et son "Relais", centre d'entraide et de transition pour personnes en proie à différents problèmes.

Shawinigan, pour que soient Grand-Mère et La Tuque. La Tuque, qui lors de notre passage et malgré les affiches de Tex Lecor avec son éternel Salut qui proclamaient les festivités de la Saint-Jean (car on fêtera là comme partout ailleurs), avait enfilé son manteau de deuil pour rendre un dernier hommage à ces victimes de la tragédie de Saint-Joseph-de-la-Rive. Tous les magasins s'étaient couverts de leur voile de deuil noir...

Un seul élément manquait au décor: la pitoune. En effet, à la suite des récentes inondations supposément provoquées par le gouvernement, le niveau d'eau du Saint-Maurice qui protestait lui aussi contre ces mesures, avait tellement crû, que plus de 20,000 cordes de pitoune font maintenant l'école buissonnière dans ce Saint-Laurent, à la hauteur de la Gaspésie.

Tout le reste y était, de la route 19 - l'une des plus belles au Québec - au simple rang de Caxton. Et ainsi, ce chemin des 19 dieux nous a menés de Saint-Jean-des-Piles à Rivière-au-Rat, en passant par Saint-Roch-de-Mékinac, Grande-Anse et Mattawin...

Le soleil des dieux nous a fait rencontrer le sourire de ces Mauriciens. Car après tout, quand tu passes toute ta vie avec un lac ou une rivière devant la porte de ta maison, c'est pas comme vivre à Montréal avec la porte de son voisin juste en face du nez... C'est pourquoi nous devrions écouter avec plus d'ouverture le message ensoleillé de ces gens-là.

Car après tout, il n'y a pas que le festival western de St-Tite, il y a aussi beaucoup plus, et beaucoup plus loin. Et c'est ce que nous avons fait pour mieux vous préparer à cette tournée qu'effectuera Le Jour cet été. Nous sommes allés encore plus loin. Nous avons poussé la curiosité vers ce lac Piécouagami (ou encore Saint-Jean) où le parc des Laurentides n'a pas encore tout à fait perdu son paletot d'hiver. Quelques bras de neige nous ont salués au passage. De même que ces enfants de l'école Fatima à Jonquière qui s'adonnaient aux joies du plein-air au lac Kénogami qui leur appartenait l'espace d'une journée. Ils avaient même apporté quelques sandwiches de pain "Fraisoleil".

Ce lac Kénogami qui nous appartenait avec ses oeufs de mouettes bruns tachetés qui attendaient paisiblement l'éclosion sur une de ces nombreuses îles qui dormaient, à la surface du lac.

Les pissenlits, eux jaunissaient de gêne en nous voyant passer...

Quant aux moustiques, je vous éviterai le suplice de cette description...





L'homme et la terre

Gilles Boileau

Mirabel la mal-aimée

C'est le nom adopté jadis par les Chemins de fer pour identifier un petit hameau, à l'intersection du chemin de la côte Saint-Louis et de la montée Saint-Hyacinthe, dans le comté des Deux-Montagnes.

Toutefois, Mirabel, c'est plus qu'un nom. Pour certains, c'est le progrès et le défi d'une génération. Pour d'autres, c'est le drame de la tragédie.

C'est la cas de Gabriel Touchette qui, après être retrouné à l'école en 1970 et 1971 pour terminer son cours de niveau secondaire, se retrouve aujourd'hui prestataire de l'assurance-chômage, après avoir été cultivateur pendant 28 ans à Sainte-Scholastique.

Pourtant, l'ancien ministre Tessier, des Affaires municipales, déclarait il y a deux ou trois ans à peine: "L'opération Sainte-Scholastique constitue un véritable défi, le défi de toute une génération qui accepte de participer à une oeuvre gigantesque et qui doit développer, au fur et à mesure de sa progression, un sentiment d'appartenance régionale de plus en plus total."

C'est aussi le drame et la tragédie pour monsieur Girard, de Saint-Benoît, qui a accepté de demeurer sur sa ferme à titre de locataire et qui verse au fédéral $125 pour pouvoir en continuer l'exploitation. Ce paysan de métier a du mal à se réconcilier avec l'idée de se retrouver, selon ses propres mots, "locataire de ma ferme que je suis né dessus."

Et pourtant, la nouvelle loi d'expropriation dit bien que l'exproprié ne soit subir aucun préjudice.

C'est aussi le drame pour cet autre paysan exproprié qui disait sur les ondes de Radio-Canada il y a quelques mois: "C'est 80 p. 100 de mon avenir et de mon ambition qui restent en arrière... Tu ne sais pas où tu t'en vas... J'ai toujours marché par intuition, je ne suis pas un économiste pour prendre une décision... Je n'ai pas le choix de ne pas être cultivateur, je n'ai pas de carte de compétence, j'ai toujours été mon propre patron... Je n'ai jamais connu ça manquer d'ouvrage."

Et pourtant l'État central s'était engagé à restituer à l'ensemble du territoire touché par l'expropriation une nouvelle définition du milieu qui devait être supérieure à la précédente pour les habitants qui y vivraient. Tout devait être mis en oeuvre pour guider l'urbanisme du territoire et en faire une région non seulement prospère, mais équilibrée et modèle.

C'est aussi le drame pour le curé Georges Duquet qui constate amèrement que personne ne s'est préoccupé du problème de la réintégration de cette population déracinée dans une autre société.

C'est aussi le drame et la tragédie pour toutes ces familles qui ont quitté en hâte leurs maisons de la côte Saint-Louis afin de permettre l'exploitation d'une carrière inutile puisqu'elle n'a jamais fonctionné; c'est encore le drame pour cette population attachée depuis toujours à ce territoire et qui voit ses demeures disparaître sous le pic des démolisseurs quand elle ne sont pas incendiées tout simplement; c'est également la tragédie intérieure la plus profonde pour cette population qui a bâti ce pays tout au long des générations et qui aujourd'hui voit ses terres transformées en un vulgaire champ de tir.

Durant ce temps, Messieurs Marchand et Dubé affirment qu'il n'existe pas de machine pour calculer les valeurs sentimentales et qu'on ne peut imaginer ni compensation sentimentale ni valeur de remplacement.

Avec ses indemnités pour toujours justes, ses offres de nouveaux emplois et ses projets d'expansion pour l'avenir, le Gouvernement est totalement incapable de recréer pour la population affectée des conditions de vie semblables, un système de valeurs et même un mode de production équivalents. Plutôt que d'abandonner les hommes à eux-mêmes après les avoir plus ou moins bien payés, le Gouvernement aurait pu prendre les devants et leur offrir la possibilité de continuer ce mode de vie rural sans lequel ils se sentent perdus.

Tout aménagement du territoire ou toute nouvelle organisation d'un espace déjà habité ne peut se réaliser sans la participation active de la population concernée. Sainte-Scholastique nous en fournit un très bel exemple. Un exemple éloquent mais malheureux.

Si la violence éclate autour de la langue

L'État aura été l'agent provocateur

– La Ligue des droits de l'homme

par Claude Grégoire

QUÉBEC — "Si, un jour, la discrimination et la violence résultent du projet de loi sur la langue, on pourra dire que l'État a été l'agent provocateur!"

Excédé par les circonstances "inacceptables" dans lesquelles la Ligue des droits de l'homme a dû préparer le mémoire pour la commission parlementaire sur le bill 22, le directeur de l'organisme, M. Maurice Champagne, a ainsi réagi, hier, lors d'une conférence de presse, donnée au parlement de Québec, moins de deux heures avant l'ouverture des audiences de cette commission.

"La manière dont le gouvernement a procédé pour présenter ce qui devrait être l'un des projets de loi les plus importants de notre histoire est, sans aucune exagération verbale, anti-démocratique, voire même provocatrice", a-t-il lancé.

Accompagné par le président de la Ligue, M. Léo Cormier, M. Champagnè a sévèrement critiqué le gouvernement Bourassa qu'il a accusé, par ailleurs, d'avoir choisi un moment propre à écarter la consultation plutôt qu'à la favoriser.

Commentant les sondages de fin de semaine sur la langue, il a soutenu qu'ils confirment la propension au racisme qu'il faut justement arrêter et illustrent rigoureusement la justesse de la position prise par la Ligue.

Il qualifie de "raciste" l'intention des anglophones comme des francophones - de vouloir se réserver la liberté de choix de l'école anglaise et française, alors qu'on le refuse aux immigrants.

La Ligue est d'avis que jusqu'ici la majorité des réactions exprimées contredisent systématiquement les sondages qui ont fait la manchette des journaux.

Elle n'a eu que 13 jours ouvrables pour préparer son mémoire, à l'instar des autres groupes.

"Nous avons été convoqués d'une façon extrêmement impolie par un haut-fonctionnaire" a déclaré M. Champagne. La Ligue a en effet été convoquée à la commission parlementaire vendredi dernier par un fonctionnaire qui leur a fait savoir: "C'est à prendre ou à laisser".

La Ligue rappelle que la période choisie pour rédiger les mémoires et rassembler les énergies nécessaires est la plus mauvaise de l'année et que certains de ses principaux responsables du dossier sont déjà en vacances ou à l'extérieur du pays pour assister à des congrès d'étude.

L'organisme avait été le premier convoqué, avec le John Abbott College, de Montréal.

Selon M. Champagne, le gouvernement ne peut pas plaider l'urgence après avoir imposé de si longs délais. "On nous a annoncé une procédure aussi catastrophique en ce qui concerne la Charte des droits de l'homme, a-t-il ajouté. Elle nous est annoncée pour l'été et elle aussi est promise et attendue depuis plus de dix ans".

La Ligue croit que l'attitude du gouvernement est d'autant plus grave que sa légalité n'est pas supportée par une assez grande légitimité. Elle rappelle qu'il a été élu par 55p.cent des votants et que les 45p. cent du reste de la population ne sont représentés que par huit députés.

"On s'attendait à ce que des mécanismes particuliers de consultation soient mis en place par le gouvernement pour faciliter l'exercice de la démocratie, a déclaré M. Champagne. C'est malheureusement le contraire qui se produit. Le contraire qui se produit. Le gouvernement profite de son omnipuissance pour procéder comme il l'entend et se joue de la population".

Le directeur de la Ligue a affirmé que si, un jour, la discrimination, les conflits et la violence découlent du projet de loi, il faudra se souvenir que tout a commencé le 20 mai 1974 et que l'agent provocateur aura été l'État lui-même.

L'organisme voit deux moyens d'éviter cette violence: — assurer une commission parlementaire itinérante dans les principales régions du Québec; — prolonger les travaux de cette commission à l'automne, en étendant le délai de présentation des mémoires jusqu'en septembre.

Un projet de loi à refaire dans une politique d'ensemble

QUEBEC (par P.B.-C)—La ligue des droits de l'homme rappelle, dans son mémoire à la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 22, que celui-ci n'est pas à modifier, mais à refaire complètement. Elle avance trois raisons principales à cette situation: le projet est fondé sur le pouvoir discrétionnaire d'un ministre (19 articles en dépendent, plus la Régie de la langue): il érige en droits de pratiques de bilinguisme (25 articles sur 130); le chapitre sur la langue d'enseignement est inacceptable.

"Ces questions les plus importantes que soulève le projet de loi exigent une réévaluation complète de certains aspects du bilinguisme qui a été imposé à l'ensemble du Canada depuis quelques années", déclare la Ligue. Elle estime que la législation québécoise en matière de droits linguistiques doit entraîner une révision du statut de toutes les minorités au Canada. "Elle doit aussi mettre un terme à une situation où les Québécois d'autres origines que canadienne-française ou anglaise sont la monnaie d'échange entre la majorité française et la minorité anglaise au Québec".

La ligue des droits de l'homme estime qu'il faut séparer la question des droits linguistiques des options politiques ou idéologiques touchant le fédéralisme ou l'indépendance d'une province. Pour elle, le projet de loi doit être situé dans un ensemble législatif exigeant de la part des gouvernements fédéral et provincial des mesures d'urgence pour rendre possible au Québec une politique de peuplement et une politique d'immigration; elle demande d'ailleurs, dans ce dernier domaine, que le Québec obtienne du fédéral des pouvoirs réels de planification, de sélection et de recrutement.

Essentiellement, le mémoire de la Ligue des droits de l'homme est constitué des trois documents qu'elle a rendus publics au cours des dernières semaines et que LE JOUR a publiés au complet, à titre de documents, en page 5. Il s'agit de sa position intitulée "Les Québécois ont le droit de survivre", du 16 mai dernier, de sa proposition sur le bill 22, intitulée "Transformation du projet de loi 22 ou RAPPEL", du 27 mai, et enfin, de certaines options sur les rapports entre majorité et minorités dans le système scolaire, document intitulé "De l'isolement à la solidarité", du 27 mai également.

Cournoyer conclut à l'inefficacité de "ses" centres de main-d'oeuvre

par Evelyn Dumas

QUÉBEC — Le ministre du Travail, Jean Cournoyer, a déclaré, hier, devant la Commission parlementaire qui étudie les crédits de son ministère qu'il serait inutile, en ce moment, pour le Québec de tenter d'imposer la juridiction exclusive de ses centres de main-d'oeuvre et exclure le fédéral de ce champ, parce que les centres du Québec, auxquels il référait constamment comme à "mes centres", sont jugés inefficaces par tout le monde.

"On dit: si vous ne voulez pas avoir de jobs, allez aux contres de main-d'oeuvre du Québec," a-t-il expliqué.

Le député péquiste Robert Burns lui avait demandé si cette inefficacité qu'on attribuait aux centres de main-d'oeuvre du Québec n'était pas explicable par le fait de la double juridiction et s'il ne vaudrait pas mieux demander à Ottawa d'évacuer le champ.

"Ce serait dire au gouvernement fédéral de sortir de quelque chose qui est efficace pour tout le monde pour le remplacer par quelque chose qui est inefficace pour tout le monde, a rétorqué le ministre. Avant d'être efficace comme eux autres, est-ce que je dois détruire ce qu'ils font?"

M. Cournoyer avait expliqué auparavant comment les cettes du gouvernement fédéral avaient une plus grande efficacité: les personnes en chômage sont obligées de s'adresser à eux si elles veulent obtenir leurs prestations, et ils ont ainsi un contrôle sur les mouvements de la main-d'oeuvre.

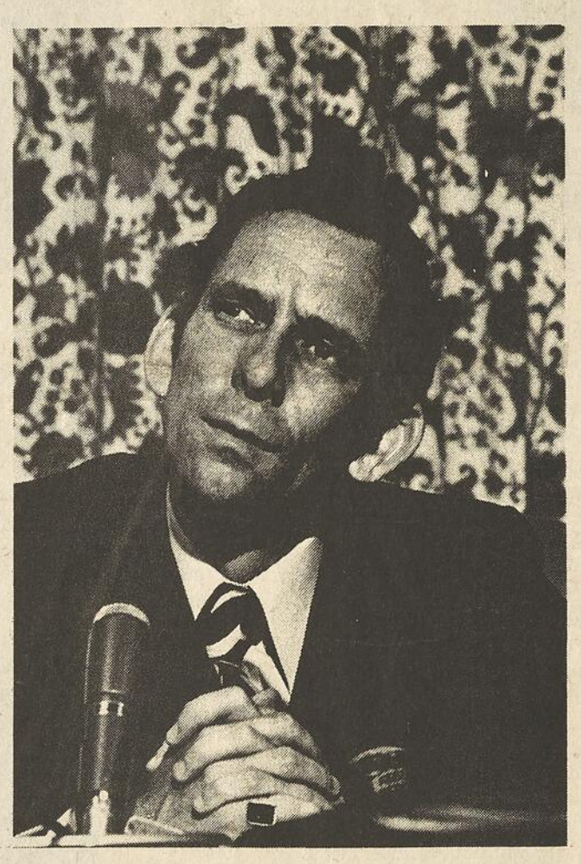
"Établir une structure à côté, à grands renforts de coûts, ce serait trop onéreux pour le moment pour le Québec", a-t-il conclu.

Par contre, il a promis que d'ici une semaine en quinze jours il serait en mesure d'annoncer un nouvel accord de trois ans avec Ottawa, pour un montant minimum mais révisible à la hausse à tous les ans, touchant les cours de formation pour les sans travail, entente qui amènerait des changements "drastiques" dans les pouvoirs du Québec dans ce domaine. La sélection des individus et les achats de cours, présentement contrôlés par le fédéral, reviendrait sous le contrôle du Québec.

D'autre part, le ministre voit un avenir pour les centres de main-d'oeuvre du Québec dans des secteurs spécialisés. Par exemple, l'utilisation de ces centres pour le placement des assistés sociaux, en conjonction avec les agents du ministère du bien-être, a donné des résultats sans précédent.

De même, les centres québécois pourraient agir là ou le fédéral ne va pas, en s'occupant par exemple du placement des étudiants de niveau terminal — il pourrait éventuellement y avoir des bureaux dans les Cégeps.

Enfin, il espère que bientôt la formation professionnelle dans les secteurs de l'automobile et du transport, comme dans le bâtiment, relèvera des



industries mêmes et qu'ensuite le placement pourra se faire en conjonction avec les centres de main-d'oeuvre du Québec.

Dans un autre dossier contentieux avec le fédéral, celui des meuneries ou un jugement récent déclare qu'en matière de lois du travail, elles relèvent de la juridiction d'Ottawa, le ministre a déclaré que le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de contester le jugement, de crainte que cela ne serve qu'à confirmer les pouvoirs fédéraux, mais tentera plutôt de rétablir ses positions par la négociation.

Fabien Roy va plus loin que le PQ

"Le Québec sera unilingue français ou il sera unilingue anglais"

par Paule Beaugrand-Champagne

QUÉBEC — "Le Québec sera unilingue français ou il sera unilingue anglais. Nous devons mesurer la portée de nos actes à moyen et à long terme: quand le Québec sera complètement bilingue, il sera unilingue anglais". C'est ce qu'a déclaré hier après-midi, devant la Commission parlementaire, M. Fabien Roy, député créditiste de Beauce-sud, déclenchant ainsi les rires étouffés des quelques ministres présents, MM. François Cloutier, Jérôme Choquette, Victor Goldbloom, William Tetley.

M. Roy, prenant une attitude beaucoup plus radicale que celle adoptée par les représentants du Parti québécois quelques instants auparavant, a exigé le retrait immédiat du projet de loi 22, avec garantie qu'un autre projet serait déposé à l'automne, "plus réaliste et plus conforme aux désirs des Québécois."

Selon le député de Beauce-sud, le bill 22 ne fait que légaliser la situation actuelle, situation "beaucoup plus grave que nous le pensons" quant à l'anglicisation des francophones et des Néo-québécois. Il a déclaré qu'il fallait être "libre" pour être en mesure de prendre des décisions aussi graves pour la nation québécoise, que la culture, la langue et la fierté d'une nation "ça ne se négocie pas, ça fait partie du patrimoine". Or, dit-il, le bill 22 négocie ce patrimoine.

M. Roy a déclaré, au premier ministre (présent pour quelques instants) qu'il risquait de se faire traiter par les historiques de "fossoyeur de la langue française". Il s'est déclaré en faveur d'un seul réseau d'enseignement, francophone, instauré par étapes, du français proclamé langue de travail par des mesures "constructives" et de la nomination des membres de la Régie par l'Assemblée, seule gardienne de la langue.

La CSD se prononce vendredi sur le bill 22

C'est ce vendredi, à son assemblée plénière semestrielle, que la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) exprimera officiellement sa position sur le bill 22.

C'est là en effet l'un des sujets à l'ordre du jour de l'assemblée qui réunira de jeudi à samedi, à Granby, quelque 400 délégués des syndicats affiliés à la CSD.

Les délégués seront en outre invités à étudier un document de 25 pages sur l'inflation, le chômage et l'indexation des salaires au coût de la vie' à approfondir la position de la centrale sur le revenu annuel garanti, à partir des insuffisances de la loi du salaire minimum; et enfin, à discuter des prochaines négociations tarifaires internationales avec cinq représentants canadiens au GATT, dans les matières qui intéressent particulièrement les affiliés de la CSD, c'est-à-dire l'amiante, la chaussure, le vêtement et le meuble.

Bill 22

Des mesures inutiles pour assurer la survie de la langue française

— Le PSBGM

MONTRÉAL (PC) — Les mesures suggérées pour assurer au Québec la survie de la langue française sont inutiles. C'est ce qu'affirme la Protestant School Board of Greater Montreal, dans un mémoire déposé, hier, devant la Commission parlementaire chargée de l'étude du projet de loi 22 sur la langue officielle.

"Le français peut continuer à croitre et devenir une langue de communication", lit-on dans le mémoire, sans le concours de ce projet de loi".

Ce dernier ferait de la langue française la langue officielle du Québec.

Le mémoire qualifie le projet de loi de répressif et affirme qu'il est une insulte à la fois aux anglophones et aux francophones.

Restructuration de l'administration supérieure du ministère de l'Éducation

QUÉBEC (PC) — Une restructuration de l'Administration supérieure du ministère de l'Éducation a été annoncée, hier, par le ministre François Cloutier.

Deux postes de sous-ministres adjoints ont été ajoutés aux deux déjà en fonction. L'un, M. Jacques Girard sera responsable de l'enseignement collégial et supérieur, l'autre, M. Jean-Claude Lebel, sera responsable de l'enseignement élémentaire et secondaire.

Dans le communiqué émis à cette occasion, M. Cloutier a expliqué qu'il avait ainsi voulu "assurer une meilleure coordination et une plus grande cohésion dans l'Administration supérieure du ministère où se précise et s'accentue la décentralisation administrative..." "Cette restructuration doit également permettre un allègement de la gestion du ministère et un raffermissement de la planification, pour mieux tenir compte de l'évolution actuelle et future de notre système scolaire", a ajouté le ministre.

M. Lebel, qui est âgé de 40 ans, est originaire de Saint-Epiphane, dans le comté de Rivière-du-Loup; il était depuis mai 1973 secrétaire-adjoint aux programmes au Conseil du Trésor.

M. Girard est âgé de 34 ans et originaire de Montréal. Il était depuis 1968 adjoint au secrétaire général de l'Université de Montréal.

LE JOUR en vacances

"Si ça adonne, arrêtez au lac Simon"

— Robert Burns

"La tournée du JOUR? C'est la meilleure façon pour prendre le pouls des Québécois... C'est une excellente initiative de la part d'un journal qui se veut à l'écoute du Québec".

Le leader parlementaire du Parti québécois, Robert Burns, a un coin préféré, Dans l'Outaouais. Il le souligne avec un certain sourire.

C'est au lac Simon, près de Chêneville, "en haut de Montebello" un des derniers coins à l'abri de la pollution. J'y vais les fins de semaines quand je peux".

Robert Burns en profite pour faire du canotage, de la lecture et... jouer au golf à Montpellier. "Et recevoir des amis, c'est la seule occasion que j'ai d'inviter du monde".

Si ça adonne en passant. Je vais vous tracer une carte C'est un peu compliqué..."

le salon de la race



par Jacques Guay

Aujourd'hui, je suis absent. On se reverra vers le 20 juin. P.S. je cherche encore un autre titre pour cette chronique puisque j'ai toujours l'intention de parler davantage de vous que d'eux en leur sombre parlement.

527-4444 4349, Papineau

CADET ENRG.
RÉFRIGÉRATION

Vente & Service Pièces de rechange

Frigidaires, poêles, laveuses

Neuf & usagé

MONSIEUR SPÉCIALISTE

Réparation de revêtement
de toiture d'ardoise
(SCHISME)

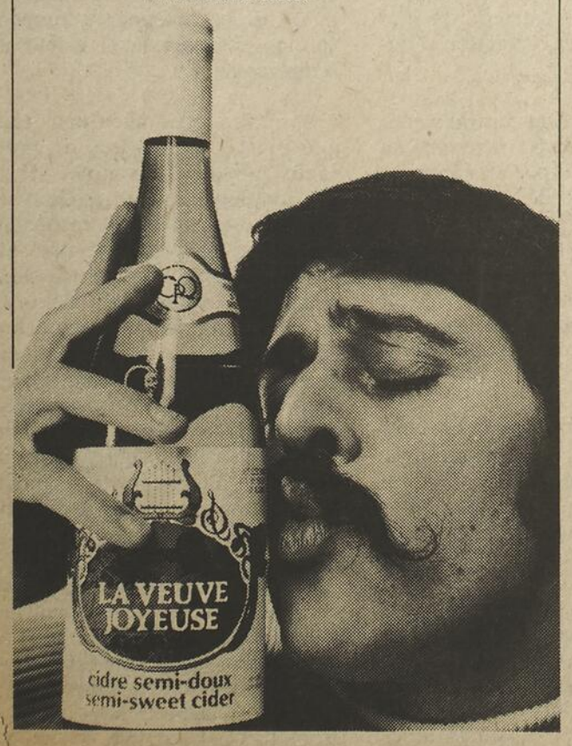
JUL-BO CONSTRUCTION LTE

C'est à faire C'est notre affaire

697-2142 8 am — 10 pm

ELLE FAIT
SON PETIT EFFET!

LA VEUVE JOYEUSE
LE CIDRE SEMI-DOUX
DE LA COOPÉRATIVE DES POMMICULTEURS DU QUÉBEC.
FRANKLIN CENTRE, QUÉBEC.



les élections fédérales

Cournoyer: non au gel des salaires

par Evelyn Dumas

QUEBEC — Un gouvernement fédéral qui voudrait geler les salaires interviendrait directement dans le champ de juridiction des provinces, a déclaré hier à la commission parlementaire qui étudiait les crédits de son ministère, le ministre du travail Jean Cournoyer, ajoutant que si ça se faisait, c'est lui qui aurait "le bordel sur le dos."

M. Cournoyer a dit que, "pour autant que le ministre du travail est concerné, je serai prêt à geler les salaires au Québec le jour où les salaires au Québec seront nettement comparables avec les salaires de la Colombie Britannique."

Il a signalé qu'en ce moment le salaire minimum est de $2.10 au Québec et de $2.50 à l'autre bout du Canada. "Alors qu'on a déjà de la difficulté, à l'intérieur de nos propres juridictions, à maintenir un niveau de vie qui soit comparable avec le reste du Canada, on gèlerait ça? Non monsieur, c'est pas de leurs maudites affaires.

"Qu'ils règlent donc leur gel de salaire au ministère des Postes, s'ils veulent, et dans le système fédéral, et dans les trains et les transports. Cela les regarde.

"Mais quand il s'agira de geler les salaires chez nous, que ce soit le Parlement ou que ce soit le gouvernement actuel du Québec qui le fasse, on le fera en connaissance de cause de ce qui se passe chez nous. Autrement c'est de l'intrusion fédérale dans des affaires qui sont nettement provinciales. C'est le commencement de la fin, pour autant que je suis concerné, si jamais on gelait les salaires au Québec. Ça ne vaut plus la peine qu'on existe."

M. Cournoyer a expliqué qu'en tant que ministre du travail, c'est lui qui aurait les problèmes si on gelait les salaires au Québec.

"Il n'y a pas un chrétien qui va venir d'Ottawa pour me dire qu'on va geler les conventions collectives ici, a-t-il dit. Cela voudrait dire que même le gouvernement provincial, ses salaires à ses employés, il ne serait pas capable de les payer. Si on gelait les augmentations de salaires prévues dans les conventions collectives actuelles, je considérerais ça de l'aberration mentale pour le moment. Il serait fou, le gars qui ferait ça. Ça serait faire exprès pour créer le bordel."

Le gel des salaires serait contraire à toute politique de réduction des disparités à l'intérieur du Canada, a insisté le ministre avant de se faire rappeler à l'ordre du jour par le président de la commission.



M. Stanfield poursuit sa tournée du sud ontarien et comme on peut le voir, ne fait pas que parler d'inflation...

L'art de bien voter... ou de bien annuler

par Maurice Giroux

Il n'y a pas que le Parti québécois à se préoccuper de l'annulation des bulletins de vote lors du prochain scrutin fédéral.

Le directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel, a fait parvenir un mémoire aux scrutateurs dans lequel sont indiquées les "bonnes" et les mauvaises" façons d'inscrire une croix sur le bulletin de vote.

(Ces directives pourront sans doute éclairer M. Claude Morin, chroniqueur au JOUR, qui se demandait samedi dernier comment il fallait faire pour annuler son vote.)

Dans l'esprit du directeur général des élections, ces directives se veulent beaucoup plus "libérales" qu'en 1972, année où on avait enregistré le nombre record de 307,172 annulations au Canada, dont 165,136 au Québec. L'introduction d'un nouveau type de bulletin de vote avait été l'une des causes de ces annulations.

Un cercle plus grand

La petitesse du cercle où il fallait inscrire une croix, de même que l'espace blanc qui séparait le nom du candidat et le cercle en question avait entraîné de nombreuses annulations à travers le pays, en 1972.

Cette année, le cercle est plus grand et l'espace blanc est pratiquement inexistant.

Mais le règlement de base reste le même: il faut voter dans le cercle et nulle part ailleurs, sous peine d'annulation.

Par exemple, toute inscription faite autour du nom d'un candidat pourrait servir à identifier l'électeur, ce qui entraîne le rejet automatique du bulletin de vote.

Dans son mémoire aux scrutateurs, M. Hamel souligne que chaque bulletin de vote **valide** doit être compté lors de la fermeture de la votation. Il indique qu'un bulletin ne doit pas être rejeté pour la seule raison qu'il a été marqué avec un instrument utilisé pour l'écriture autre qu'un crayon noir, ou qu'il a été marqué autrement que d'une croix.

En d'autres mots, dit M. Hamel, les bulletins de vote marqués à l'encre, au crayon de couleur ou avec d'autres instruments semblables devraient être comptés. De même, les bulletins de vote portant un crochet ou toute autre marque, pourvu que cette marque soit faite dans l'espace circulaire et qu'elle ne permette pas d'identifier l'électeurs, devraient également, selon M. Hamel, être comptés comme votes valides.

Les bulletins non marqués ou marqué pour plus qu'un candidat sont évidemment rejetés.



Trudeau doit se défendre sur la hausse du coût de la vie

Chicoutimi (PC) — Plutôt que de se moquer du gel et du contrôle des prix et des revenus, préconisés par les conservateurs, comme il l'avait fait en Ontario et dans l'Ouest canadien, le premier ministre Trudeau a préféré, hier, à Chicoutimi, préparer la population au choc que devait créer, ce même jour, la publication de l'indice du coût de la vie. Même si le Canada a du pétrole à $5 le baril, moins cher que dans le reste du monde, "c'est clair que les prix montent, a dit M. Trudeau. Vous le savez, par l'huile à chauffage, l'essence. Les vêtements, c'est la même chose. Si le prix du coton monte, le cuir, le travail...", a-t-il averti, sans finir sa phrase.

La tournée

Le premier ministre entreprenait mardi une tournée du Lac-Saint-Jean: Arvida, Chicoutimi, Roberval, Villeneuve, trois comtés libéraux, deux créditistes, mais des circonscriptions où le PQ a fait bonne figure aux élections d'octobre, particulièrement à Chicoutimi où il a fait élire un député à l'Assemblée nationale, et à Arvida, où le candidat péquiste, d'ailleurs maire de la ville, fut battu par une faible marge.

M. Trudeau, qui n'avait pas cru bon de parler en français la semaine dernière dans l'Ouest, ni même à Guelph, en Ontario, qui compte 3,000 familles francophones, s'est donné la peine de parler en anglais à Arvida. On compte environ deux p. cent d'anglophones dans la région.

Développement régional

Pour ce qui est du développement régional, dont le maire d'Arvida, M. Francis Dufour, a soulevé le problème, le premier ministre s'est gardé de dire simplement que la région ne recevait pas d'attention spéciale à cet égard. Mais pour "rassurer la population, a dit le premier ministre, il importe de rappeler que le gouvernement fédéral procède par ententes-cadre."

"Le problème est très simple, a-t-il dit: on n'apportera pas de développement si ce n'est en collaboration avec les provinces. C'est ce qu'il faut retenir, ne pas aller au-delà des priorités des provinces."



lui? il mousse.



Le cidre mousseux est la boisson des occasions bien spéciales. Pour célébrer un grand événement, pour les réceptions, soirées, cocktails, ou pour une dégustation de cidres et fromages (pâtes dures), il n'a pas son pareil.

Vous le reconnaîtrez à son gros bouchon qui saute joyeusement lorsqu'on ouvre la bouteille.

Quand on fête chez nous, on ne sert pas n'importe quoi, pas vrai?

on est québécois pur cidre!

Un bon mousseux, ça se sert bien froid.

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CIDRE DU QUÉBEC

L'Association des Fabricants de Cidre du Québec
C.P. 8, Station Bourassa, Montréal H2C 3E7
Faites-moi parvenir de la documentation gratuite sur les cidres du Québec.

NOM:

ADRESSE:

VILLE: CODE POSTAL:

J.O. 12-6-74

les placements

toronto

Vive baisse

TORONTO (PC) — L'indice industriel à la Bourse de Toronto a enregistré une vive baisse mardi. Il est tombé de 1.34 points à 197.27. Celui des métaux de base a baissé de .76 à 84.66. Les valeurs aurifères ont monté de 5.03 à 448.42, et les pétroles de l'Ouest de .32 à 201.08.

Neuf des composants de l'indice industriel ont été à la baisse, cependant que sept ont enregistré des gains. Les valeurs industrielles, minières, bancaires et chimiques ont perdu les sommes les plus considérables, cependant que les services publics et les marchandises ont connu une hausse. En tout 183 gains, 259 pertes et 222 inchangés.

Le virement a été de 1.64 millions d'actions, pour une valeur de $15.18 millions, à comparer à 1.56 million d'actions et $14.27 millions lundi.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	624	410	410	410	−10
Aby Glnw	1300	130	130	130	
Abitibi	10175	$11⅛	11⅜	11⅜	− ¼
Acklands	100	$11¾	11¾	11¾	
Acres Ltd	830	$8¾	8⅜	8½	
Acres A pr	300	$40	39½	39½	− ½
Acres wt	2030	40	40	40	− 2
Advocate	500	105	105	105	
Afton Min	100	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
a.g.f.m	1300	200	200	200	
Agnico E	6000	$7⅛	6⅞	7	
Agra Ind	400	$7⅜	7¼	7⅜	− ⅛
Ahed M	z400	75	75	75	
Akaitcho	2600	170	165	170	
Albany	10000	41	40	40	− 1
Alt East G	1800	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Alta Gas A	3818	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
Alta G C p	z25	$56	56	56	
Alta G E p	400	$23½	23½	23½	
Alcan	12490	$28⅞	28⅜	28½	− ½
Algo Cent	4100	$12¼	12	12	
Algoma St	9987	$28¾	28¼	28¼	− ½
All-Can B	100	300	300	300	− 5
Allarco Dv	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅜
Alminex	1400	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
Alpa Ind	200	$8	8	8	+ ⅜
Alum 4½ p	100	$32½	32½	32½	
Am Bonza	100	174	174	174	− 1
A Eagle	10550	115	107	107	+ 1
Anglo-cn	100	$20⅜	20⅜	20⅜	− ¼
Ang CT 4½	100	$24	24	24	− ½
Ang CT 265	220	$28	28	28	− 1
Ang CT 290	500	$31½	30	30	
Ang CT 315	100	$34½	34½	34½	+ ½
Ang U Dev	1100	131	130	130	− 3
Aquitaine	2600	$26⅜	26½	26⅜	− ⅛
Argus	125	$20	20	20	− ¼
Argus B pr	z50	$30	30	30	
Args 260 p	z50	$28¾	28¾	28¾	
Asamera	4651	$9⅜	9⅛	9⅛	
Asbestos	891	$19¾	18¾	19½	+ ⅜
Ashland C	500	$8½	8½	8½	− ⅜
Asoc Porc	600	116	116	116	− 4
Atco A	1300	$15	15	15	
Ato Hard A	900	$12½	12	12½	+ ½
Bad Boy	300	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
Banister C	400	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Bankeno	4700	350	340	350	
Bank B C	170	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅜
Bank Mtl	7906	$17¾	17½	17¾	− ¼
Bank N S	6049	$36¾	36	36⅛	+ ⅜
B Cdn Nat	600	$19	19	19	
Barex	1500	10	10	10	
Bary Expl	1500	48	46	46	−2½
Baton B	400	480	475	475	+20
Bell Canad	4885	$42⅜	42¼	42¼	
Bell A pr	481	$42½	42¼	42½	
Bell pr	650	$44⅛	43½	43½	− ½
Bell C pr	550	$28	28	28	− ¼
Beth Cop	210	$12¾	12¾	12¾	
Bkwod A	1100	415	415	415	
Block Bros	1350	330	325	325	
Bombrder	1000	250	250	250	
Bovis Cor	1100	180	180	180	− 4
Bow Valy	5805	$22½	22	22	− ⅛
BP Can	930	$14⅝	14⅜	14⅜	− ⅛
Bralor Res	500	156	156	156	+ 1
Bramalea	600	$5¼	5⅛	5¼	
Brameda	1100	52	52	52	
Brascan A	6989	$17⅛	16⅝	16¾	− ⅜
Brenda M	950	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Bright A	100	$15¼	15¼	15¼	
Brinco	52735	$6½	6½	6½	
BC Forest	100	$16½	16½	16½	+ ⅜
BC Pack A	z2	$32	32	32	
BC Pack B	z2	$32½	32½	32½	
BC Sugar A	100	$19½	19½	19½	− ½
BC Sugar p	680	$11¼	11⅛	11⅛	− ⅜
BC Phone	400	$53	52½	52½	+½
BCPh 1956	100	$51	51	51	− 1
BCP 4 6.80	z75	$19	19	19	
BCP 7.04 p	200	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅜
Broul R	1000	58	58	58	− 2
Brunswk	1850	425	420	420	−10
Budd Auto	1100	$7½	7½	7½	
Budd A w	500	325	325	325	−10
Bulora Cor	800	150	145	150	
Burns Fds	100	$11½	11½	11½	
		C			
Cad Frvw	4525	$15½	15	15½	+ ¼
Cad Frv A	200	$17¾	17¾	17¾	
CAE Ind	210	$9¼	9¼	9¼	+ ½
Cal Pow	520	$23¼	23	23	− ¼
Cal P 5 p	z20	$58	58	58	
Cal P 7 p	z35	$89⅞	89⅞	89⅞	
Calmor IB	500	65	65	65	
Calvert	1500	20	20	20	
Cambridg	3775	$13⅞	13¾	13¾	− ¼
Camflo	7850	$15	14	14⅝	− ⅜
Cam Chib	4300	$5¾	5½	5½	
Camp RL	400	$35½	35	35	+ 1
Campau A	z7	$7¾	7¾	7¾	
Can Cem L	923	$12⅞	12⅞	12⅞	− ⅛
C Cem L p	200	$16½	16¼	16¼	− ¾
C Geother	z80	97	97	97	
Can Malt A	z10	$27¾	27¾	27¾	
C Nor West	1900	$6¼	6⅛	6¼	
C Pak rs C	3050	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ⅜
Can Perm	4720	$17	16¾	16⅞	
CS Pete	4200	365	355	355	− 5
CSL pr	z4	430	430	430	
C Tung	3850	400	400	400	
C Cablesy	600	$13⅛	13⅛	13⅛	− ⅛
C Cable w	1354	220	210	215	+10
Cdn Cel	3600	$5⅜	5⅛	5¼	
C Curtis	1000	53	53	53	+ 3
C Ex Gas	2200	270	260	270	+ 5
CG Invest	450	$19¼	19¼	19¼	
C Homestd	4100	490	470	470	−25
C Hyd C	16100	$7⅛	6¾	6⅞	
C Im B	14877	$27⅜	27⅛	27⅜	
C Ind Gas	3650	$7⅞	7⅜	7⅜	− ¼
CIL	100	$20¾	20¾	20¾	
C Int Pow	325	$11¼	11	11⅛	− ⅛
C Lencour	2000	14	14	14	− 1
CLI Pete	2027	28	28	28	− 2
C Manoir	400	425	420	425	+15
C Ocdental	1100	$10	9⅜	9¾	− ¼
CP Inve	6170	$15⅜	15¼	15¼	− ⅛
CP Inve pr	775	$30¼	30¼	30¼	− ¼
CPIn w	27180	195	170	173	−24
CP Ltd	8595	$14⅜	14⅜	14½	
CPL A p	800	$9¾	9⅜	9⅜	− ⅛
C Reserve	1000	375	360	375	+30
Cdn Salt	300	$15	15	15	
Cdn Sup O	2275	$41¼	40½	41¼	+ 1
Cdn Tire	z31	$41¾	41¾	41¾	
Cdn Tire A	990	$40	39¾	39¾	− ¼
C Util 5 pr	z50	$58	58	58	
C Util $1.25	100	$18¾	18¾	18¾	
Cons Pipe	100	300	300	300	+20
Cons Prof	5000	94	87	87	− 8
C Rambler	700	290	280	280	+ 5
Con Textle	500	350	340	350	+15
Con Distrb	3800	$6¾	6¾	6¾	− ¼
Cons Gas	5387	$15⅝	15¼	15½	
Con Gas A	z35	$63	62½	62½	
Con Glass	140	$9	9	9	
Control F	2200	200	200	200	
Cooper C	100	$5	5	5	
Coprcor	1000	32	32	32	− 2
Cop Fields	1000	125	125	125	
Corby vt	z50	$19⅞	19⅞	19⅞	
Corby B	z30	$19¼	18½	19¼	
Cornat Ind	2850	$5	495	5	+ 5
Coronatn	500	325	325	325	+75
Coseka R	5000	161	153	153	− 7
Costain R	3650	$8	8	8	+ ¼
Costin R w	1000	260	250	250	
Craig Bit	100	300	300	300	+25
Craigmt	1100	$5½	5¼	5¼	− ¼
Crain R L	900	$10¼	9⅞	10¼	+ ¼
Crwn Life	2000	$61	61	61	+ 1
Crush Intl	715	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Cuvier M	2900	165	155	155	−15
		D	to	G	
Daon Dev	620	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Decca R	100	320	320	320	+ 5
Denison	3233	$42¼	41⅞	42	+ ¼
Dicknsn	5100	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Distl Seag	6080	$39¼	39	39	− ⅛
Doman I	1200	$5⅞	5⅜	5⅞	− ⅛
Dome	200	$49	49	49	+ ¾
Dome Pete	5155	$30	29¾	29⅞	+ ⅞
D Bridge	300	$45¼	45¼	45¼	+ ¼
D Explor		See list below.			
D Fdry	18908	$32⅞	32¼	32¼	− ½
Dofasco p	200	$58	58	58	− 1
Dom Lime	z50	$9½	9½	9½	
Dom Store	1960	$15½	15¼	15½	+ ⅜
D Textie	1600	$11½	11⅜	11⅜	− ⅛
D Textile p	25	$101	101	101	
Domtar	1830	$26½	26¼	26⅜	− ¼
Donlee M	200	410	395	395	− 5
Douglas L	550	320	290	320	+40
DRG Ltd A	z30	$7	7	7	
Dr Mc C A	200	$18½	18	18	− ½
Du Pont	1000	$29½	29½	29½	+ ⅛
Dustbane	200	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅜
Dylex Ltd	100	$6½	6½	6½	
Dylex L A	2290	$6¾	6½	6⅝	
Dynasty	5350	$8¼	8	8	
Estn Can S	150	$12½	12½	12½	+ ⅞
East Mal	4010	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ¼
Eddy Mtch	z2	$19½	19½	19½	
Electro A	1925	$8	7½	8	+ 1
Electro K	200	125	125	125	
Elect Asoc	1000	290	250	290	+40
Emco	3610	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Falcon C	1375	$10⅜	10⅛	10¼	− ⅛
Falcon	675	$48	47	47	−1¼
Fed Diver	200	125	125	125	
Fed Ind Ltd	355	$6⅜	6¼	6⅜	− ⅛
Fields S	300	$17	17	17	
Fod Ltd	25300	150	140	140	
Foodex S	1050	470	450	450	−30
Ford Cnda	515	$83½	83½	83½	+ ½
F Season w	6000	250	250	250	+20
Francana	2900	$11⅜	11	11⅜	+ ⅝
Fraser A	100	$23⅞	23⅞	23⅞	− ⅛
Frobex	2000	20	20	20	+ 1
GH Steel	1200	$8	7⅝	8	+ ¼
Gaz Metr	500	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Gaz M 6w	300	105	105	105	
Gen Dis	12400	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
GMC	1375	$51⅜	50½	51¼	+ ¾
Genstar L	1059	$19	18¾	18¾	
Genstar L w	1000	$5⅝	5½	5½	− ⅛
Gnt Masct	2500	115	111	115	
Giant Yk	200	$15	15	15	+ ¼
Gibral	36320	$8¾	8½	8⅝	
Glendale	400	415	415	415	
Goldund M	2000	55	55	55	− 1
Goodyear	100	$14½	14½	14½	+ ¼
G Mckay A	100	$6½	6½	6½	
Graft G	100	$27½	27½	27½	− ¼
Granduc	250	245	245	245	+10
Gt Oil Sds	250	$7⅜	7½	7⅜	− ¼
GL Nickl	750	160	156	156	− 9
GL Paper	395	$21⅛	21⅛	21⅛	− ⅜
GL Pap w	350	$5½	5⅜	5⅜	− ¼
Gr Plains	500	$38½	38½	38½	+ ⅛
Gt W Life	z98	$63	62¾	63	
Gt West S	1600	$5¼	5⅛	5⅛	− ⅜
G West wt	1000	145	145	145	− 4
Greyhnd	4125	$16½	16⅛	16⅛	− ⅜
Guar Trst	506	$8⅛	8	8⅛	+ ¼
Gulf Can	4 50	$30⅛	29¾	30	
Gulfstrem	6000	79	75	75	− 1
		H	to	O	
Halifax D	1000	235	235	235	− 5
Hambro C	1350	300	295	295	− 5
H Group	400	$5¾	5¾	5¾	− ⅛
Hard Crp C	200	$6	6	6	+ ½
Harris J S	3800	390	380	385	− 5
Hawker S	2880	$6¼	6	6⅛	+ ⅛
Hayes D A	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ¼
ollinger	100	$34⅛	34⅛	34⅛	+ ⅜
Homco Ind	200	410	410	410	−10
Home A	1125	$38⅞	38¾	38¾	+ ¼
Home B	950	$36¾	36¾	36¾	
Horne Pit	500	335	335	335	+10
Houston O	3700	186	181	185	+ 5
Hud Bay A	6544	$21¼	21	21	− ⅛
H Bay Co	6450	$17¼	16⅞	16⅞	− ⅜
HB Oil Gas	325	$30¼	30¼	30¼	
Huron Eri	1450	$25⅞	25½	25¾	+ ½
Husky Oil	1960	$16¾	16½	16¾	
Husky D w	5512	62	60	60	− 6
Hydra Ex	z100	70	70	70	
IAC	10450	$17¼	16⅝	17	+ ½
IAC 4½ p	220	$49¾	49¾	49¾	
IAC wt	4540	450	400	450	+25
Imasco	325	$28¾	28¾	28¾	− ¼
Imasco A p	100	350	350	350	+ 5
IOil A	19867	$30¾	30	30¼	− ¼
Imp Oil B	z50	$30½	30½	30½	
Indal Can	500	$12⅛	12	12	− ⅛
Indusmin	650	$9	8⅜	9	+ ¾
Ind Adhes	300	$14½	14½	14½	+ ½
Inglis	165	$13¼	13¼	13¼	+ ½
Inland Gas	455	$8½	8½	8½	
Inter-City	1800	495	490	495	
Inter C A p	z35	$14¾	14¾	14¾	
Intrmetco	1900	385	375	385	+15
IBM	239	$220½	215	220½	+ ½
Int Mogul	855	$7⅜	7¼	7¼	− ¼
Inco	21635	$28¼	27⅛	27⅛	− ⅞
Int Obaska	1500	34	33	33	− 1
Interpool	750	$11¾	11⅜	11¾	− ⅛
Int Div	z20	250	250	250	
Intpr Pipe	1525	$16⅜	16¼	16⅜	− ⅛
Int Pipe w	1025	420	410	410	− 5
Ipsco	2991	$16¼	16	16	− ⅜
InterTech	5000	18	18	18	+ 1
Inv Group	2100	$7	7	7	− ⅛
Inv Grp A	4240	$7½	7⅛	7⅛	− ⅜
Inv Grp 5 p	200	$15½	15½	15½	− ¼
Iron Bay T	1600	450	450	450	−10
Irwin T A	100	285	285	285	+10
Iso	100	135	135	135	− 2
ITL Ind	4300	210	202	205	− 5
IU Intl	10150	$13⅜	13⅜	13⅜	− ¼
Ivaco Ind	3860	$14¼	13⅞	14	
IWC Com	2700	144	142	144	+ 3
Jannock	612	$6⅞	6¾	6¾	− ⅛
Jannock D	750	$6¾	6⅜	6⅜	− ⅛
Jannock B	425	$12⅛	12⅛	12⅛	− ⅜
Jelex		See list below.			
Joliet	500	24	24	24	− 1
Jorex Ltd	500	47	47	47	− 2
Kaiser Re	1025	450	440	440	−10
Kaiser w	9200	203	198	198	− 5
Kam Kotia	700	85	85	85	+ 3
Kaps Tran	2650	229	225	229	− 1
Keen Ind	400	$6¼	6	6	+ ¼
Keeprite B	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Kelsey H	z15	$8⅜	8⅜	8⅜	
Kenting	z60	$6	6	6	
Kerr Add	1301	$11¼	11	11	− ⅛
K Anacon	5625	30	29	29	− 1
Koffler	600	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Koffler w	2000	154	150	150	− 4
Labatt A	1138	$25⅞	25¼	25¼	− ½
Labatt A p	400	$25¾	25⅜	25⅜	− ½
Lacroix I	100	$5¼	5¼	5¼	
Lailaw	23100	$6	5¾	5⅞	− ⅛
LOnt Cem	4183	345	335	335	−15
L Osu	6000	7	7	7	+ 1
Laura Sec	1110	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Laura	10000	73	70	73	+ 1
Lau Fin	700	$10	10	10	
Leigh Inst	4700	255	245	254	+ 9
Liberian	500	$9⅝	9⅜	9⅜	
Linc A p	300	$21½	21½	21½	
Living pr	100	$38	38	38	− 1
Lob Co A	1450	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Lob Co B	3250	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Lob Co pr	z50	$24⅝	24⅝	24⅝	
Lob Ltd Bp	550	$16¾	16¾	16¾	
Lochiel	3600	198	181	190	+10
Loeb M	600	345	345	345	
Lost River	3300	345	325	345	−15
Lytton M	355	160	160	160	− 8
	M	to	O		
Maclarn A	1000	$28	28	28	+1¼
Mclan H A	300	$7¾	7¾	7¾	+ ½
MB Ltd	4965	$27¾	27⅛	27⅛	− ⅜
Madeline	6415	$5¼	490	490	−35
Madsen	7500	180	175	179	− 6
Magnason	700	240	240	240	
Maher	300	$42	42	42	− 1
Maher pr	100	$6⅛	6⅛	6⅛	−1¼
Maislin I	100	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Majst Wil	6100	$6⅝	6¼	6½	
Major H D	200	360	360	360	
Malartic	900	141	140	141	
Man Bar	5000	110	107	110	
M Lf Gard	155	$25⅛	25⅛	25⅛	− ⅜
Marcana	2801	16	16	16	− ½
Maritime	421	$16¾	16⅝	16¾	
Martin	3000	35	34	35	
Martin r	147900	1½	1	1	
Mass Fer	7396	$18	17⅝	17⅞	
Matchan	3500	14	13	14	+ ½
Mattgmi	1502	$14⅞	14¼	14¼	− ⅝
Mc Intyre	425	$37½	37½	37½	+ ½
MDS Helth	1400	265	262	265	
Mentor	200	180	180	180	− 1
MEPC	7300	$8¼	8	8	
MEPC w	1400	300	270	270	+20
Mercantil	1045	$18⅜	18⅜	18⅜	− ⅛
Meta Uran	3000	17	16½	16½	− ½
Met Stors p	z10	$16	16	16	
Met Str 67 p	100	$16¼	16¼	16¼	
Met Trust	100	$20	20	20	
Microsyst	2820	$5¾	5½	5⅝	− ⅛
Micrsys w	700	294	285	285	+10
Milt Group	400	230	221	221	− 9
Mindamr	3100	240	230	230	−10
MLW Wor	200	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
Molson A	1155	$22¼	21¾	21¾	− ⅝
Monenco	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ¼
Mtl Trust	325	$13⅛	12¾	13	− ½
Moore	8865	$52⅜	51⅞	52	− ¾
Morse pr	z40	$38½	38½	38½	
Morse B pr	z40	$34¾	34¾	34¾	
Mt Wright	1000	18	18	18	+ 2
MTS Inter	1000	35	35	35	
Multi-Mi	1100	58	58	58	− 2
Multi Acc	1528	425	400	400	−25
Murphy	100	$7½	7½	7½	
Mymar M	2222	69	65	69	+ 7
NaChrs I	4900	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Nat Drug	151	480	480	480	−10
Nat Drug p	z62	$7½	7½	7½	
Nat Pete	2500	31	31	31	+ 1
Nat Sea A	z50	$15⅜	15⅜	15⅜	
N B Cook	100	260	260	260	
NBU Mine	2100	350	345	350	+ 5
Neonex	4330	199	190	195	− 5
New Cal	5000	24	23	23	
Newconx	1000	$5⅛	5	5⅛	+22
N Dimens	z200	12	12	12	
N Goldvue	3000	13	13	13	− ½
N Kel	12000	37	36	36	− 1
N Provid D	1000	31	31	31	− 1
N Que Ragl	500	455	40	440	− 5
N Senator	4000	22	21	21	− 2
N Yok Oil	600	60	60	60	− 3
Nick Rim	z525	8½	5	5	
Noble M	1000	57	57	57	
Noranda A	2963	$41¾	41⅜	41½	− ¼
Norbaska	1000	18	17	17	− 3
Norlex	2500	22	22	22	
Normick P	100	390	390	390	+10
NC Oils	3100	430	415	425	− 5
NCO pr	z95	$32	32	32	
Nor Ctl G	2420	$11¼	11¼	11¼	
Nor Ctl B p	600	$20⅞	20⅝	20⅞	+ ⅛
Nor Ctl 65p	z35	$27	27	27	
Nor Elect	z50	$23⅜	23⅜	23⅜	
Northgat	600	$6	6	6	
Northld	3000	17	17	17	
N Rock	1000	21½	21½	21½	+1½
NS Savngs	100	$15½	15½	15½	
NSI Mark	1000	100	100	100	− 5
Numac	5000	$12½	12⅛	12½	+ ¼
Nu-Wst A	300	$6¾	6⅜	6⅜	
Nu-Wst B	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Oakwood P	7927	160	155	155	− 5
Obrien	2400	82	78	78	− 4
Ocdentl Pt	1225	$9½	9⅜	9⅜	− ⅛
Oceanus I	1025	58	58	58	− 7
Ocelot Ind	300	455	450	455	+ 5
Okanagan	100	$6	6	6	
Ontario Tr	100	$5	5	5	
Orchan	450	415	410	415	+ 5
Oshawa A	1930	$6¼	6⅛	6⅛	− ⅛
Osisko	4000	27	27	27	− 1
	P	to	S		
ac Coper	2000	69	67	69	+ 1
Pac P	12920	$22⅜	22¼	22¼	− ¼
Pac West A	1440	$8⅞	8½	8¾	− ¼
Pac WA A p	100	$34	34	34	− 2
Page Pet	2000	215	205	215	
Pamour	9225	$12¼	11¾	12⅛	
Pancana I	500	125	125	125	
PanCdn P	600	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Pan Centr	500	150	150	150	−10
Pan Ocean	6820	$11⅜	11⅛	11⅛	− ¼
Paulin	100	385	385	385	+25
Pe Ben O	1900	$5¼	5	5	
Pembin A	100	290	290	290	−10
Pembin B	100	260	260	260	
Pemb D p	1600	$24½	24½	24½	+ ¼
P Jewl	464	$6	6	6	− 1
Petrofina	100	$22½	22½	22½	+1⅜
PeytoOils	6550	$6¾	6⅜	6½	− ⅜
Pick Crow	7020	70	70	70	+ 1
Pine Point	1035	$31	31	31	+ ⅜
Pitt Eng C	200	$11	11	11	
Place G	7500	42	41	41	− 3
Placer	1149	$21¼	20½	20½	− 1
Pominex	900	63	63	63	+ 3
Ponder	4000	54	50	54	+6½
Pow Corp	900	$11⅞	11½	11½	− ½
Pow Crp pr	150	$25¼	25¼	25¼	− ¾
Pow C 5 pr	100	$11⅜	11⅜	11⅜	− ⅜
Prado Exp	2700	250	235	235	−15
Precamb	8800	155	145	145	− 6
Prec w	11750	75	70	70	− 5
Prem Iron	300	120	120	120	−15
Preston	1800	$14¼	14¼	14¼	
Price Co	2145	$14	13¾	13¾	− ¼
Provigo	500	$8	7⅞	8	+ ½
Puma P w	2000	30	29½	29½	+3½
Pure Silv	1400	220	205	205	−20
Pursidds	3200	125	120	120	− 5
Qasar Pet	500	425	425	425	+25
Que Man	1500	21	21	21	+ 1
Q Mattgmi	3000	53	53	53	+ 2
Que Sturg	1525	$7	6⅞	6⅞	
Que Tel	110	$16	16	16	− ½
Ram	2800	245	220	220	−20
Ranger	1990	$31¼	30½	30⅝	+ ⅛
Rnk Org A	400	$5⅝	5¼	5¼	− ½
Readers D	400	$14½	14½	14½	
Redpath I	325	$21¾	21⅝	21⅝	+ ⅛
Reed Oslr A	899	$8	8	8	
Reichhold	4210	$26½	26⅜	26½	
Reich wt	755	$16	15	16	
Repub Res	2000	70	70	70	− 5
Res Servic	600	240	240	240	
Revelstk	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Revelstk p	100	$12½	12½	12½	− ¾
Revnu Prp	3010	145	142	144	− 1
Rio Algom	5320	$30	29¼	30	+ 1
Rio 580 pr	285

l'économie

A sept, ils battent le Canada

Les plus gros de l'industrie

par Jean Chartier

Les sept plus grandes corporations industrielles des États-Unis ont surpassé la production nationale brute de tout le Canada en 1973. Telle est la constatation étonnante à laquelle mène un examen des derniers chiffres compilés par la prestigieuse revue américaine Fortune.

Les ventes des sept supergrands ont atteint, croyez-le ou non, les $130 milliards.

Il s'agit d'une production presque aussi considérable que celle de toute la Chine avec ses 800 millions d'habitants.

Le premier des supergrands, General Motors, affiche pour l'année dernière un chiffre de ventes de $35 milliards, Malgré la crise du pétrole, la situation de la compagnie est demeurée très saine, puisque les bénéfices nets par rapport aux ventes s'établissent à 6.7 p. cent alors que les mêmes bénéfices par rapport au capital-actions se situent à 19.1. La grande corporation dont l'ombre plane sur Détroit n'a d'ailleurs que reflété la performance exceptionnelle qu'ont la plupart des grandes corporations américaines pour leur dernier exercice financier.

Après General Motors, viennent en un même peloton Exxon et Ford. Elles présentent, respectivement, un chiffre d'affaires de $25 et $23 milliards. Puis en arrière, six compagnies se talonnent avec des ventes de l'ordre de $10 à $11 milliards. Il s'agit, dans l'ordre, de Chrysler, General Electric, Texaco, Mobil Oil, IBM et ITT.

Un autre groupe de huit firmes ont vendu entre cinq et dix milliards de dollars. On y trouve Gulf, Standard Oil of Cafilornia, Western Electric, U.S. Steel, Westinghouse, Standard Oil of Indiana, Du-Pont de Nemours et General Telephone. En tout, ces dix-sept monstres ont vendu pour $200 milliards de dollars en marchandises en une seule année.

Le club des géants ne cesse d'ailleurs de s'agrandir. Il y a maintenant 167 compagnies faisant des ventes de plus d'un milliard de dollars. Le cinqcentième géant industriel américaine a vendu pour une valeur de $242 millions en 1973.

En tout, la production des cinq cents géants de l'industrie a contribué pour l'équivalent de la moitié des ventes pour plus de $667 milliards de dollars. Évidemment, on doit tenir compte du fait qu'il s'agit là de multinationales qui font affaires partout dans le monde. En réalité, leur production s'intègre a la production nationale brute de plusieurs pays et ne doit pas être calculée comme faisant partie du seul PNB des États-Unis.

Les 500 plus grandes corporations industrielles américaine

Rang '73	Compagnie	Ventes ($000)	Revenus Nets ($000)	Nombre d'employés
1	General Motors (Détroit)	35,798,289	2,398,103	810,920
2	Exxon (New York)	25,724,319	2,443,286	137,000
3	Ford Motor (Dearborn, Mich.)	23,015,100	906,500	474,318
4	Chrysler (Detroit)	11,774,372	255,445	273,254
5	General Electric (New York)	11,575,300	585,100	388,000
6	Texaco (New York)	11,406,876	1,292,403	74,918
7	Mobil Oil (New York)	11,390,113	849,312	73,900
8	International Business Machines (Arfmonk N.Y.)	10,993,242	1,575,467	274,108
9	International Tel. & Tel. (New York)	10,183,035	527,837	438,000
10	Gulf Oil (Pittsburgh)	8,417,000	800,000	51,600
11	Standard Oil of California (San Francisco)	7,761,835	843,577	39,269
12	Western Electric (New York)	7,037,290	315,305	206,608
13	U.S. Steel (New York)	6,951,905	325,758	184,794
14	Westinghouse Electric (Pittsburgh)	5,702,310	161,928	194,100
15	Standard Oil (Ind.) (Chicago)	5,415,976	511,249	46,589
16	E.I. Du Pont de Nemours (Wilmington, Del.)	5,275,600	585,600	118,423
17	General Telephone & Electronics (Stamford, Conn.)	5,105,296	352,076	196,000

Les profits: 40 p. cent de plus en 1973

Non seulement les ventes des 500 plus grands ont-elles bondi de près de 20% pour atteindre les $667 milliards en 1973 mais les profits nets ont crû de 39% pour atteindre les $39 milliards.

D'ailleurs, cette augmentation des profits a été presque généralisée puisqu'elle s'est retrouvée chez 425 des 500 géants industriels américains. Dans le pétrole, on l'a assez répété, la croissance des profits a été de l'ordre de 53% pour 1973. Mais, ce qu'on a moins dit jusqu'ici, c'est que la hausse des profits dans les mines, le papier et les textiles a aussi été de près de 50%. Même les produits chimiques et les métaux ont affiché des hausses supérieures de 40% aux profits de 1972.

On doit cependant signaler que seules les industries pétrolières et minières ont présenté un retour à l'investisseur en progression pour 1973. Cet indicateur mesure l'augmentation des dividendes et de la valeur des actions pour la dernière année. Or, on doit noter que seuls les titres miniers et pétroliers ont résisté de façon générale à la chute qu'a connu Wall Street en 1973.

Les bénéfices nets ont donc servi principalement à la croissance des entreprises. Autrement dit, ils ont été réinvestis pour financer les entreprises. Cependant, la valeur des actions en bourse a le plus souvent dégringolé. Pour les 500 grands, le retour sur les investissements a diminué de 25% par rapport à l'an dernier. La baisse a été particulièrement raide dans la construction des bateaux, du matériel de chemin de fer, dans l'imprimerie, l'aviation, le caoutchouc et l'électronique. Pour tous ces secteurs la baisse a été de plus de 40% par rapport à la situation prévalant en 1972.

Ce comportement paradoxal n'a été évité que dans deux secteurs. Les bénéfices extraordinaires des compagnies pétrolières et minières ont, en effet, respectivement favorisé un retour à l'investisseur de 23 et 17%

La revue Fortune fournit également la performance moyenne pour la décennie 1963-1973 des grands secteurs industriels. Ceux qui ont obtenu les plus hauts rendements pour l'ensemble de la période sont les boissons et les mines. Dans le premier cas, annuellement le retour à l'investisseur a été en moyenne de 17%, ce qui est quasi-incroyable pour une aussi longue période; dans le deuxième cas, il atteint 15%. Viennent ensuite les équipements scientifiques, les savons, les produits pharmaceutiques, le matériel de transport lourd, et le raffinage du pétrole qui affichent tous des retours moyens de plus de 10% pour toute la période. Les 500 grands embauchent 15,531,000 employés.

La Banque de Nouvelle-Écosse

Sa récente sortie s'explique par sa performance de 1973

par Alain Batty

Avec un bond de $1.7 milliard dans la structure de ses actifs, la Banque de Nouvelle-Ecosse vient de passer le cap des $10 milliards. Toutefois, malgré cette hausse prodigieuse due surtout à une augmentation sensible des prêts et des hypothèques sa situation sur le plan des bénéfices est demeurée stationnaire.

Cette situation n'est pas due à une stabilisation des revenus qui se sont élevés considérablement, mais bien plutôt à une croissance des dépenses, surtout au chapitre des intérêts sur dépôts et débentures.

C'est sans doute ce qui explique la sortie récente de la BNE face à la concurrence des filiales de banques étrangères, notamment américaines. Dans une étude récente, celle-ci soulignait que la Banque du Canada n'avait aucun pouvoir pour contrôler l'activité d'institutions financières non bancaires. D'après la BNE, près du cinquième du marché financier à court terme est contrôlé par des filiales étrangères de ce type et la situation risque d'empirer si aucune mesure légale n'est prise rapidement.

La concurrence que ces institutions excercent se faisant surtout sur les comptes de dépôt, ceci provoque des hausses sur les taux d'intérêts versés et augmente considérablement le montant des dépenses à ce chapitré.

Quoi qu'il en soit, la Banque de Nouvelle-Ecosse, dont le siège social se trouve à Toronto, a sans aucun doute bénéficié de la situation d'ensemble de l'économie canadienne qui a été caractérisé par une expansion remarquable en 1973.

D'une part le produit national brut a crû de près de 7 p. cent en volume d'autre part la masse monétaire a sensiblement augmenté, c'est-à-dire d'environ 20 p. cent, ce qui a été supérieur aux prévisions et favorable à l'activité commerciale. Si nous ajoutons à cela la formidable croissance des prix, notamment dans le secteur des matières premières, des valeurs foncières et des coûts de construction, nous comprendrons pourquoi la demande de crédit a été si forte en 1973.

Dans un tel contexte inflationniste, les entreprises, pour la plupart fonctionnant à pleine capacité, ont eu recours à des prêts commerciaux plus élevés que par le passé pour stocker des matières premières en vue de se protéger des augmentations futures et pour accroître leur capacité de production puisque la demande était supérieure à l'offre au cours de 1973.

À l'issue d'une telle année, on ne s'étonne pas que les affaires aient été bonnes pour les banques canadiennes opérant tant au pays qu'à l'étranger.

Un actif de 10 milliards

Dès le mois de juillet 1973 l'actif de la BNE a dépassé les $10 milliards, ce qui témoigne d'une activité soutenue si on considère que l'augmentation est de 21%; l'actif a doublé depuis 1968 et quadruplé depuis 1963. Cette augmentation est surtout attribuable à la croissance des prêts hypothécaires se sont haussés de $150 millions au cours de l'exercice 1973. La demande s'est faite persistante en ce domaine malgré l'augmentation rapide des frais de construction et du prix des terrains équipés. Il faut croire que la psychose de l'inflation conduit toujours les gens à investir dans la maison unifamiliale, même si les prix sont élevés.

L'immobilier présente donc toujours aux yeux du public, et plus que jamais en période d'inflation, un moyen sûr de garantir l'épargne et de la mettre à l'abri de l'érosion monétaire.

Dans ce contexte, la BNE a créé une société de crédit hypothécaire, la Société hypothécaire BNE.

Par ailleurs, la BNE se défend d'avoir favorisé les gros emprunteurs pendant les périodes de restriction du crédit, contrairement à l'accusation qui fut portée par les premiers ministres des provinces de l'Ouest à Calgary à l'été 1973. La BNE qui circonscrit le prêt de la petite entreprise entre $100,000 et $1 million annonce dans son rapport annuel que cette catégorie de prêts commerciaux a augmenté de $107 millions alors que l'ensemble des prêts de plus de $5 millions ont diminué de $11 millions. On se souviendra que la Banque du Canada avait suggéré un taux d'intérêt préférentiel pour les emprunts n'excédant pas $100,000.

Les liquidités

Concomittamment à l'augmentation des taux d'intérêts, la BNE a modifié la structure de ses liquidités. Les titres en dollars canadiens composés moitié-moitié d'effets publics et d'effets de société, ont diminué de $55 millions alors que les prêts au jour le jour ont augmenté de $104 millions étant donné que l'augmentation des taux d'intérêt à court terme a rendu ce secteur plus lucratif. En ce qui a trait à l'actif en monnaies étrangères, l'augmentation est de $960 millions, soit 28 p. cent et la marge de bénéfices pour ce poste a nettement diminué en fin d'année. Les opérations en eurodollars se sont maintenues jusqu'à la fin de l'exercice mais ont souffert de la hausse des taux d'intérêts au Royaume-Uni et en Europe, ce qui a entraîné une augmentation des frais d'emprunt et une baisse des revenus.

En ce qui concerne le principal poste du passif, c'est-à-dire les dépôts en devises canadiennes et étrangères, l'exercice 73 s'est soldé par un total de plus de 9.5 milliards, répartis en 5 milliards pour les dépôts en dollars canadiens et 4 milliards pour les dépôts en devises étrangères.

Il est notoire que les comptes de dépôts sont l'objet d'une concurrence de plus en plus serrée car de nouvelles institutions sont venues s'ajouter aux banques traditionnelles, au nombre desquelles il faut compter les sociétés de fiducie, les compagnies de prêts et les coopératives de crédit.

Cette concurrence active a pour conséquence un rajustement des taux d'intérêt offerts par les différents organismes et une surenchère dans ce domaine qui s'inscrit et contribue à la tendance généralisée à la hausse qui prévaut actuellement.

Malgré le niveau élevé atteint par les taux d'intérêts sur les effets à court terme on remarque que les dépôts à demande ont connu un franc succès à la BNE. Il semble que le taux élevé de l'inflation ainsi que l'incertitude qui a caractérisé le marché des valeurs mobilières en 1973 aient poussé de nombreuses sociétés à maintenir un solde adéquat de fonds de roulement et par là à placer leurs liquidités dans des dépôts à demande.

Pour ce qui est des dépôts en devises, de plus de 4 milliards, plus de la moitié sont en dollars américains et il est intéressant de noter que la quasi-totalité des détenteurs de ces comptes n'habitent pas les États-Unis.

La compression des profits...

Les revenus de la Banque de Nouvelle-Écosse se sont accrus d'environ 38% en 1973 pour atteindre le chiffre record de $771 millions alors que les profits bruts atteignaient $109 millions. La croissance de ceux-ci n'atteint toutefois que 1.8% de plus qu'en 72, par rapport aux revenus.

Cette situation amène le montant des profits après impôt à environ 7% des revenus alors que l'année dernière il était de 10.2% pour des revenus de $558 millions.

L'augmentation spectaculaire de $200 millions du principal poste de revenu, soit les revenus de prêts, a été rognée par l'augmentation non moins extraordinaire du principal poste de dépense, à savoir les intérêts versés sur les dépôts, qui est passé de $280 millions en 1972 à $450 millions en 1973. Cela expliquerait en partie la réaction de la BNE face à la concurrence des filiales de banques étrangères.

Il ne faut cependant pas s'y tromper; l'année a été très bonne pour la BNE qui, grâce à la situation inflationniste, a vu ses demandes de prêts et d'hypothèques croître à une vitesse remarquable pour atteindre le chiffre de $5.9 milliards, ce qui a entraîné des revenus de prêts de $646 millions pour l'année.

Si on retire les provisions pour impôt, les dépenses en salaire et les autres frais, le solde des bénéfices pour l'exercice s'élève à $36 millions alors qu'il était de $33 millions l'année passée et de $10 millions en 1964.

Au chapitre des dividendes la BNE verse depuis quelques années environ la moitié du profit, soit $18 millions pour 73 ou $1.06 par action. En 71 elle en avait versé $14 millions.

L'augmentation des dividendes n'est donc pas du même ordre que celle des revenus.

Si la situation actuelle permet aux banques d'augmenter les prêts pour répondre à la demande très forte, elle les oblige à suivre l'escalade en matière de taux d'intérêts versés, ce qui a probablement empêché la BNE de faire des profits excessifs.

D'un autre côté, on peut dire que les banques profitent de la situation inflationniste puisque les demandes de prêts, y compris les hypothèques, augmentent de façon démesurée et que c'est de là qu'elles tirent la grande majorité de leurs revenus.

RÉUNIONS DES LECTEURS DU JOUR

MERCREDI, 12 JUIN, 8 P.M.

RENÉ LÉVESQUE, CHRONIQUEUR AU JOUR
GUI CARON, PRÉSIDENT DES AMIS DU JOUR
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE: CLAUDE GODIN

MAURICIE
HÔTEL DES CHUTES
SHAWINIGAN

LUNDI, 17 JUIN, 8 P.M.

RENÉ LÉVESQUE, CHRONIQUEUR AU JOUR
GUI CARON, PRÉSIDENT DES AMIS DU JOUR
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE: DR. JACQUES BOULAY

QUÉBEC
MOTEL UNIVERSEL
CHEMIN STE-FOY

MARDI, 18 JUIN, 8 P.M.

LECTEURS DEMEURANT AU NORD DU BOUL. MÉTROPOLITAIN ET À L'OUEST DE DÉCARIE
JACQUES PARIZEAU, PRÉSIDENT DE SODEP
GUI CARON, PRÉSIDENT DES AMIS DU JOUR
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE: HENRI DRAVET

MONTRÉAL NORD-OUEST
ÉCOLE SOEUR STE-ANNE MARIE
1150 EST, BOUL. GOUIN
(PRÈS ST-HUBERT)

MERCREDI, 19 JUIN, 8 P.M.

LECTEURS DEMEURANT AU SUD DU BOUL. MÉTROPOLITAIN ET À L'EST DE DÉCARIE
JACQUES PARIZEAU, PRÉSIDENT DE SODEP
GUI CARON, PRÉSIDENT DES AMIS DU JOUR

MONTRÉAL CENTRE
AUDITORIUM LAFONTAINE
1301 EST, RUE SHERBROOKE
(PRÈS CALIXA-LAVALLÉE)

les amis du jour

Sous les auspices des Amis du Jour

Une association régionale des Amis du Jour sera constituée à chacune de ces assemblées.

387 boul. Lebeau, Montréal
H4N 1S2, tél.: 331-8961

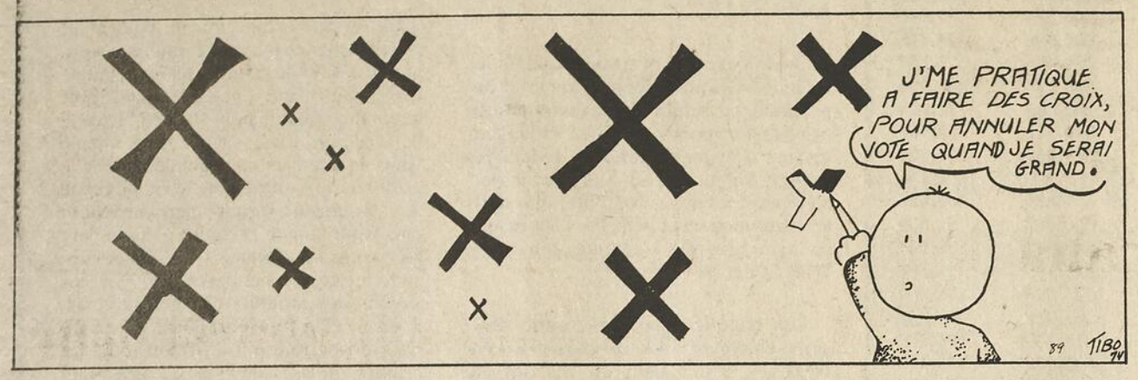
La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

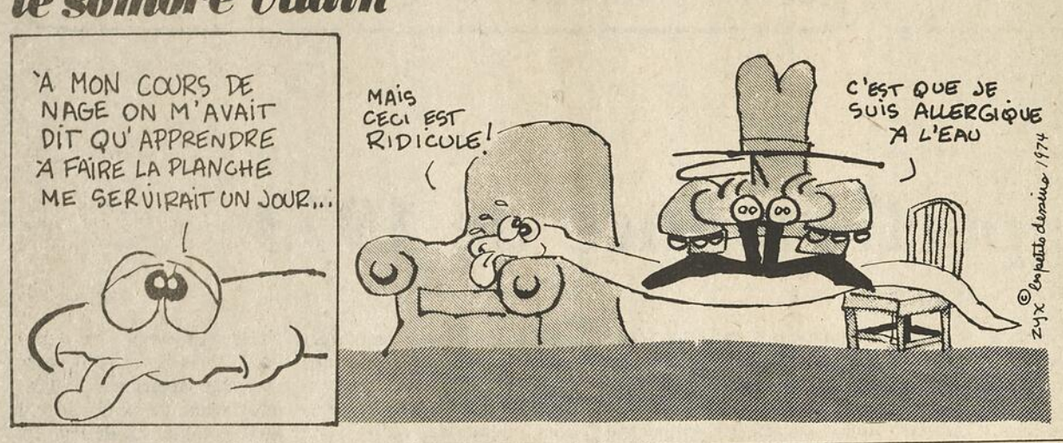
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY



unambule par tibo



le sombre vilain



le service de publicité du JOUR 331-8961

directeur
Ronald Lamoureux

publicité nationale
Gérard Lapointe

magasins à rayons et boutiques
Jacqueline Avril

concessionnaires automobiles
véhicules-moteurs
camping et caravaning
magasins de sports
Rodrigue Berger

agent d'immeuble et marchand de meubles
Robert Pépin

cinémas, spectacles, théâtre, photographie et alimentation naturelle
Jean-Normand Senay

libraires et éditeurs
Francine Tremblay

agences de voyages, galeries d'art et restaurants
Jean-Pierre Tison

nécrologie
carrières et professions
Suzanne Asselin

petites annonces
avis légaux
Ginette Tremblay

secrétaire du service de publicité
Francine Naubert

graphiste-maquettiste
François Delaney

typographie et montage
Michel Pimparé

OYEZ OYEZ OYEZ !

Les jeunes de chambly, saint-bruno et sainte-julie; LE JOUR a besoin de camelots. composez 331-8961

petites annonces

index des rubriques

IMMEUBLE
LOCATION
ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revendre
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Achèterait animaux
204 Caméras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Achèterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Ciné
230 Chasse et Pêche

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de menage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et décoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoleum
311 Déménagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouvé

EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandés
409 Couples demandés
410 Electriciens

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre
501 Pieces d'auto a vendre
502 Camions à vendre
503 Acheterait - camions - auto
504 Bateaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bicyclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

Outremont: superbe cottage semi-détaché de 13 pièces en plein coeur d'Outremont; bureau aménagé au sous-sol, idéal pour professionnel. Pour rendez-vous téléphoner à Lucille Amyot: 735-2149 ou 670-0402.

IMM. WESTGATE COURTIER

113 Logements à louer

Longueuil, 4½, moderne, insonorisé, poêle, réfrigérateur, chauffage électricité, compris; près Cegep Edouard-Montpetit. Tél.: 679-7597 ou 674-1885

5 pièces chauffées, eau chaude, poêle et refrigérateur fournis frais peint, libre le 1er juillet, très calme, 4550 Cloverdale no 3 Pierrefonds 684-8483.

116 Appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

A sous-louer appartement 1½ pièce, coin cherrier & Parc Lafontaine, près métro Sherbrooke, prix avantageux, libre le 1er juillet. appeler après 6 PM 526-4858.

117 Appartements meublés chauffés à louer

Gilford 399, coin St-Denis, deux pas métro Laurier, 2 pièces climatisées. Tapis mur à mur. $27., $30. sem. tél.: 843-5544.

118 Appartements à partager

Jeune homme sérieux, partagerais son 9½, avec étudiante ou jeune fille responsable. Entre 7:30 et 8:30 PM. 525-1245.

Jeune fille, secrétaire, désire partager son appartement avec fille. Caractère jovial. Honnête. (Masson et 8ième avenue). 376-4332.

119 Chambres à louer

Chambre à louer. Excellents avantages. Plus accès à l'appartement. Bernard & Querbes. Outremont. 270-5996.

Chambre propre, pension ou permis cuisine, T.V., 729-4069

122 Chalets à louer

Rawdon, août. 4 personnes au maximum. $80./semaine. Laisser message à 276-9956.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

207 Meubles à vendre

DÉFI

À 2 heures d'avis, vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double. Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

MEUBLES ESPAGNOL

Modèle 1974, directement du manufacturier en gros, 3 pièces, valeur $895. vendrais $475. Aucun comptant requis, pas de frais de finance, entreposage gratuit. Payable $5./semaine, 4839 Papineau, Montréal. Tél.: 527-8743.

Poêle électrique 18", blanc, en bonne condition. Idéal pour chalet. Laisserais aller à la meilleure offre. Tél. entre 8 h. a.m. et 6 h. p.m. à: 381-6983.

212 Terrains à vendre

St-Jean d'Iberville, 80 x 100, $800. Sans taxe municipale depuis 9 ans. Tél.: (514) 581-0364.

224 Divers

Ciné-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

COURS DE FRANÇAIS RATTRAPAGE

(élementaire/secondaire). En vue rentrée septembre. Méthode d ynamique. 672-6503. Rive-Sud.

Landons Français transformables, en lit d'auto, $50. Parc $8. Tél.: 273-1197.

Tente Lamond 12 x 14' $300.00 Tél.: 658-6146.

Un sofa lit, carosse, bicycle. Pour information appeler: 658-1287.

225 T.V. Stéréo radio

Abasso TV/réparations. Prop. G. Ouellette. Technicien diplômé. De 8 a.m. à 8 p.m. 324-0951.

300 Menuiserie - ébénistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers, Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

301 Rembourrage

SOULIÈRE REMBOURREUR
Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

302 Entrepreneurs

Posage de gyprox, tirage de joints, réparations générales murs. Flaurbec. 325-1807.

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général. 527-1769 soir.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

311 Déménagements - transports

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance. 737-8009.

312 Services

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. 1. ès let tres. Tél.: 524-3852.

400 Hommes demandés

Jeune homme avec connaissance du livre français et québécois comme vendeur, livreur sur route de livres en magasin, licence de chauffeur requise, salaire commission et bénéfices usuels. Pour rendez-vous, Gilles Panneton, 931-4221.

400 Hommes demandés

Une entreprise de fabrication de machinerie, recherche un soudeur-ajusteur. 363-3790.

OLDS, Cutlass, 1970, 40,000 milles, sièges baquets, conduite sport, toit rigide. Garantie 50,000 milles (transférable) $1,600. N. Valiquette. 10 à 6h. à: tél.: 679-4450.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS
POSTE OUVERT

POSTE: Directeur de succursale

ENDROIT: Zone de Hull.

RESPONSABILITÉS:
Planifie, organise, coordonne et contrôle la distribution des programmes décentralisés dans la zone de Hull.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social.
Quelques années d'expérience en service social.

SALAIRE: Selon les normes du M.A.S.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 22 JUIN 1974 AU:
Directeur du Service du Personnel
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais
Case Postale 577
Hull, (P.Q.)
J8X 3Y5

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS
POSTE OUVERT

POSTE: Chef de bureau

ENDROIT: Campbell's Bay (comté de Pontiac)

RESPONSABILITÉS:
Assiste le directeur de la zone de Hull dans la planification, l'organisation, le contrôle et la distribution des programmes décentralisés à Campbell's Bay.

QUALIFICATIONS:
—Diplôme universitaire en service social.
—Quelques années d'expérience en service social.

SALAIRE: Selon les normes du M.A.S.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 22 JUIN 1974 AU:

Directeur du Service du Personnel
Centre de services Sociaux de l'Outaouais
Case Postale 577
Hull, (P.Q.)
J8X 3Y5

401 Hommes femmes demandés

Hommes de ménage à temps partiel pour laver murs et plafonds. Tél. après 6 h. P.M. à: 731-8439.

402 Femmes filles demandées

Secrétaire légale. Sténo dactylo. Travail 3 jours par semaine. 843-4005.

407 Emplois demandés

RÉDACTEUR: Professionnel ferait tout travail de rédaction sur commande, travaux de recherches, rapports, articles, discours, curriculum, etc., Rejean Levesque. Tél.: 527-2718.

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre

CORBILLARD 1963 (Cadillac) très bien entretenu. Intérieur modifié. Prix à discuter. Tél.: 271-0629, après 6 heures.

CITROEN DS-21 - 1972 de luxe, radio, AM-FM, parfaite condition 324-4395.

RENAULT 1971 - R-10, 1300 manuelle, radio, bonne mécanique. Tél.: 324-4395.

M.G. Midget 72, 20,000 milles, radio Am/FM, meilleur offre, 679-7176.

73 DATSUN Modèle 510, excellente condition 658-6623, concessionnaire

MAZDA 808, 73, Station-wagon, radio, pneus michelin, 658-6623

VOLVO 69 142S, tout équipée, Fort Chambly 658-6623.

VOLVO 74 tout modèle, prix compétitifs, Fort Chambly 658-6623

506 Motocyclettes bycicletes

KAWASAKI, 1973, 900cc, comme neuve, toute équipée, 3,000 milles. Après six heures: 435-1282

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

L'ORGANISME
Une grande institution du secteur para-public, connue pour son dynamisme.

LES RESPONSABILITÉS
Se rapportant à la haute direction de l'institution, il aura pour tâche d'organiser la préparation, la rédaction et la diffusion de l'information à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution.
En outre, il aura la responsabilité de développer et de promouvoir un programme de relations publiques auprès de différents milieux hétérogènes de la société québécoise.

LE CANDIDAT RECHERCHÉ
Détiendra un diplôme de premier ou de second cycle et sera âgé de 30 à 45 ans. Il devra, en plus de solides capacités administratives, manifester des qualités évidentes de créativité, de dynamisme et surtout le sens des communications orales et écrites et des relations humaines. Le poste présente un défi à un candidat ayant déjà manifesté du leadership, de la souplesse et un intérêt pour des expériences dans un milieu social progressif.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Le poste intéressera les candidats dont le traitement actuel se situe autour de $18,000.
Prière de faire parvenir un curriculum vitae avec la mention "Concours no. 74-051".

LES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION DDA LTÉE

Cité du Havre — Aile no. 3 — Montréal H3C 3R5

le consommateur

Les citoyens ont le droit fondamental de vivre, et de survivre...

L'injustice dont est victime, l'épouse trop jeune pour recevoir la pension de vieillesse, et trop âgée pour le marché du travail, sera l'objet de la première action d'un Comité nouvellement formé pour la défense des droits de vivre et survivre des citoyens.

C'est à la suite de nombreuses injustices sociales constatées depuis quelque temps, qu'un groupe de personnes ont décidé de former ce comité pour la Défense des droits de vivre et de survivre. La femme trop jeune pour la pension de vieillesse, et trop vieille pour le marché du travail, surtout lorsqu'elle n'y a jamais été, devient par la force des choses une assistée sociale qui fait face tous les jours aux problèmes de diminutions successives sur le montant d'aide sociale, à cause entre autres, de l'inflation.

Organisation permanente

Le Comité a reconnu le besoin justifié d'une organisation permanente, accompagnée d'une politique d'action, afin de combattre l'injustice sous toutes ses formes. Le Comité s'est donné comme tâche de répondre aux besoins. Selon l'urgence et l'actualité, il pourra se former en délégation, faire des dénonciations d'injustices commises, et soutenir des revendications précises.

La première revendication du Comité porte sur la pension de vieillesse. Il exige qu'on abaisse l'aège de la pension à soixante ans, que le montant soit porté à $250.00, et que la femme plus jeune que son mari ne soit plus pénalisée par des lois contradictoires.

Le Comité a déjà formé un exécutif dont le premier mandat est de recruter des membres. **Une première réunion des personnes intéressées à se joindre au groupe aura lieu très bientôt. La présidente de ce Comité est Mme Yvette Gosselin, et la secrétaire, Mme Blanche Gélinas.**

On s'inscrit à ce Comité en écrivant au Comité pour la défense des droits de vivre et de survivre des citoyens, Case postale 11, Station Beaubien, Montréal.

Un meilleur service pour les malades atteints de sclérose en plaques

La direction de la Société canadienne de sclérose en plaques vient d'annoncer sa décision de mettre sur pied une section Québec, dont les bureaux seront bientôt ouverts à Montréal et dont l'objectif sera d'implanter de nouveaux bureaux régionaux à travers la province et d'appuyer les efforts de ceux qui y existent déjà.

La Société canadienne de sclérose en plaques est un organisme national qui offre des services aux personnes atteintes de cette maladie, dont on ne connaît encore ni la cause ni le mode de guérison. Une des principales responsabilités de la Société est d'appuyer la recherche qui s'effectue dans ce domaine à travers le monde.

Récemment de passage à Montréal, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association de Montréal de la sclérose en plaques, le président de l'organisme national, M. Peter Lowry, a annoncé la nomination de M. Jean Delage au poste de directeur général de la section Québec.

La tâche de ce dernier sera de répondre aux demandes de renseignements des malades, d'évaluer la nature de leurs besoins à travers la province, de leur offrir certains services spécialisés, de mettre sur pied des bureaux régionaux là où ce sera nécessaire et d'appuyer les efforts de ceux qui existent déjà.

La Société canadienne de sclérose en plaques a été fondée il y a 25 ans par l'Association de Montréal de sclérose en plaques, qui demeure encore très active dans la région métropolitaine.

La prolifération des armes nucléaires ne menace pas le marché d'exportation des réacteurs canadiens

MONTRÉAL (PC) — Le risque qu'une dissémination des connaissances en matière de techniques relatives à la production d'énergie nucléaire puisse conduire à une prolifération des armes nucléaires ne fera pas disparaître le marché d'exportation des réacteurs nucléaires canadiens, a déclaré lundi M. Gordon Leaist, directeur de la mise en marché à l'Énergie atomique du Canada, Limitée.

Tout pays qui reçoit du Canada une assistance dans le domaine nucléaire mais qui n'a pas signé le traité de 1970 sur la non-prolifération des armes nucléaires est tenu, a ajouté M. Leaist au cours d'une entrevue, de se conformer aux procédures de vérification de l'Agence internationale de l'énergie atomique, organisme spécialisé des Nations unies qui a son siège à Vienne, avant que le Canada puisse traiter avec lui.

L'Argentine, qui a récemment signé un contrat pour l'acquisition d'un réacteur canadien de 600 mégawatts du type CANDU, a ainsi accepté de se conformer aux procédues de vérification de l'AIEA, a précisé M. Least devant les délégués à la réunion annuelle de l'Association nucléaire du Canada.

On s'attend par ailleurs à ce que la République de Corée, qui se propose également d'acquérir un réacteur CANDU et s'est prévalue d'une option pour l'achat d'un autre, s'engage à accepter ces mêmes procédures. D'autres pays dont le Japon, Israel et l'Iran ont manifesté leur intérêt pour les réacteurs CANDU.

Le cas indien

M. Leaist a d'autre part fait allusion à l'explosion d'un "engin nucléaire" indien le mois dernier, après 18 ans de coopération étroite entre l'Inde et le Canada dans le domaine des techniques de production l'énergie nucléaire.

On sait que le Canada, qui considère qu'il n'y a pas de différence entre les explosions nucléaires effectuées dans le cadre de présumées applications pacifiques et les explosions visant à des fins militaires, a interrompu toute assistance nucléaire au gouvernement de New Delhi.

M. Leaist a souligné à ce propos que la question des explosions nucléaires "à buts pacifiques" est présentement l'objet de négociations entre le ministère des Affaires extérieures et l'AIEA.

Le Canada souhaiterait notamment obtenir de l'AIEA l'assurance d'une vérification des approvisionnements en combustibles fissiles de tout pays recevant une assistance nucléaire de la part du Canada, afin d'éviter qu'une partie de ces approvisionnements ne soient détournée vers la fabrication d'armes nucléaires.

M. Leaist a noté d'autre par devant les délégués de l'association que l'inquiétude qui règne dans le monde au sujet de la disponibilité et du prix du pétrole contribue à rehausser les avantages des réacteurs CANDU, lesquels utilisent de l'uranium naturel contrairement aux réacteurs de types américains qui, eux, doivent être alimentés en uranium enrichi, plus couteux et nécessitant plus d'énergie.

C'est ainsi qu'après avoir été négligé pendant des années, le système de production d'énergie du type CANDU, dont le fonctionnement est basé sur l'utilisation de l'eau lourde et la fission de l'uranium naturel, s'est placé au premier plan sur la scène internationale, grâce, en partie du moins, à une campagne de promotion destinée à persuader les Britanniques d'adopter la technique CANDU dans leurs programmes de mise au point nucléaire.

Soulignons enfin que l'uranium, qui se vend actuellement à $8 la livre environ, ne représente qu'un trentième du coût de production d'énergie d'un réacteur CANDU. Une livre d'uranium suffit à produire assez d'électricité pour un logement pendant deux ans.

L'état de santé du gouverneur général s'améliore

SHERBROOKE (PC) — L'état de santé du gouverneur général Jules Léger a continué à s'améliorer mardi: il a passé une bonne nuit, récupérant de la défaillance cérébro-vasculaire qui l'a terrassé, samedi soir.

M. Roger Nantel, membre du cabinet du gouverneur général, a précisé que les médecins, au Centre Hospitalier universitaire de l'Université de Sherbrooke, l'ont informé que M. Léger a passé une bonne nuit et que "tout progresse à leur satisfaction". Selon M. Nantel, M. Léger "combat vigoureusement sa maladie, s'assoit dans son lit et peut même se passer d'aide en prenant certains de ses repas."

La journée

De l'unité de soins intensifs de l'hôpital, M. Léger a été transféré lundi dans une chambre privée, lorsqu'il a passé la période critique de 48 heures dont les médecins avaient fait état peu après que le gouverneur général eut été terrassé lors d'un banquet suivant la graduation de l'Université de Sherbrooke.

D'après M. Nantel, il n'est plus question de tests mardi; il n'y a plus qu'à attendre.

D'autres membres de l'entourage du gouverneur général ont dit que M. Léger est capable de reconnaître ses proches, mais ils ont refusé de dire s'il est vrai — comme la rumeur l'a voulu — qu'il est paralysé du côté gauche ou s'il est encore capable de parler. Dimanche, le Dr Robert Sickert, de la clinique Mayo de Rochester, Minnesota, est venu par avion pour agir à titre de consultant auprès des médecins du Centre Hospitalier, mais il est depuis reparti.

avis publics

AVIS

Prenez avis que MM. Réjean Martel Q-501-944, Jean-Guy Nadeau 1-501-188, Télesphore Arel Q-501-687 D-1-2, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport de sable et de gravier pour la région numéro 08.
Tout intéessé à ladite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première publication dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

BELIVEAU ALARIE CHOUINARD
& ASSOCIÉS
Procureurs des requérants.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
No. 500 12-042991-74

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
DAME LORRAINE GOULD, ménagère, demeurant au 4047 rue Hutchison, dans les Cité et District de Montréal.
Requérant(e)
-vs-
EDWARD ALVAREZ, de domicile inconnu présentement.
Intimé (e)

PAR ORDRE
DE LA COUR
L'intimé(e) EDWARD ALVAREZ est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 5 Juin 1974.
(S) ROLANDE ALARIE
REGISTRAIRE-ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 05-006 500 654-741

COUR SUPÉRIEURE

ANDRÉ GAUTHIER, gentilhomme, résidant et domicilié au 2736 rue Masson, no. 2 dans les cité et district de Montréal,
Demandeur
vs -
DOMINIQUE GAUTHIER, tuteur à lui être nommé, présentement de lieux inconnus,
Défenderesse
et -
DAME FRANCINE TURCOTTE, mère de l'enfant, présentement de lieux inconnus,
Mise-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse et à la mise-en-cause de comparaître dans le mois.
Une copie de la présente action a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à l'intention de la défenderesse et de la mise-en-cause.

MONTRÉAL, LE 10 JUIN 1974.
Wilfrid Lefebvre
Protonotaire-adjoint C.S.M.

LABELLE, CHARBONNEAU & VILLEMURE
4935 est, rue Beaubien
Suite 103
Montréal, Québec
H1T IVI

Au moins 4% des enfants présentent une affection d'origine génétique

GENEVE (AFP) — Dans tous les pays, quatre pour cent au mions de tous les enfants nés vivants souffrent d'une affection d'origine génétique ou partiellement génétique, et un pour cent au moins de tous les nouveaux-nés présentent une anomalie chromosomique importante, indique l'Organisation mondiale de la santé OMS dans un document publié lundi à Genève.

Les troubles métaboliques graves d'origine génétique, toucheraient estime l'OMS, environ un enfant sur mille, les abérrations chromosomiques un pour cent, et les malformations congénitales environ deux pour cent.

Or, affirme l'OMS, s'il est impossible de "corriger" l'assortiment de gènes que l'individu possède à sa naissance, les progrès accomplis ces dernières années par la science permettent de plus en plus souvent d'agir sur les manifestations des gènes nocifs.

Sinsi il est possible depuis peu de diagnostiquer les troubles chromosomiques et certaines maladies d'origine génétique chez le foetus, moyennant une intervention qui semble inoffensive pour la mère et le foetus.

De même les conséquences des aberrations innées du métabolisme peuvent souvent être prévenues par un dépistage, soit à la naissance, soit dans les premiers jours de la vie, par une alimentaiton et un traitement appropriés.

Pour la prévention et le traitement des troubles d'origine génétique, l'OMS propose la création de centres médicaux appropriés chargés du dépistage rapide de ces troubles et de leur traitement.

carrières

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

recherche les services de

DEUX CHEFS DE SERVICE RESSOURCES NON INSTITUTIONNELLES

FONCTION (S) PARTICULIERE (S)

Assumer la responsabilité de la promotion, de l'évaluation de la supervision et du développement des ressources non-institutionnelles (familles d'accueil, pensions surveillées, auxiliaires familiales, etc...)

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme en service social. Quelques années d'expérience pertinente. De préférence, avoir dirigé une équipe de travail.

ENDROIT: 1 St-Hyacinthe
1 Granby

CONDITIONS DE TRAVAIL: A déterminer selon l'expérience et les qualifications.

DATE LIMITE: 27 juin 1974.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au:

Comité de Sélection
a/s Pierre Filion
Directeur
Ressources Humaines
C.S.S. Richelieu
201, Place Charles-Lemoyne
Longueuil J4K 2T5.

ENTREPRISE D'EXPLORATION MINÉRALE

recherche un

ARPENTEUR MINIER

pour exécuter l'arpentage de contrôle dans les programmes de mise en valeur et de développement et autres travaux connexes.
Lieu de travail; Québec et province.
Salaire selon expérience et avantages sociaux.

Prière de s'adresser à;

Marcel Vallée
SOQUEM
2383, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Québec
G1V 1T1
Tél. (418) 658-5400

CHEF DE DIVISION, ESTIMATION ET PRIX DE REVIENT DIRECTION PROJETS DE CENTRALES

Concours: A/G - 4-114-J71

Fonctions
Préparer les estimations du coût:
a) des études préliminaires et des études d'avant-projet,
b) des projets basés sur les rapports des études en (a),
c) des projets particuliers.

Contrôler les estimations détaillées des coûts de projets préparés par des ingénieurs-conseils ou par d'autres.

Comparer les estimations et justifier les écarts.

Exigences
Formation universitaire préférée.

Posséder une grande expérience dans l'estimation du coût et du prix de revient de la conception et de la construction d'aménagement hydroélectrique, thermique et nucléaire.

Lieu de travail: Montréal.

INGÉNIEUR DE PROJET

Concours: 0/G-4-174-J71

L'Hydro-Québec est à la recherche d'un ingénieur d'études d'avant-projet pour la direction Projets de centrales.

Fonctions
Assumer la coordination technique et la gestion d'études d'avant-projet pour l'aménagement hydroélectrique des rivières du Québec. Ce poste exige, entre autres, de tracer le plan d'ensemble d'un aménagement, de planifier et de coordonner les études techniques spécialisées de la direction et d'administrer les budgets qui y sont affectés.

Exigences
Détenir un diplôme d'ingénieur et être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (O.I.Q.).

Posséder un minimum de huit (8) ans d'expérience dans les études et travaux d'aménagements hydroélectriques.

Parler et écrire correctement le français et connaître l'anglais.

Lieu de travail: Montréal (1000, rue Guy)

Salaire
Selon les barèmes établis

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE DIRECTION PROJETS DE CENTRALES

Concours: A/G-4-125-J71

Fonctions
Le titulaire aura la responsabilité complète de la fonction Arpentage au sein de la direction; à ce titre, il sera responsable de la planification, de la direction et du contrôle des travaux d'arpentage ainsi que de l'organisation et de la surveillance immédiate des travaux arpentage aux chantiers.

Il sera secondé dans son travail par d'autres arpenteurs-géomètres, des équipes requises ainsi que du personnel de soutien nécessaire.

Il devra évoluer à l'intérieur des cadres de l'organisation actuelle de l'Hydro-Québec et jouira de tous les privileges attribuables aux employés cadres supérieurs de l'Hydro-Québec.

En plus des travaux d'arpentage incluant les titres, bornages, géodésie et photogrammétrie, le service des Relevés techniques a la responsabilité des relevés de comportement des ouvrages (auscultation), relevés hydrologiques, forages, forestrie, informatique, etc.

Exigences
Être arpenteur-géomètre, membre de la Corporation des Arpenteurs-géomètres de la province de Québec.

Posséder un minimum de 5 ans d'expérience dans des travaux d'arpentage, administration de personnel, négociation et administration de contrat de travaux d'arpentage et de photogrammétrie.

Un candidat ayant déjà travaillé au sein d'une équipe importante dans un service public méritera une considération particulière.

Lieu de travail: Montréal.

TECHNICIENS DIRECTION CONSTRUCTION DE CENTRALES

Concours: A/C-4 - 102/103-J71

Fonctions
Préparer les estimations de coûts des travaux de construction de barrages et de centrales.

Exigences
Être diplômé d'un C.E.G.E.P. dans une discipline technique pertinente ou avoir des connaissances équivalentes.

Avoir un minimum de 2 à 4 années d'expérience dans la construction lourde, et 1 année d'expérience pertinente en estimation des travaux de construction, si possible.

Savoir écrire et parler correctement le français et avoir une connaissance de l'anglais.

Lieu de travail: Montréal.

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 26 juin 1974, en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe, à

Hydro-Québec
Direction Embauchage C.P. 1606
Montréal, Qué. H3C 3H6

le monde

Colonies portugaises

Spinola parle clairement d'indépendance

LISBONNE (Reuter - APF) — Le président Antonio de Spinola a offert hier aux territoires africains du Portugal l'autodétermination, en ajoutant que le terme, tel qu'il l'emploie, implique le droit à l'indépendance politique.

Mais, a dit le chef de l'État portugais, "dans le monde contemporain, la vraie indépendance politique n'existe que si elle découle d'une réelle autodétermination, et il ne peut y avoir autodétermination que dans un climat où les institutions démocratiques fonctionnent librement et à la perfection".

Après avoir noté que de telles institutions ne fonctionnent pas encore dans les territoires d'outremer, le général de Spinola a ajouté: "Ce que l'on entend aujourd'hui par indépendance immédiate serait la négation la plus criante des idéaux démocratiques universellement acceptés et dont le mouvement des forces armées s'est inspiré. Le droit des peuples à l'autodétermination, a-t-il précisé, n'admet d'aucune manière que l'on impose aux populations des choix auxquels elles n'ont pas participé. Un peuple indépendant est celui qui choisit ses lois par la voie de la démocratie et de l'autodétermination".

La décolonisation

Le président de la République a défini en quatre points le programme de décolonisation du gouvernement portugais:

1. Rétablissement de la paix.

2. Reconstruction et développement accélérés.

3. Établissement de structures démocratiques de participation et régionalisation accélérée des structures politiques, économiques et sociales.

4. Consultation populaire en vue de sanctionner les principes ainsi énoncés.

Pour le général de Spinola, la solution des problèmes de l'outremer passe nécessairement par le rétablissement de la paix et donc par le cessez-le-feu. Ce qui est en cause dans les négociations de cessez-le-feu, a-t-il déclaré, c'est, "en passant de la lutte armée à la solution politique, la possibilité de laisser la décision finale à la conscience de tous les intéressés démocratiquement organisés".

Le président de la République a affirmé à cet égard que les idéaux qui animent les "partis émancipalistes" pourront être institutionnalisés dans la paix et la démocratie et que les chefs de ces partis pourront être intégrés dans les gouvernements locaux. Ainsi, a-t-il précisé, le cessez-le-feu implique la garantie formelle de la mise en oeuvre d'un processus de décolonisation qui devra se dérouler par phases.

Ce processus, a précisé le général de Spinola, "ira s'accélérant au rythme de nos capacités, rythme qui sera d'autant plus rapide que la participation des parties en présence sera plus large.".



(TÉLÉPHOTO AP)

Le président Nixon, en compagnie du chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, hier à Salzbourg.

Nixon entame un séjour de 3 jours en Égypte

LE CAIRE (AFP) — Le président Richard Nixon doit arriver ce midi à l'aéroport international du Caire pour une visite de trois jours en Égypte, indique un communiqué officiel publié lundi soir et exposant le programme du séjour en Égypte du président américain.

Le président Richard Nixon se rendra au palais El Tahra où il rencontrera le président Sadate pour une première séance de travail. Ce soir, poursuit le communiqué, le président égyptien et sa femme offriront un dîner en l'honneur du président Nixon et de son épouse au palais Koubbem. Les présidents Sadate et Nixon se rendront demain à Alexandrie afin d'y poursuivre leurs entretiens.

Demain soir, le président et madame Nixon offriront un banquet en l'honneur du chef de l'État égyptien .

Salzbourg

Le président Richard Nixon et le chancelier Bruno Kreisky ont discuté, hier matin, des perspectives de paix au Proche-Orient et des progrès de la détente en Europe.

Le chancelier d'Autriche a rendu visite au président au château de Klessheim, mis à sa disposition pendant son bref séjour à Salzbourg avant son départ, ce matin, pour Le Caire, où il va commencer sa tournée de six jours au Proche-Orient.

M. Kreisky était accompagné par M. Rudolf Kirchschlaeger, ministre des Affaires étrangères, et le président Nixon était assisté par le secrétaire d'État, Henry Kissinger.

Les quatre hommes d'État se sont promenés quelques minutes dans le jardin du palais baroque, situé à dix minutes de la ville, malgré la pluie fine qui n'a pratiquement pas cessé de tomber depuis l'arrivée du président des États-Unis, lundi soir.

Ils se sont ensuite réunis dans un petit salon du rez-de-chaussée pour un entretien qui devait durer un peu plus d'une heure. La conversation s'est déroulée directement en anglais, sans interprète. M. Kissinger a fait un exposé sur les négociations qu'il a menées au Proche-Orient, où le chancelier Kreisky s'est lui-même rendu en mission au mois de mars.

La plus grande partie des entretiens a porté sur les affaires européennes, sur le prochain sommet américano-soviétique, qui se tiendra à la fin du mois à Moscou, et sur les progrès susceptibles d'être réalisés dans la détente est-ouest.

Arrêt en Europe

Le président Richard Nixon s'arrêtera en Europe occidentale avant d'aller à Moscou, le 27 juin, pour le sommet américano-soviétique, a annoncé hier le porte-parole de la Maison-Blanche.

M. Ronald Ziegler, secrétaire de presse de la Maison-Blanche, a dit au cours d'une conférence de presse que le lieu de l'arrêt du président Nixon dépendrait dans une certaine mesure des résultats de la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, qui se tient les 18 et 19 juin à Ottawa.

M. Ziegler a en revanche démenti les informations selon lesquelles le président Nixon se rendrait au Japon après le sommet de Moscou. Le président doit toujours faire, en principe, une visite officielle au Japon avant la fin de 1974.

Watergate
Kissinger réagit violemment

SALZBOURG (AFP) — La crise du Watergate a poursuivi, hier, le président Richard Nixon et le secrétaire d'État Henry Kissinger jusqu'à Salzbourg, d'où ils se préparent à partir pour leur spectaculaire tournée au Proche-Orient.

Dans un de ces coups de théâtre dont l'affaire a été fertile depuis qu'elle a commencé il y a bientôt deux ans, M. Kissinger a menacé de démissionner si son rôle dans certains aspects annexes du Watergate continuait à faire l'objet d'insinuations et d'accusations devant les commissions d'enquête et dans la presse américaine.

La journée, qui devait être consacrée aux affaires européennes, avait mal commencé pour la Maison-Blanche. Lorsque M. Ronald Ziegler, secrétaire de presse du président Nixon, vint donner son briefing matinal au centre de presse de Salzbourg, il fut assailli, de la part des journalistes américains, de questions sur les derniers développements de l'affaire.

"Il n'est pas possible de mener la politique étrangère des États-Unis lorsque l'honneur et la crédibilité du secrétaire d'État sont en cause", a dit M. Kissinger, au cours d'une conférence de presse organisée à la hâte pour les correspondants de la Maison-Blanche au château de Klessheim, où résident le président et sa suite. Auparavant, M. Ziegler avait rejeté toutes les questions sur le Watergate en disant: "Nous n'avons pas l'intention d'utiliser ces voyages pour discuter de nos affaires intérieures."

Attitude Kissinger

Jamais depuis plus de cinq ans qu'il est en fonctions M. Kissinger n'avait fait devant les journalistes une telle démonstration de nervosité, d'émotivité, et même de colère mal contenue. C'était la première fois qu'une de ses conférences de presse n'était pas émaillée de plaisanteries et de rires.

Le secrétaire d'État s'est surtout montré écoeuré que la conférence de presse qu'il a donnée jeudi à Washington pour rendre compte du succès de sa dernière mission au Proche-Orient se soit transformée en un interrogatoire sur son rôle dans l'utilisation des tables d'écoute et dans la formation de l'équipe des "plombiers" de la Maison-Blanche.

La majorité des observateurs politiques américains qui accompagnent le président Nixon dans son voyage ont tendance à ne pas prendre trop à la lettre la menace de démission de M. Kissinger. Ils y ont surtout vu un moyen d'effrayer les adversaires du gouvernement sur les conséquences néfastes de leurs attaques, pendant que le président et son secrétaire d'État s'occupent des affaires du monde.

M. Kissinger n'a d'ailleurs pas fixé d'échéance à sa démission au cas où les attaques contre lui ne cesseraient pas. Il n'a pas non plus été très précis quant à la procédure à laquelle il entend avoir recours pour "laver son honneur". Il a semblé préconiser une réunion spéciale de la commission des Affaires étrangères du Sénat qui l'avait déjà interrogé sur les tables d'écoute et les "plombiers" lorsqu'elle a approuvé sa nomination comme secrétaire d'État en septembre dernier.

Le secrétaire d'État a rendu public le texte d'une lettre qu'il a adressée au sénateur William Fulbright, président de la commission des Affaires étrangères, pour lui suggérer de réexaminer sa déposition au mois de septembre à la lumière des nouveaux éléments qui ont apparu depuis lors.

Kissinger-Nixon

Tout en parlant à plusieurs reprises de démission "immédiate", M. Kissinger a reconnu qu'il n'en avait pas parlé au président Nixon, avant de tenir son extraordinaire conférence de presse. Il a ajouté qu'il allait partir aujourd'hui comme prévu avec M. Nixon pour le Proche-Orient, mais qu'il était prêt à rentrer à Washington aussitôt que la commission des Affaires étrangères le souhaiterait.

Les journalistes américains ont été prompts à trouver le biais par où atteindre le président Nixon à travers les menaces proférées par M. Kissinger. Si le secrétaire d'État ne peut exercer ses fonctions lorsqu'il est l'objet d'attaques, comment le président le peut-il et pourquoi ne démissionne-t-il pas?

M. Kissinger a résolument approuvé la décision de M. Nixon de ne pas démissionner parce qu'il est, à la différence du secrétaire d'État, élu par le peuple américain pour un mandat de quatre ans qui ne peut lui être enlevé que si le Congrès vote sa destitution.

Peu après la conférence de presse du secrétaire d'État, la Maison-Blanche a publié un communiqué dans lequel le président Nixon exprime sa conviction que M. Kissinger pourra rester en fonctions. "Le président est certain que ceux qui recherchent la paix partagent sa conviction que l'honneur du secrétaire d'État n'a pas besoin d'être défendu."

Réactions

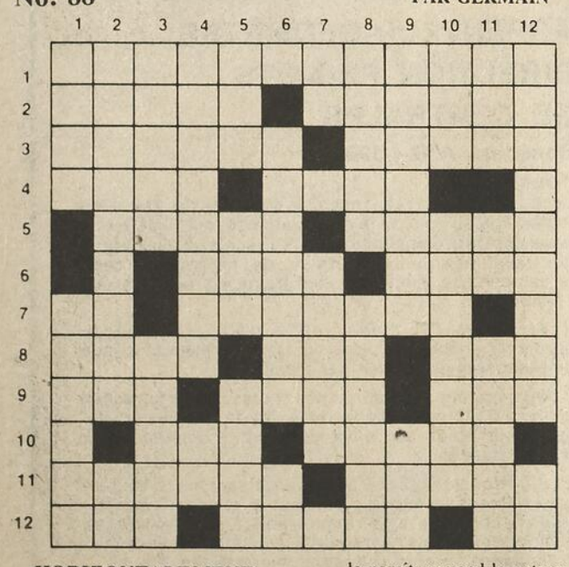
Le coup de semonce du secrétaire d'État Henry Kissinger a fait l'effet d'une bombe à Washington. Dans l'heure qui a suivi l'annonce de la menace de démission du chef de la diplomatie américaine, vice-président, sénateurs et représentants ont, en grande majorité, assuré leur plein soutien à M. Kissinger et exprimé leur espoir qu'il ne quitte pas la direction du Département d'État.

Le vice-président Gerald Ford a, par un communiqué, rappelé qu'il est persuadé de l'intégrité d'Henry Kissinger. Sa démission à l'heure actuelle, souligne-t-il, serait un désastre pour la cause de la paix."

Le sénateur Muskie, tout en faisant part de la décision unanime de la commission des Affaires étrangères d'accepter la proposition d'Henry Kissinger de réexaminer son témoignage de septembre dernier sur les écoutes téléphoniques, a déclaré que le secrétaire d'État "a servi brillamment, et que ce qu'il a fait mérite le soutien de ses compatriotes jusqu'à preuve du contraire."

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 88 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Toutes les portes s'ouvrent devant les femmes qui le sont.
2—Radin, ladre. — Passe au peigne fin.
3—Ornées de lames d'argent. — Adolescents aux repas.
4—Ce que fait la porte quand elle sacre son camp en c... — Qualifie le crâne d'une grosse "bolle"...
5—Ensemble de lignes rayonnantes qui entourent les chromosomes. — Assez utile en imprimerie.
6—Petite île. — À dire à un juge: "Tes bébelles, pis dans ta ....!".
7—Se parlait dans le sud. — Agacer par des espièglerries.
8—Tombée dans un très beau langage. — Frotté jusqu'à la corde. — Se cultivait en Chine 3000 ans av. J-C.
9—Dém. — Se voit bien de loin quand il n'y a pas de nuages... — Tu les as voulus...
10—Oasis sur une mer. — Remarquai.
11—Son noble travail contribue à préserver l'harmonie de bien des foyers!... — Avec un minimum de publicité, le moindre navet l'est toujours.
12—Courte saison. — Légume nocif pour les yeux. — Conj.

VERTICALEMENT

1—Sert à cacher une barbe trop forte. — Il est préférable de le paraître quand le patron se montre.
2—Tombe à l'occasion sur les Saint-Bernard... — Note.
3—Servent de chevaux, de boeufs et de moutons dans les hauteurs. — Courant.
4—Capable de s'élever. — Note.
5—C'est une fille! — Porté au pouvoir. — Leur ptose n'est pas souhaitée par les femmes (sing.).
6—Bourses. — Non d'enfant.
7—Coutumes. — Peut provoquer un incendie.
8—Garderie d'État. — Commerce.
9—Achalandées dans les hôpitaux présentement (sing.). — Adv. de temps.
10—Garanti. — À l'Île aux Coudres, on en voit qui ont jusqu'à quatre pieds et demi d'envergure (sing.).
11—Du verbe être. — Ruisselet. — Travail de lune (inf.).
12—Monnaie très ancienne (pl.). — Note.

Solution du No. 87

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	S	T	I	N	C	T	I	V	E	S
2	N	O	E	U	D	■	A	U	R	O	R	E
3	C	I	L	L	E	R	■	A	I	L	E	S
4	O	R	■	I	N	E	D	I	T	E	S	■
5	N	■	O	P	T	A	I	■	I	R	■	O
6	S	E	R	E	I	N	E	■	S	E	P	T
7	I	L	■	■	T	I	T	I	■	N	I	E
8	S	A	C	■	E	M	E	R	I	T	E	S
9	T	R	O	C	■	E	S	■	M	■	T	■
10	A	G	R	E	E	R	■	T	I	G	E	S
11	N	I	■	D	U	■	D	O	T	A	■	U
12	T	E	L	E	S	C	O	P	A	G	E	S

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

TOUS LES MERCREDIS
C'EST LE JOUR Brière
DE VRAIS SPÉCIAUX À
$3.35

WONDERBRA 1300
MARINE ET COCO
A 32-34-36
B 32 ET 36
C 34 ET 36
RÉG. 9.00
LIMITE UN SPÉCIAL PAR CLIENTE

WONDERBRA 1190
MARINE SEULEMENT
A 32-34-36
B 32-34-36
C 32 SEULEMENT
RÉG. $8.50

SARONG 2308
MARINE SEULEMENT
A-32 — B-32-34-36-38
C-32-34-36-38-40
D-32-34-38 et 40
Rég.: $7.50
2 POUR $3.35

SARONG 4358
B-34-36-38-40
C-34-36-38-40-42
D-36-38-40-42
Rég.: $10.00
2 POUR $3.35

LIMITE UN SPECIAL PAR CLIENTE

JOLI MINI-ENSEMBLE
Extensible et très léger pour l'été, importation d'Italie.
Blanc - beige - noir et jolis imprimés Grandeurs: bikini, S.M.L. - soutien-gorge A et B.
Rég.: l'ensemble $6.00 2 ENSEMBLES pour $3.35

Pas de livraison postale sur les VENTES DU MERCREDI



bref monde

Un livre posthume de Georges Pompidou

PARIS (AFP) — Un ouvrage posthume de Georges Pompidou, intitulé "Le Noeud gordien", est publié cette semaine par la librairie parisienne Plon.

C'est juste après les événements de mai 1968 que M. Georges Pompidou l'écrivait, à l'époque où il était "en réserve de la République".

"Le Noeud gordien" abonde en citations: Valéry, Tocqueville ("Ce qui est bon chez les écrivains est parfois vice chez les hommes d'Etat"), Giraudoux, Freud, Châteaubriand, Montaigne... Mais ce que le lecteur retiendra, ce seront les "petites phrases" émanant d'un auteur non dépourvu de malice.

C'est ainsi qu'il écrit: "Ce que l'on a appelé le défi américain, et qui n'est que le défi du progrès..."; ou encore: "Le fascisme n'est pas si improbable. Il est même, je crois, plus près de nous que le totalitarisme communiste.."

Le souvenir du général de Gaulle est présent à de nombreuses pages de l'ouvrage; dès la préface, M. Pompidou écrit: "Au contact du général de Gaulle, au long des mois, au travers et parfois à la faveur des crises, un certain nombre de principes généraux se sont progressivement affirmés ou réaffirmés en moi..."

Il est possible que cet ouvrage posthume de M. Georges Pompidou soit suivi d'autres.

Émeutes en Afrique du Sud

JOHANNESBURG (AFP) — Quatre Africains ont été tués et 27 personnes blessées, dont sept policiers, à la suite de l'émeute de dimanche soir dans la mine d'or d'Harmony, près de Virginia, État libre d'Orange, en Afrique du Sud. Ce nouveau bilan est donc plus lourd que celui de trois morts et sept blessés annoncé lundi. L'un des mineurs blessés est en effet décédé, mardi, à l'hôpital.

D'autre part, un porte-parole de la direction de la mine a révélé que l'un au moins des quatre hommes tués avait été atteint par les balles de la police.

Les émeutes de dimanche soir sont consécutives à des revendications salariales. Selon des experts des problèmes miniers, le récent incident d'Harmony ainsi que ceux, plus graves, survenus au cours des derniers mois dans d'autres mines sud-africaines, sont dus à l'absence de négociations en matière salariale entre direction et main-d'oeuvre noire.

Enfin, l'opinion publique sud-africaine s'émeut devant la multiplication de ces émeutes. Un influent quotidien de l'Opposition note que "ces émeutes effraient non seulement les entreprises minières mais le pays tout entier."

vie et culture

Festival international de la jeunesse

Le Village des Arts prend forme

QUÉBEC — En plus des différents pavillons du Village des Arts, une murale de 32,000 pieds carrés - probablement la plus grande en Amérique du Nord - sera réalisée à la Petite Bastille de Québec en vue du Festival international de la jeunesse. La réalisation de cette immense murale, qui ornera les murs intérieurs et extérieurs de la cour de cette ancienne prison, a été confiée à un groupe de 12 jeunes québécois, "les Petits Soleils de Québec". Le premier coup de pinceau a été donné au début de juin.

Quant à la construction à proprement parler du Village des Arts, qui accueillera une centaine d'artisans des 25 pays francophones participant au Festival, elle se déroule selon le calendrier prévu. Les travaux ont commencé le 29 avril dernier et ils ont été présentés à la presse par monsieur Gérard Bélanger, responsable du projet.

Des paniers de métal

Les bases des modules ont été construites en atelier. De forme circulaire ou ovale, elles ont pu être installées sans délai, puisque le travail fourni était d'une excellente précision.



Le Village des Arts situé dans la cour arrière de la Petite Bastille, l'ancienne prison de Québec, sur les Plaines d'Abraham.

Toutes les bases, une fois assemblées, ont été solidement fixées au sol par un système d'ancrage métal-béton. La construction de l'ensemble des pavillons prendra sept à huit semaines.

Viendra pour finir la couverture de ces gros "paniers de métal" au moyen de toiles dont la fabrication a commencé en atelier. La maquette originale prévoyait l'utilisation de l'uréthane pour la finition de quatre pavillons. C'est la toile qui a finalement été retenue, aussi bien pour des raisons de coût que pour des raisons de temps (délais de livraison de ce dérivé du pétrole et délais de pose de ce matériau qui nécessite des conditions climatiques très précises).

L'équipe

Une cinquantaine de coniferes et une vingtaine de feuillus seront plantés au Village des Arts au début de juin. On aménagera de plus 8000 pieds carrés de pelouse au moment de la finition de l'ensemble, et la population de Québec sera invitée à fleurir son Village pour y accueillir en beauté les délégués des 25 pays francophones des quatre continents.

En plus de MM. Gérard Bélanger, responsable du Village des Arts à la Société d'accueil du Festival, et Jean Thivierge, son adjoint, 12 personnes travaillent actuellement à sa construction: Guy Bélisle, Jacques Coulombe, Don Darby, Jacques David, Francine Desrosiers, Gilles Garand, Jean Gauget-Larouche, Eddy Gendron, Claude Lavoie, Martin Pagé, Jacques Pedneault et Miville Tremblay.

Les journalistes qui ont visité le chantier de construction du Village des Arts ont reçu une "boîte à lunch" garnie frappée aux armes de la Super Franco Fête. Cette "Super Boîte" était offerte par la firme Cossette Associés Communication Marketing, qui réalise la campagne de publicité de la Super Franco Fête.

Leméac: 27 livres lancés à St-Marc

Leméac éditeur annonce sa grande fête annuelle pour cloturer sa saison littéraire 1973-74. De septembre à mai, une cinquantaine d'ouvrages y ont vu le jour, bien accueillis par la critique et couronnés par de nombreux prix (Grand prix littéraire de la ville de Montréal, Prix David, etc.) Leméac éditeur procédera donc le treize juin prochain, au cours d'une grande fête nautique à bord du bateau l'Escale (amarré au Quai de Saint-Marc-sur-le-Richelieu) au lancement de vingt-sept ouvrages nouveaux.

Encore cette année, le théâtre occupe une place privilégiée dans l'ensemble de la production. D'Antonine Maillet, l'auteur de *La Sagouine*, voici *Gapi et Sullivan;* de Marcel Dubé, un autre volet de son "monde": *Virginie;* de Naïm Kattan, quatre courtes pièces: *Le personnage, La neige, Le trajet, Les protagonistes;* de Jean-Robert Rémillard, sa dernière création historique: *Cérémonial funèbre sur le corps de Jean-Olivier Chénier;* de John Thomas McDonough (traduction de Paul Hébert et Pierre Morency) le succès de l'année: *Charbonneau et le Chef;* de Gilles Archambault, deux pièces radiophoniques: *Le tricycle* et *Bud Cole Blues;* de Serge Mercier: *Elle;* de Serge Sirois: Aujourd'hui peut-être; d'André Simard: *La soirée du fockey, Le temps d'une pêche, Le vieil homme et la mort;* d'Ernest Pallascio-Morin; *Maxine;* de Robert Gurik: *Sept courtes pièces;* de Robert Gurik et Jean-Pierre Morin: *Allo... police!;* enfin, une pièce pour enfants du grand-père Cailloux: *L'Île-au-Sorcier.*

La collection SCIENCES HUMAINES s'est enrichie de titres importants: Pierre Dansereau: *La terre des hommes et le paysage intérieur* (écologie); Philippe Garigue: *Famille et humanisme* (sociologie familiale); Robert Dubuc: *Vocabulaire de gestion* (linguistique); Louis-Hébert Desjardins: *Les noms géographiques. Lexique polyglotte* (lexicologie); Monique Champagne: *Le métier de script* (cinématographie).

Collection ROMAN QUÉBÉCOIS, deux nouveaux titres: *La brunante,* de Pierre Filion, et *Contes ardents du pays mauve,* de Jean Fergusson. Collection NI-T'CHAWAMA, deux titres: *La vie traditionnelle du coureur de bois aux XIXe et XXe siècles,* par Normand Lafleur, et *Les contes du portage* de Robert Lalonde. Collection FRANCOPHONIE VIVANTE, quatre textes de qualité: *Rhum Soda,* de Réal Benoît, *Et moi je suis une île,* de Anthony Phelps, *Quand les dieux dansent les dieux créent,* de Bernard Courteau; *Général Baron-la-Croix,* de Frank Fouché. Enfin, signalons la création d'une nouvelle collection, INDEPENDANCES, dirigée par André Major et François Ricard qui l'inaugurent avec *Pierre Vadeboncoeur: un homme libre.*



Les objets de nos ancêtres

Hier après-midi, dans le hall de réception de Sogidès, les Éditions de l'Homme ont procédé au lancement d'un ouvrage de 300 pages abondamment illustrées. "Les Objets familiers de nos ancêtres", répertoire des objets domestiques en usage en Nouvelle-France. Sur notre photo, de gauche à droite, les auteurs du livre: Nicole Genêt, Luce Vermette et Louise Décarie-Audet.

où irons-nous?

Théâtre

Anjou: "Les cinglés partent en safari": 3.00, 6.25, 9.55. "Les cinglés de retour à l'hôpital": 1.20, 4.45, 8.15.

Atwater no 1: "The Sting: 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.

Atwater no. 2: "Mrs Barrington" 12.40, 2.50, 4.40, 6.30, 8.30, 10.20.

Avenue: "The Conversation": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Berri: "Les Valseuses": 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

Bijou: "L'amour, un jeu de société": 12.30, 3.50, 6.50, 10.10. "Les 1001 nuits érotiques": 1.55, 5.15, 8.35.

Canadien: "Dorothéa": 2.00, 5.10, 8.15; "Les Mercenaires d'El Paso": 12.30, 3.35, 6.45, 9.55.

Champlain: "Classe 44": 2.35, 6.15, 9.50; "Le Piège": 12:45, 4.20, 8.00.

Cinéma 7e Art: "Le Bal des vampires": 7:25; "Rosemary's Baby": 5.00, 9.10.

Cinéma Chevalier: "La fille du Bossu" et "Les Jardins du Diable".

Cinéma de Paris: "Les Chinois à Paris": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Cinéma 2001: "El Topo" (st'anglais); 7:00; "El Topo" (st-français): 9:30

Cinéma le Pierrot: "Orange Mécanique": 6.20, 9.00.

Cinéma V: "Salon Rouge"; "The adventures of Rabbi Jacob": 7:00, 9.00 Salon Bleu: "His Wife's Rabbit"; 7:30, 9:30.

Claremont: "The Great Gatsby": 2.00, 4.40, 7.20, 10.00.

Côte des Neiges No. 1: "The Slams": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Côte des Neiges No 2: "Kamouraska": 1.00; 3.00; 5.00; 7.00; 9.00.

Crémazie: "Mon nom est personne": 7.20, 9.30.

Dauphin (McLaren): "Bingo": 7.30; 9.30;

Dauphin (Renoir): "OK Patron"; 7:15; 9:15; 9.15.

Élysée: Salle Resnais: "Un ange au paradis": 7:30; 9:30: Salle Eisenstein: "Glissements progressifs du plaisir;" 7:30; 9:30.

Festival: "Il était une fois dans l'est": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Fleur de Lys: "Les Chinois à Paris": 1.30, 3.30, 5.30, 9.30.

Jean-Talon: "Le Grand bazar": 2:20; 5:30; 8:40. "Capitaine Apache": 12:40; 3:50; 7:00; 10:10.

Kent: "Promised Lands": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

La Scala: "La fille de Dracula"; 2.35, 5.25, 8.20, "La malédiction de Frankenstein", 1.20, 4.00, 6.50, 9.50.

Loews: "The exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

Maisonneuve: "Le Grand Bazar" "Capitaine Apache";

Mercier: "Pile je te tue, face tu es mort": 12.00, 3.15, 6.35, 9.50; "Ramdam à Amsterdam": 1.35, 4.55, 8.10.

Outremont: "Deux ou trois choses que je sais d'elle": 7.00 "Pierrot le Fou": 9.30

Palace: "Midnight An": 12:30; 2:45; 5:05; 7:25; 9:40:

Papineau: "Papillon": 1.00, 3.25, 6.00, 8.35.

Pigalle: "Arnold": 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.15.

Place du Canada: "The Last Detail"; 7.15, 9.15.

Parisien: "Y'a plus de trou à Percé" et "L'Initiation".

Place Ville-Marie Large: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

Plaza: "Dorothée": 2.00, 5.10, 8.15; "Les 4 mercenaires d'El Paso" 12:30, 3:35, 6:45, 9:55..

Snowdon: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz"; 15.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

St-Denis: "La Main de la vengeance" et "Frisson diabolique".

Van Horne: "Blazing Saddles": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

L'Amorce: Le Jazz Libre du Québec; Le Komuso à cordes.
La Grande passe: Av'nir.
Le 3 poings virgule: Le Capitaine No.

Vendome: "Erotic Dreams". 12.15, 1.40, 3.30, 5.20, 7.10, 9.00.

Verdun: "Les dieux de la guerre"; 8.00; "Le Gang des orages"; 6.30; 9.45.

Villeray: "Les Valseuses": 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

Westmount Square: "Serpico": 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.

York: "Butch Cassidy and the Sundance Kid": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

Palais-Montcalm: "Six personnages en quête d'auteur", de Pirandello. 20.30.

Théâtre de Quat-sous: "Andromaque" de Racine. 20.30. Relache lundi.

Théâtre d'Aujourd'hui: Relâche.

Théâtre Port-Royal: Relâche.

La Fenière: (Ancienne-Lorette): "La Mariée en a deux", de Jean de Létraz. 21.00.

Conservatoire d'art dramatique de Montréal: "Victor ou les enfants au pouvoir" de Roger Vitrac. 20.30.

Théâtre Wilfrid-Pelletier Relache

Nouvelle compagnie théâtrale: Relâche.

Théâtre du Nouveau-Monde: "Mésaliance" de G.-B. Shaw 20.00 Relâche lundi.

Théâtre du Rideau Vert: "Maria Agélas", d'Antonine Maillet à 20.00. Relâche lundi.

Théâtre de la Poudrière: Mini-opéras: "Le Médium" de Menotti et "Le Magicien" de Jean Vallerand. 20.30.

Variétés

Maisonneuve: "Je sais rien mais je dirai tout": 7.30, 9.30.

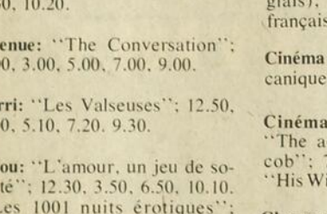
SI une Volvo 142 a 2 portes et une Volvo 144 a 4 portes, Combien de portes a une Volvo 145?



LEMENN AUTOMOBILE LTÉE
3839 boul. Taschereau 678-1220
ST-HUBERT
"Le plus ancien concessionnaire de voitures importées de la Rive-Sud"
P.S. Nous avons présentement la VOLVO 145 (5 portes) en montre. Passez la voir...



DIRECT SPORTS
1182 CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL
674-4637



DUMOULIN BICYCLE
GROS et DÉTAIL
DISTRIBUTEUR C.D.M. et C.C.M.
— Établi depuis 1952
651 VILLERAY (coin Foucher)
274-0125
HEURES D'OUVERTURE
Lun. au ven., de 9 h à 6 h
Jeudi - ven., de 9 h à 9 h
Samedi: jusqu'à 5 h
BICYCLETTE CCM
"GRAND SPORT"
10 VITESSES
Pneus nylon Dunlop.
Pour hommes.
RÉG.: $115.
SPÉCIAL
$89.95
GARANTIE 1 AN
Sur présentation de cette annonce, vous recevrez un accessoire gratuit (avec achat).

La Poudrière 17e saison
Pour cause de maladie, les mini-opéras du Maurier **sont annulés** et reportés à l'automne.
A la demande populaire, reprise de **"LOOK, NO HANDS"**, du 17 juin au 13 juillet. Complet les 17, 18 et 19 juin.
Renseignements: 526-0821
Billets en vente à l'Hôtel Sheraton Mt-Royal, Suite G-20 et au Montreal Trust, P.V.M.
Aux apprentis de la poudrière: des cours specialises en étude de scène, interprétation, improvisation, pose de voix et expression corporelle, débuteront bientôt avec John Cutts et Patrick Schupp.

BERLITZ®
C'EST MIEUX!
que jamais auparavant.
Vous pouvez dès maintenant profiter des perfectionnements et des améliorations apportés à tous les aspects de nos cours.
Rendez vous service, inscrivez vous tout de suite...
Si vous ne pouvez pas commencer tout de suite demandez le programme de nos cours d'été, appelez!
2055 peel montreal tel 288 3111
50 place cremazie montreal tel 387 2566
PERMIS No 74958514 MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC

ÉTÉ
PRIX ÉTUDIANT
ANGLAIS
DACTYLO
STENO
intensif jour – soir
carrières & profils
Place Bonaventure
875 6870
École professionnelle reconnue



RED
3e congrès d'EXPRESSION DRAMATIQUE
13 au 16 juin 1974
40 ateliers et assemblée générale de l'APEDQ
Pavillon Lafontaine de l'UQAM
1301 est, Sherbrooke,
Montréal
$30.00
Renseignements:
Jean Lippé: 342-1320, 341-4318
Le congrès est ouvert à tous les éducateurs et étudiants qui s'intéressent à l'expression dramatique.

Horaires Télévision

matinée

9:30 h
4: Au bout du fil
10: Bonjour Montréal
12: The Community (information)

9.45 h
7: Informa 7

9.55 h
6: Standby Six and religious thoughts

10:00 h
(4), **5, 6:** Mon ami

7: Marine Boy
12: Eye Bet

10:15 h
2, 9, 11, (12), **13:** En mouvement
(4), **5, 6:** The friendly giant

10:30 h
2, 7, 11, (12), **13:** La souris verte
(4), **5, 6:** Mr. Dressup
9: Cours scolaires de l'Ontario
10: Pour vous mesdames
12: The Art of Cooking

10:45 h
2, 7, 11, (12), **13:** L'univers de Sylvie

11:00 h
2, 11, (12), **13:** Initiation à la décoration intérieure
4 Pour vous mesdames
(4), **5, 6:** Sesame Street
7: L'été au Québec
12: Hercules (dessins animés)

11:30 h
2, 9, 11, (12): : Les grands-mères
4: Dessins animés
12: Magic Tom's Road Show
13: Voisins voisines

11:45 h
(6) Dessins animés

après-midi

12.00 h
2, 9, 11 Woobinda (Aventure)
(4), **5, 6:** Luncheon Date (interview)
(6) Nouvelles du midi
7: Les tannants
9NC: Alliance
12: The Dick Van Dyke Show
(12): De jour en jour

12:15 h
12: Heritage highways

12:30 h
2, 9, 11, (12), **13:** Un enfant parmi tant d'autres
6: Rond-Point
12: Doctor in the house

13:00 h
2, 9, 11, (12), **13:** Oh! Lala!
(4): Four For The Road
(6): Pour vous mesdames
7, 10: Personnalités
12: Summer Theatre

13:15 h
4: Doigts de fée

13:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** Téléjournal
(4), **5, 6:** Audubon Wildlife Theatre (Documentaire).
10: Au jour le jour

13:35 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** Réseau-Soleil

13:45 h
4: Eté 74 (Interview)

14:00 h.
4: Entre vous et moi
(4), **5, 6:** Juliette & friends

14:30 h
2, 9, 11, (12), **13:** Cinéma: "Vivre la nuit", Fr. 1967. Drame sentimental de M. Camus avec Jacques Perrin, Catherine Jourdan et Georges Géret.
4: Cinéma: "L'homme de mes rêves", E.U. 1947. Comédie de D. Hartman et R. Mate avec Ginger Rogers, Cornel Wilde et Percy Waram.
5: Star Performance
6: The Lucy Show (comédie)
(6): Cinéma: "Le capitaine cyclone", It. 1963. Film de cape et d'épée de L. Demar avec Frank Latimore, Danik Patisson et Howard Vernon.
7: Ciné-Vacances: "Le fantôme de l'opéra", G.B. 1962. Drame d'horreur de T. Fisher avec Herbert Lom, Heather Sears et Edward de Souza.
12: Somerset
10: Ciné-Mercredi: "Le fugitif", Fr. 1946. Drame d'aventures de R. Bibal avec René Dary, Madeleine Robinson et Jean Debucourt.
(12): Cinéma: "La fille du loup-garou", E.U. 1944. Film d'épouvante d'H. Levin avec Nina Foch, Stephen Crane et Osa Massen.

15:00 h
(4), **5, 6:** 30 From Edmonton
12: Another World (téléroman)

15:30 h
(4), **5, 6:** The Edge of Night (téléroman)
9 NC: Pleins feux sur le social
12 What's The Good Word? (jeu)

16:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** Allô Grenouille
4: Allons au cirque
(4), **5, 6:** Family Court (drame)
9 NC: Sesame Street
(6), **10:** Patofville
12: Anything You Can Do (jeu)

16:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** Les aventures célèbres de M. Magoo
(4), **5, 6:** This Land
(6): Personnalités
10: Aventures "Sept contre la mort", It. 1965. Drame psychologique d'E. G. Ulmer avec John Saxon, Brian Aherne et Rosanna Schiaffino.
12: Pay Cards (jeu)

17:00 h
2, 9, 11, (12): Jean-Roch Coignet
4, (6): Les tanants
(4), 5, 6: Skipper and company
7: Les atomistes
9NC Couple-service: "La pré-ménopause"
12: Truth of Consequences (jeu)
13: Cinéma de 5 heures: "L'arbre de vie"

17:30 h
(4), **5, 6:** That Girl (comédie)
(9) C: Black Is
(9 NC): Secourisme au foyer
12 The New Beat the Clock (jeu)

soirée

18:00 h
2, 9, 11: Le francophonissime
4, 7, 10: Pierre, Jean jasent
(4): On the buses (comédie)
5, 6: City At Six (Information)
(6): Studio Six (information)
9 C: Prime Time
9 NC: Les écrivains de chez nous
12: Pulse (information)

18:30 h
2, 9, 11: Actualités 24
(4): This Day (information)
(6): Pierre, Jean Jasent
6: Valley Sketches
(9 NC): Télé nous-autres

18:45 h
(12): Sports et commentaires

19:00 h
2, 9, 11: Les animaux chez eux
4: Panoramonde (Information)
5, 6: Travel Canada
7: Symphorien
9 C et 9 NC: Radio-Québec: Sans point ni couture.
10: Le 10 vous informe
(11): Sortez vos pinceaux
12: McGowan & Co. (magazine)
(12): La lutte Grand Prix
13: Le 13 vous informe

19.15 h
9 C et 9 NC: Au coeur des mots.

19.30 h
2, 9, 11: Le jeune fabre
4, (6), **7, 10, 13:** Le ranch à Willie
4, 5, 6: Mr. Chips
9C, 9NC: Un maillon de la chaîne
(11): La poésie chez nous
12: Headline Hunters (jeu)

20.00 h
2, (4), **5, 6, 7, 9, 11,** (12), **13:** Baseball
(6): Les grandes productions: "La belle romaine", It. 1954. Drame de L. Zampa avec Gina Lollobrigida, Daniel Gélin et Raymond Pellegrin.
10: Les grandes productions: "Un drôle de couple", E.U. 1967. Comédie de G. Saks avec Jack Lemmon, Walter Matthau et John Fielder.
(4), **5, 6:** To see ourselves
9C, 9 NC: Rythmes
4: Les grandes productions l'"Quatre fiancées pour un mari", E.U. 1966. Comédie de P. Tewksburry avec Sandra Dee, George Hamilton et Celeste Holm.
12: National Geographic Society.

20:30 h
8: Wednesday Movie: "The lost man", E.U. 1969. Drame policier de R. A. Arthur avec Sidney Poitier, Joanna Shimkus et Al Freeman jr.
Radio-Québec: Honni soit qui mal y mange.

21.00 h
Radio-Québec: La vie qu'on mène

12: Wednesday Movie: "Goin' Down the road", Can. 1970. Drame social de D. Shebib avec Doug McGrath, Paul Bradley et Jdyne Eastwood.

22:00 h
4, (6), **10:** Vrai ou faux
(9 C): Westmount Television Workshop
(9 NC): Dialogue intime

22:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13:** Le téléjournal
4, (6), **10:** Nouvelles TVA
(4), **5, 6:** Canadian Sports Report.
(9 NC): Hellenic Voice

22:50 h.
2, 9, 11, (12): Sport et météo
7: Informa 7
13: Le 13 vous informe

23.00 h
2, 9, 11, (12): Festival international de jazz de Montreux
4: Ciné-4: "Texas", E.U. 1941. Western de G. Marshall avec Glenn Ford, William Holden et Claire Trevor.
(4), **5, 6, 12:** News
(6): En fin de soirée: "Le fils prodigue", E.U. 1955. Drame biblique de R. Thorpe avec Lana Turner, Edmund Purdom et Louis Calhern.
7: Cinéma: "Ils étaient neuf célibataires", Fr. 1939. Comédie réalisée et interprétée par Sacha Guitry avec Betty Stockfeld.
9 C: Les célébrités de la lutte
9 NC Informations communautaires
10: La couleur du temps
13: Ciné-soir: "Arabesque", G.B. 1966. Film d'espionnage de S. Donen avec Gregory Peck, Sophia Loren et Alan Badel.

23:15 h
10: Sans pantoufles: "Adrienne Lecouvreur", Fr. 1938. Drame historique de M. Lherbier avec Pierre Fresnay, Yvonne Printemps et Junie Astor.

23:20 h
12: Pulse (information)

23:22 h
(4), **5, 6:** Viewpoint (information)

23:30
2, 9, 11, (12): Aux frontières du possible (Science-fiction)
(4): CBOT Tonight
5: After Eleven: "The cruel sea", G.B. 1953. Drame de guerre de C. Frend avec Jack Hawkins, Donald Sinden et John Stratton.
6: Montreal Tonight
(9 NC): Around the Center

23.45 h
(4): Sports

23.55 h
(4): Dusty trail playouse
6: Ciné-Six: "Thunder Road", E.U. 1958. Drame policier d'A. Ripley avec Robert Mitchum, Gene Barry et Keely Smith.

0.00 h.
(9NC): Alliance
12: Feature Movie: "Sons and Lovers", G.B. 1960. Drame psychologique de J. Cardiff avec Dean Stockwell, Trevor Howard et Wendy Hiller.

12:05 h.
8: Night Owl Movie: "The Macomber Affair", E.U. 1946. Aventures de Z. Korda avec Gregory Peck, Joan Bennett et Robert Preston.

00:30 h.
2: Le téléjournal

00:45 h
10: Le 10 vous informe



À la télévision de Radio-Canada, à 20 h, Jean-Pierre Roy, analyste, et Guy Ferron, commentateur, nous décrivent les parties de "Baseball" des Expos de Montréal.

2 CBFT (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI Québec
6 CBMT (R.C.) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
8 CJSS-TV (CTV) Cornwall
9 CBOFT (R.C.) Ottawa
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (RC) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Jonquière
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

Plein air, chasse et pêche

par André Y. Croteau

Visa le noir, tua le blanc...

Je ne voulais pas laisser passer le printemps sans effectuer au moins une chasse à l'ours. Or, les routes forestières ayant été minées de façon quasi irréparable par les déluges de mai, force me fut de retarder de jour en jour mon départ.

Aussi, décidai-je la semaine dernière de porter le grand coup. Mardi midi, je sautai à bord d'un Cesna 185 de Cargair pour monter au lac Baskatong où le pourvoyeur Julien Bélanger, de l'Oasis de Marc, organise des chasses à l'ours noir. Magie du modernisme, en une heure et dix minutes, j'étais passé de l'asphalte achalandé à la brousse la plus sauvage et à quatre heures de l'après-midi, j'étais juché sur la haute branche d'un pin, à l'instar du Carabi de la chanson.

Un pourvoyeur modèle

Julien Bélanger n'est pas seulement un chasseur d'ours, c'est aussi un pourvoyeur modèle. Ses camps impeccables sont situés sur une presqu'île charmante dans un pays giboyeux, et son dévouement n'a d'égal que sa patience illimitée. C'est seulement la deuxième année qu'il organise de la chasse printanière, mais il a fait les choses en grand. Il entretient une douzaine de caches bien situées qu'il appâte avec rien de moins que des vaches entières et, question d'entretenir l'intérêt et l'odeur, il ajoute régulièrement des sacs entiers de carpes et de déchets de poissons. Aussi, est-ce tout normal de voir son territoire tout pisté par les ours. C'est donc le coeur rempli d'espoir que je montai la garde ce premier soir jusqu'à la grosse noirceur. Pas la moindre ombre suspecte. Le lendemain matin, à l'aube, j'étais de nouveau perché, au grand étonnement des corbeaux qui croyaient que j'avais passé la nuit sur la branche!

Le secret d'Eugène

Le fait est que j'étais retourné au camp où s'étaient rassemblés bon nombre de pêcheurs pour le souper. C'est alors que me parvint la nouvelle à l'effet qu'un groupe avait fait une spectaculaire pêche au poisson blanc, qu'on devrait nommer corégone.

Le corégone a la réputation d'être un poisson impossible à pêcher autrement qu'à la nymphe la nuit. On dit généralement qu'il a la bouche trop tendre pour prendre l'appât et qu'il s'échappe chaque fois qu'on le ferre. Or, ces pêcheurs en rapportaient plus de deux douzaines, dont le poids variait de deux à trois livres. J'en étais renversé. Ou ils avaient une technique que j'ignorais, ou ils avaient braconné au filet; il fallait en avoir le coeur net.

Le lendemain matin, après une autre séance de chasse infructueuse, je rejoignis le groupe qui s'activait au pied d'un rapide. Grand Dieu! Ils pompaient littéralement les gros poissons blancs! Pourtant, lorsque je voulus en faire autant, je ne récoltai même pas une touche. Il y avait un secret.

J'en fus réduit à courtiser le guide du groupe, l'astucieux Eugène Labelle, pour tenter d'obtenir sa recette. Il refusa de me la donner; tout au plus, il consentit à me refiler un de ses bas de lignes spécialement montés et instantanément je pris du corégone à mon tour, au point de les compter bientôt à la douzaine.

La seule différence entre son équipement et le mien semblait être la taille des hameçons: les siens étaient tout petits et il les appâtait avec des vairons de deux pouces à peine.

Il va sans dire que les poissons blancs me firent oublier l'ours noir et même les dorés et brochets qui leur disputaient parfois l'appât. Je traquerai plus tard les descentes de lit; pour le moment j'ai fait une pêche miraculeuse et ça me suffit.

Quant au secret d'Eugène, je ne le connais toujours pas. Vous devrez le lui demander vous-même ou, comme moi, emprunter une de ses lignes magiques.



(Photo: A.Y. Croteau)

Cette photo prise à l'Oasis de Marc, au lac Baskatong, donne un dur coup au mythe voulant que le corégone soit un poisson impossible à prendre à la ligne.

SANDWICHES ASSORTIS
48 SANDWICHES COCKTAIL FRAIS DU JOUR $4.25 la bte
POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournirons de délicieux hors d'oeuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de céleri et olives, plateau de fromages, plateau de viandes
PEGROID'S
4075, rue SAINT-DENIS 844-3901
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTREAL

J.A. Drapeau
T.V. Enrg
Vente et Réparation
3870 est rue Sainte-Catherine
523-3482

en LYCRA turquoise vert rouge noir marron $25. chez Brière

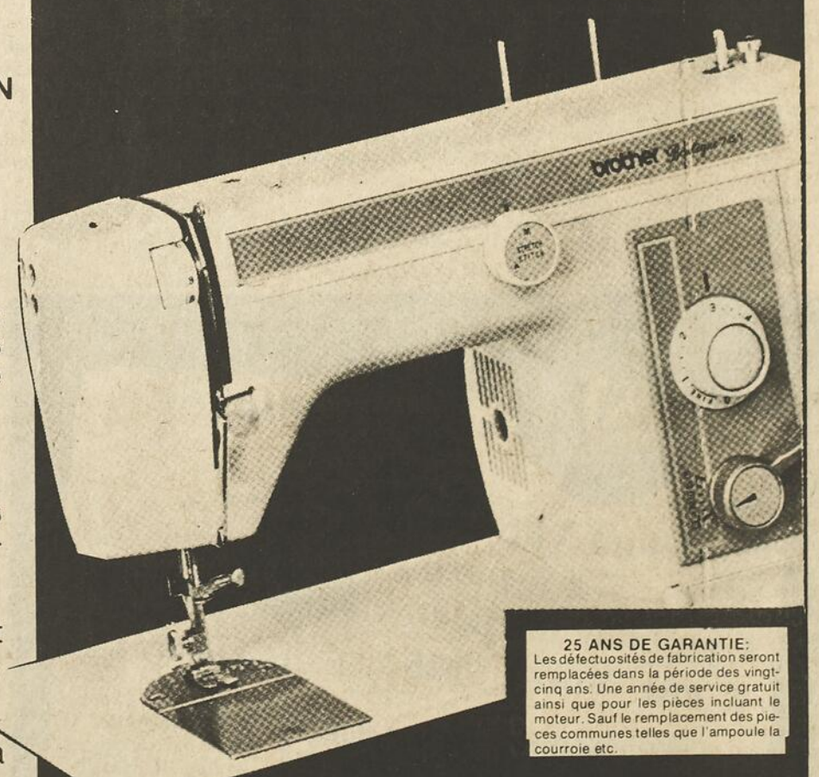
centre de couture PAREOT
Est fier de vous présenter pour la 1ère fois à ce bas prix
TEL QU'ANNONCÉ À LA TÉLÉVISION
La Zig-Zag automatique de Luxe BROTHER 74
avec le point S-T-R-E-T-C-H

Une combinaison de valeur, beauté et performance, cette machine vous offre plus pour votre argent que n'importe quelle autre sur le marché.

Regardez bien ces caractéristiques:
Mécanique de luxe, montée sur axes et fourches métalliques. Pas de courroie d'entrainement.
Moteur caché.
Griffes escamotables pour repriser et broder sans attachement ou plaque.
Bobineur automatique.
Coud à deux aiguilles.
Point S-T-R-E-T-C-H pour les tissus à la mode.
Zig-Zag ultra large.
Fait les boutonnières.
Fixe les boutons.

GARANTIE 25 ans,
2 ans de service gratuit et cours de fonctionnement inclus.

OFFRE DE PRÉSENTATION



25 ANS DE GARANTIE: Les défectuosités de fabrication seront remplacées dans la période des vingt-cinq ans. Une année de service gratuit ainsi que pour les pièces incluant le moteur. Sauf le remplacement des pièces communes telles que l'ampoule la courroie etc.

seulement $99.95
en quantité limitée

10 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Centre d'Achats Wilderton, 2667, Van Horne, 735-0284
Ville LaSalle, Place Le Cavelier, 8210, boul. Champlain, 363-2371
Ville de Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, 567-3031
Plaza St-Hubert, 7053, rue Saint-Hubert, 271-2844
Place Des Ormeaux, Chemin Chambly, 670-3550
Centre Langelier, Coin Jean-Talon, 256-8081
À L'EST, 3894 est, rue Ontario, 526-1541
Plaza St-Hubert, 6411, rue Saint-Hubert, 274-4419
Centre Laval, 1600, rue Le Corbusier, 681-9801
St-Laurent Le Bazar, 3700, Côte-Vertu, 332-1303

le sport

Jeux 76

Après 80 ans

Persuadé que les sports devaient servir à une meilleure compréhension entre les jeunes des différents apys, le baron Pierre de Coubertin laissa germer son idée jusqu'à ce qu'elle produise un fruit multicolore: les Jeux Olympiques.

À la fin du siècle dernier, il lançait définitivement cette idée et donnaitnaissance aux premiers Jeux modernes, ceux d'Athènes, en 1896.

Depuis ce temps, les athlètes, d'un nombre de pays toujours grandissant, n'ont jamais cessé de se rencontrer à tous les quatre ans. Il faut toutefois oublier les années des grandes guerres, 1916, 1940 et 1944, où pour des raisons bien compréhensibles il a été impossible de présenter les Jeux.

Bien qu'arrêtés à ces trois occasions par des événements tout à fait contraires à leur esprit, les Jeux ont quand même su reprendre l'élan donné par le baron de Coubertin en 1896 et n'ont jamais cessé de grandir tant quantitativement que qualitativement.

Quatre-vingts ans après les premiers Jeux modernes à Athènes, le mouvement olympique se poursuivra à Montréal en 1976 avec trente fois plus d'athlètes et dix fois plus de pays représentés.

Le 5 avril 1896, Athènes accueillait 285 athlètes, venus de 13 pays différents pour mesurer leurs forces physiques et morales.

60,000 spectateurs ont alors vu ces athlètes, des hommes seulement, défiler devant eux dans les neuf disciplines à l'affiche. Au programme, on notait l'athlétisme, le cyclisme, l'escrime, la gymnastique, l'haltérophilie (une seule catégorie et épreuve de lever d'un bras), la lutte gréco-romaine (une seule catégorie), la natation et le water-polo, le tir ainsi que le tennis.

Depuis cette date, le nombre de sports et de catégories n'a cessé de s'accroître et déjà, en 1900, à Paris, on comptait 16 disciplines. L'aviron, le football (soccer), le rugby, les sports équestres, le golf, le tir à l'arc et le yachting étaient venus s'ajouter à ceux présentés quatre ans auparavant à Athenes. Même si ces deuxièmes Jeux ont remporté moins de succès que les précédents, en raison de l'Exposition universelle qui coïncidait avec les Jeux, 1,000 athlètes, de 20 nations s'y sont rencontrés.

À Montréal, en juillet 1976, les Canadiens ouvriront leurs portes à plus de 8,000 athlètes représentant 131 pays. Ces athlètes viendront couronner un incalculable nombre d'heures de travail en comparant leurs capacités à celles des meilleurs athlètes mondiaux.

Ils participeront à 21 sports. Le basketball, la boxe, le canoë, le handball, le hockey sur gazon, le judo, le pentathlon moderne et le volley-ball viendront s'ajouter à ceux de Paris, en 1900. Entretemps, les compétitions de tennis, de rugby et de golf ont quitté la scène des Jeux Olympiques, pour 1976 tout au moins.

En 80 ans, plusieurs modifications sont venues s'inscrire dans le programme des Jeux Olympiques, mais l'esprit et la valeur qui leur ont été donnés par Pierre de Coubertin demeure: réunir la jeunesse du monde entier.

Les trophées de la LNH

Bobby Orr reçoit le trophée Norris

Bobby Orr a mérité le trophée Norris décerné au meilleur défenseur de la ligue durant la saison 1973-74.

Agé de 26 ans, le défenseur qui est né à Parry Sound en Ontario, gagne ce trophée pour la septième fois consécutive. Orr est le joueur qui a gagné le plus de trophées individuels dans toute l'histoire de la Ligue nationale de hockey.

Il s'agit de son treizième trophée en huit saisons avec les Bruins de Boston. Auparavant, le record était détenu par Gordie Howe, autrefois des Wings de Détroit qui avait recueilli 12 trophées en 25 campagnes. Howe avait à six reprises, décroché les trophées Hart et Art Ross décernés aux joueurs les plus utiles et aux meilleurs marqueurs.

Le choix de Bobby Orr comme gagnant du trophée Norris survient 24 heures après qu'il eut été choisi sur la première équipe d'étoiles..

Le concurrent de Orr dans la course au trophée Norris est le défenseur Brad Park des Rangers de New York, également choisi sur la première équipe d'étoiles.

Autres gagnants

La LNH a en outre annoncé la liste des gagnants des autres trophées, gagnants qui ont été élus par l'Association des journalistes sportifs, regroupant des journalistes de 16 villes représentées dans la ligue.

Le centre des Bruins, Phil Esposito, meilleur compteur de la Ligue a mérité le trophée Hart, décerné au joueur le plus utile. Son plus proche concurrent était Bernard Parent, gardien de buts des Flyers de Philadelphie, co-détenteur avec Tony Esposito des Hawks de Chicago, du trophée Vézina, décerné au meilleur gardien de la LNH.

Un autre membre des Bruins, John Bucyk a mérité le trophée Lady Bing décerné au joueur qui réunit les meilleures qualités de sportif, et qui présente la plus grande adresse au jeu. Il était suivi de Lowell MacDonald des Pingouins de Pittsburgh.

Le trophée Calder décerné à la meilleure recrue a été attribué au défenseur Denis Potvin, des Islanders de New York. Son plus proche concurrent était Tom Lysiak des Flames d'Atlanta.

Chaque trophée est accompagné pour son détenteur d'une somme de $1,500 offert par la ligue et de $750 décerné au deuxième choix.

Le trophée Norris

Seulement trois autres joueurs, dans toute l'histoire de la LNH ont mérité autant de fois de trophées que Orr, le trophée Norris: il s'agit de Doug Harvey, autrefois des Canadiens de Montréal et des Rangers de New York, qui avait gagné sept fois le trophée remis au meilleur joueur de défense. Jacques Plante avait, seul à six reprises et une fois conjointement avec Glenn Hall des Blues de St-Louis, gagné le trophée Vézina décerné au meilleur gardien de la Ligue. Frank Boucher, des Rangers de New York avait gagné sept fois le trohpée Lady Byng décerné au joueur présentant les meilleures qualités de sportif.

Aucun d'entre eux cependant n'avait pu gagner son trophée sept fois consécutives.

Au cours de sa relative courte carrière a également mérité le trophée Calder. Il est le seul défenseur a décroché le trophée art Ross du meilleur compteur. Il est cependant le seul à avoir gagné trois fois consécutives le trophée Hart. En outre, Bobby Orr est le seul joueur dans l'histoire de la LNH à avoir mérité le trophée Conny Smythe décerné au meilleur joueur pendant les séries de la Coupe Stanley.



Les multiples trophées mérités par les meilleurs joueurs.

Expansion LNH

La récolte est maigre pour les Scouts et les Capitals

Les Scouts de Kansas City et les Capitals de Washington feront leurs choix aujourd'hui, lors de la 3e expansion de la LHN en sept ans.

Les deux clubs ont droit à 22 joueurs et deux gardiens chacun, Kansas City ayant hérité des premiers choix. Chacun des 16 clubs actuels pourra protéger 15 joueurs et deux gardiens, ce qui laissera une maigre récolte aux nouveaux venus.

De plus, Montréal, Boston, Los Angeles et Chicago sont exemptés du repêchage des gardiens.

Mais les Canadiens permettront probablement aux Scouts de choisir Michel Plasse, ce qui leur permettra de protéger John Van Moxmeer, car chaque club perdant peut remplacer un joueur par un autre.

Van Boxmeer est un des trois Canadiens non protégés, les autres étant Claude Larose et Frank Mahovlich, qui serait à la veille de rejoindre les Toros de Toronto, de l'AMH.

Les Capitals réclameront probablement le gardien Ron Low, du Toronto, lequel a évolué à Tulsa, de la LCH, la saison dernière.

Les autres gardiens disponibles sont Peter McDuffe, des Rangers, Roger Crozier, du Buffalo, JAcques Caron, du Vancouver, et Mac Edwrads, de la Californie.

Les vétérans Robert Rousseau et Bruce MacGregor, des Rangers, sont disponibles, mais rejoindraient les rangs de l'AMH. Ron Harris, des Rangers, est aussi disponible.

Les Flyers de Philadelphie ont ignoré Joe Watson, Simon Nolet et Terry Crisp, mais, comme les Canadiens, ils auraient conclu une entente avec les Scouts.

Ceux-ci vont probablement réclamer Jolet, ce qui permettra aux Flyers de le remplacer par Watson, un des trois originaux de la formation en 1967.

Eddie Shack et Denis Dupéré ont été omis par Toronto, de même que Gary Croteau, Morris Mott et Pete Laframboise par la Californie, ainsi que Richard Lemieux et Don Tannahill par Vancouver.

Ted Harris et John Wright sont parmi les oubliés du St-Louis tandis que Buffalo négligeait Larry Mickey et Paul Terbenche.

Dans l'ensemble, les joueurs disponibles sont des joueurs des mineures ou des vétérans à la fin de leur carrière.

En somme, pour $6 millions, la récolte est bien maigre.

Fernand Marcotte bat Art Kettles et verdict nul pour Gervais-Hafey

QUÉBEC (PC) — Au terme d'un cambat de boxe de 10 rounds, le Québécois Fernand Marcotte a détrôné son adversaire américain Art Kettles de son titre de 9e aspirant mondial à la couronne de Jose Napoles.

Au cours du match qui s'est déroulé à Québec lundi soir, Marcotte l'a emporté grâce à une décision unanime des juges, inscrivant ainsi la 32e victoire de sa carrière.

Kettles en était ainsi à sa 9e défaire en 49 combats tandis que son adversaires québécois n'a rendu que trois batailles en 36 combats professionnel.

Le Québécois Marc Gervais et son adversaire Lawrence Hafey, de Halifax, se sont livrés un rude et excitant combat qui s'est terminé par un verdict nul, lundi soir, lors du programme de boxe présenté au Colisée de Québec.

Gervais a ébranlé son adversaire dès le premier round et l'a expédié au plancher au second round, mais le boxeur d'Halifax est revenu à la charge par la suite.

Les deux pugilistes n'ont pas cessé de s'échanger des coups avec régularité durant les dix rounds.

Les déplacements de Mohammed Ali provoquent la confusion

NEW YORK (AFP) — Le départ impromptu de Mohamed Ali en Europe a provoqué une certaine confusion dans l'entourage du boxeur aux États-Unis. La première déclaration faite mardi après-midi à New York par Bob Arum, avocat de l'ancien champion du monde, selon laquelle ce dernier se rendrait au Gabon pour disputer un match d'exhibition en fin de semaine, a été démentie dans la soirée par Herbert Muhammad, qui est l'un des managers d'Ali.

Herbert Muhammad a déclaré mardi soir à Chicago que Mohamed Ali s'était rendu "pour affaires" à Paris, où il doit rester quelques jours. Le manager a refusé de donner d'autres précisions. Mais il a indiqué que le match d'exhibition au Gabon, conclu il y a plusieurs mois, avait été reporté à octobre. Il aurait lieu après le championnat du monde Foreman-Ali, prévu le 25 septembre, à Kinshasa (Zaire).

Il semble qu'avant de se rendre à Paris, où il serait arrivé mardi, Mohamed Ali a rencontré à Londres, oç corporation", société engagée dans la promotion du championnat du monde Foreman-Ali et qui avait également organisé la tournée de Mohamed Ali au Gabon.

Tennis: Internationaux de France

Ilie Nastase pourrait bien prendre sa revanche contre Borg en demi-finale

PARIS (AFP) — Le Suédois Bjorn Borg qui, la semaine dernière avait remporté le tournoi de Rome en disposant du Roumain Ilie Nastase, poursuit son chemin dans les championnats internationaux de France de tennis sur terre battue. Il s'est qualifié pour les quarts de finale mardi après-midi sous un chaud soleil en triomphant devant 7,000 spectateurs de l'Américain Arik Van Dillen en cing sets.

Le joueur de double de l'équipe américaine de la Coupe Davis - il est associé à Stanley Smith - débuta fort bien puisque grâce à une volée d'une grande pureté, il s'attribua la première manche 6-0 Mais oeu à peu le blond Suédois de 18 ans, nouvelle étoile de tennis mondial, imposa son coup droit lifié et ses balles longues et travaillées. Il s'octroya les deux sets suivants assez aisément.

Après le repos, Van Dillen retrouva sa brillante volée et il égalisa à deux sets partout après avoir bénéficié, certes, des erreurs de son adversaire. Dans la manche décisive, toujours aussi sûr de lui, Borg fit d'entrée le break et il ne laissa pratiquement aucune chance de revenir à son rival.

En quart de finale, Borg affrontera le Mexicain Raul Ramirez (12) qui élimina en quatre sets le gaucher Brésilien Thomas Koch (non classé).

En cas de victoire, Borg serait opposé vraisemblablement à Nastase en demi-finale dans un match constituant la revanche de Rome.

Le futur adversaire de Nastase, le petit Américain Harold Solomon (non classé-triompha avec une surpremante facilité (3 sets) de son compatriote Marty Riessen (9).

En simple double l'Argentine Raquel Giscaffre (non classée) et la Soviétique Olga Morozova (3) s'affronteront en demi-finale. La premieçre élimina l'Allemande de l'Ouest Katia Ebbinghaus et la seconde, la Tchécoslovaque Marie Neumanova.

La journée de mercredi sera dominée par deux matches comptant pour les quarts de finale du simple messieurs; l'une opposera le Français Jauffret (15) vainqueur hier du Tchécoslovaque Jan Kodes, à l'Allemand de l'Ouest Hans Jurgen Pohmann; l'autre mettra aux prises l'Espagnol Manuel Orantes (14) au Chilien Patricio Cornejo (non classé), Jauffret et Orantes partiront favoris.

Ilic Nastase

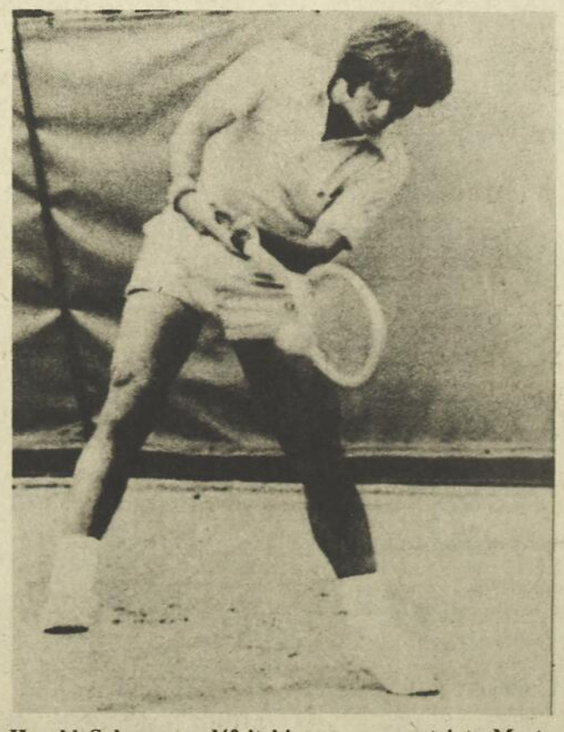
Le Roumain Ilie Nastase (1) tenant du titre, a été le dernier à se qualifier pour les quarts de finale du simple messieurs des championnats internationaux de France de Paris. Il a éliminé en trois sets le Néo-Zélandais Onny Parun (non c;assé). Nastase est le seul des huit joueurs qualifiés à ne pas avoir concédé un set depuis le début du tournoi.

Les quarts de finale du simple messieurs réuniront cinq Européens, deux Sud-américains et un Américain. Ils opposeront les joueurs suivants:

François Jauffret (France 15) à Hans Jurgen Pohmann (Allem-non classé), Manuel Orantes (Es-. 14) à Patricio Cornjeo (Chili - non classé), Raul Ramirez (Mex. 12), à Bjorn Borg (Suè 4), Harol Solomon (E.-U. non classé) à Ilie Nastase (Rou. - NR 1)

Le contrôle anti-dopage qui a été effectué sur les joueurs de tennis, le Français François Jauffert et le Tchécoslovaque Jan Kodes, s'est révélé négatif. M. Pierre Darmon directeur du tournoi de Roland Garros, a annoncé le résultat hier après-midi.

C'est à la demande des Tchécoslovaques qu'un contrôle anti-dopage a été effectué sur ces deux joueurs à la suite de la surprenante victoire de Jauffret sur Kodes en trois sets. en 8èmes de finale du simple messieurs.



Harold Solomon a défait hier son compatriote Marty Riessen, mais il devra affronter en demi-finale, le numéro 1, Ilie Nastase.

SANSUI • KENWOOD • ADMIRAL • GRUNDIG • TELEFUNKEN • BEOMASTER • DUAL • ELECTROHOME • MORSE • BRAUN • MSS • SHURE • DYNACO • HARMON – KARDON • CONCORDE • ULTIMATE • PANASONIC • TEAC • SONY • NORESCO • PIONEER • SANSUI • SHARP • GOODMAN • ELAC • ELECTROPHONIC • AR • LLOYD'S • AKAI • GOODMAN • SHARP

SUPER SPÉCIAL PIONEER



COMPRENANT
• RÉCEPTEUR STÉRÉO PIONEER MODÈLE SX-424 DE 125 W
• TABLE TOURNANTE GARARD AVEC CARTOUCHE MAGNÉTIQUE
• HAUT PARLEURS SE-200
L'ENSEMBLE
VALEUR DE $510.00
SPÉCIAL SAUCIER $377.00
$133

SPÉCIAUX AKAI
SUR PLACE SEULEMENT



ENREGISTREUSE ET TOURNE-BANDE AKAI MODÈLE X2000 S

CONSOLE STÉRÉO D'ENREGISTREMENT AKAI MODÈLE 1730 D-SS





TOURNE-BANDE ET ENREGISTREUSE. AKAI MODÈLE CR-80-SS 8 PISTES 4 ET 2 CANNEAUX

MAGNÉTOPHONE STÉRÉO AKAI MODÈLE 4000 DS

EXTRA SPÉCIAL AMPLIFICATEUR AM/FM $49.95

Electrophonic MODÈLE TC-71A



SPECIAL $49.95

Lecteur 8 pistes pour auto avec 2 haut-parleurs — Contrôle de tonalité — balance et volume. Automatique.



Radio portatif GRUNDIG 2000 FM -AM- SW avec fiche AC incorporée.



Radio AM-FM Electrophonic Z-K 1201 8 piste AC-DC portatif avec cassette

JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER SUR TOUS VOS ACHATS AUCUN COMPTANT REQUIS COMMENCEZ ?A PAYER DÉBUT AOÛT

SI VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS ACHETEZ SUR NOTRE PLAN D'ACHAT À TERMES FACILES

J.M. SAUCIER INC.
10,090 ST-LAURENT 389-7750 389-3541
DISTRIBUTEUR EN GROS ET DÉTAIL — FACILITÉS DE STATIONNEMENT

le sport

Jorge Ahumada s'amuse à boxer en plein centre de New York

NEW YORK (AFP) — Le poids mi-lourd Argentin Jorge Ahumada a fait une dernière apparition publique sur un ring new-yorkais, mardi, en plein coeur de Manhattan, avant son départ pour Albuquerque (Nouveau Mexique), où il affrontera le champion du monde Bob Foster, lundi prochain.

Les organisateurs du championnat du monde des poids mi-lourds, qui est inscrit à la même affiche de télévision en circuit fermé que le match Joe Frazier-Jerry Quarry, virtuelle demi-finale mondiale des poids lourds, ont monté un ring mardi midi à Times Square, où les boxeurs ont disputé quelques rounds de "Sparring".

Deux à trois mille New-yorkais ont assisté au spectacle qui a créé des embouteillages sur Broadway et la 7ème avenue.

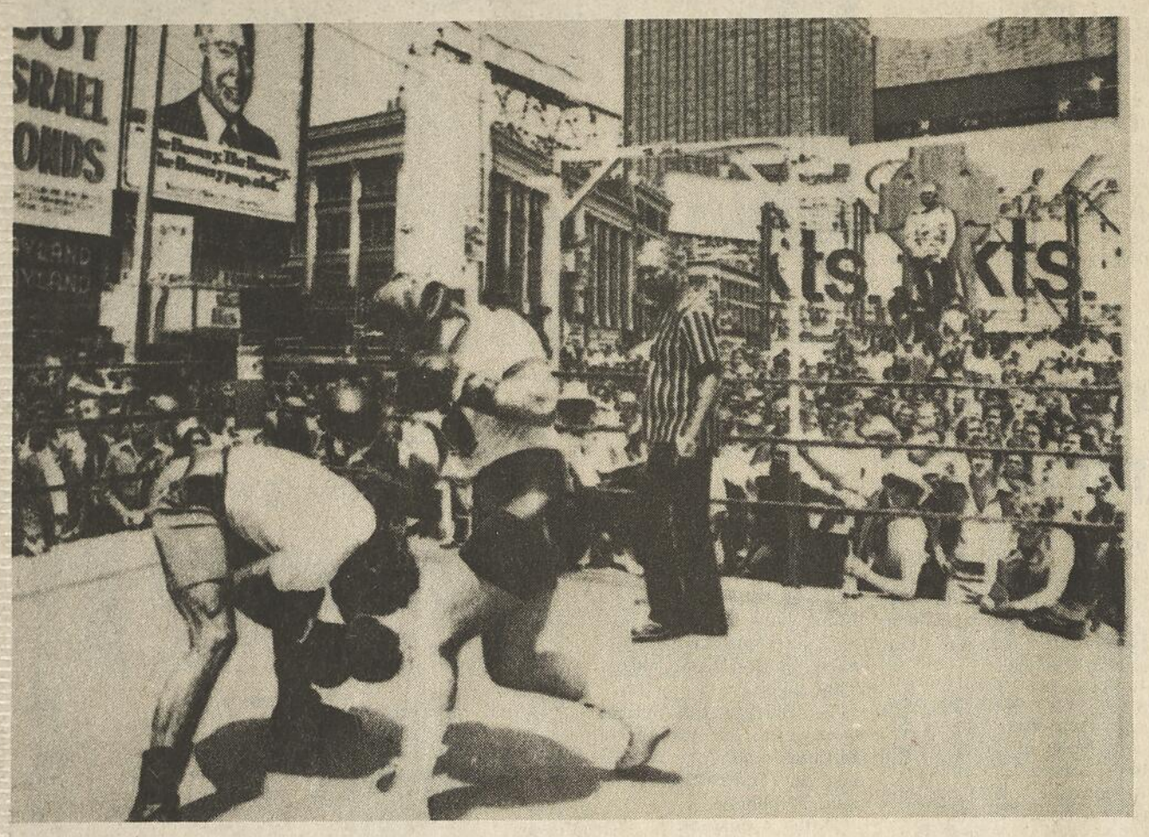
Les badauds ont fait une fête à Joe Louis, qui était monté dans le ring, revêtu d'une chemisette rayée noir et blanc d'arbitre. L'ancien champion du monde des poids lourds, âgé de 60 ans, arbitrera le match Frazier-Quarry, lundi soir, au Madison Square Garden.

Frazier et Quarry s'étaient livrés au même "show" avant leur premier match en juin 1969. L'ancien champion du monde avait conservé son titre en battant Quarry par K.O. au 7ème round.

Les deux boxeurs se sont montrés confiants mardi. "Je veux reconquérir le titre mondial", a déclaré Frazier. "Je ne vois pas pourquoi je ne battrai pas de nouveau Quarry".

Le boxeur noir de Philadelphie a ensuite souligné qu'il lui importait peu quel serait son prochain adversaire. "Si je gagne lundi, je suis prêt à affronter Foreman pour la deuxième fois ou Mohamed Ali pour la troisième", a-t-il dit. Frazier a perdu son titre mondial face à Foreman en janvier 1973. Il avait battu Ali en 1971 et perdu son match-revanche en janvier dernier.

Quant à Jorge Ahumada, il quittera New York mercredi matin pour Albuquerque. Selon son entraîneur Gil Clancy, le mi-lourd de Mendoza disputera encore quelques légères séances de "sparring" avant le match de lundi.



De la boxe gratuite

Liste des joueurs protégés dans les clubs de la LNH

Voici la liste de protection des clubs de la LNH en vue du repêchage de l'expansion mercredi.

ATLANTA

Bennett Curt, Bialowas Dwight, Byers Jerry, Comeau Raynold, Harvey Fred, Kea Adrian, Leiter Robert, Lemieux Jean, Manery Randy, Murray Robert, Price Noel, Quinn Patrick, Richard Jacques, Romanchych Larry, Stewart John.

BUFFALO

Bromely Gary, Farr Normand, Carriere Larry, Dudley Rick, Gratton Normand, Hajt Wbill, Korab Jerry, Lorentz James, Luce Don Martin Rick, Wmeehan Wgerald, Spencer Brian, Perreault Gilbert, Ramsay Craig, Robert Rene, Robitaille Michael, Schoenfeld James.

BOSTON

Vucyk John, Cashman Wayne, Doak Gary, Edestrand Darryl, Esposito Philip, Forbes David, Hodge Ken, Marcotte Don, O'Reilly Terry, Orr Robert, Sanderson Derek, Schmautz Robert, Sheppard Gregory, Smith Dallas, Vadnais Carol.

CALIFORNIE

Meloche Gilles, Simmons Gary, Christie Mike, Frig Len, Gilbertson Stanley, Graves Hilliard, Hrechkosy David, Houston Ronald, Johnston Joseph, King Wayne, MacAdam Alan, McAneeley Ted, Neilson James, Patrick Craig, Stewart Robert, Weir Stanley Wright Larry.

CHICAGO

Boldirev Ivan, Gagnon Germain, Hull Dennis, Jarrett Douglas, Koroll Clifford, Magnuson Keith, Maki Ronald, Marks John, Martin Hubert, Mikita Stanley, Pappin James, Redmond Dick, Russell Philip, Tallon Dale, White William.

MINESOTA

Maniago Cesare, Rivard Fern, Ahrens, Chris, Barrett Fred, Drouin Jude, Gibbs Barry, Goldsworthy Bill, Grant Daniel, Hextall Dennis, Martineau Don, Nanne Louis, O'Brien Dennis, Oliver Murray, Barise Jean-Paul, Reid Thomas, Stanfield Fred, Wilson Ronald.

DETROIT

Rutherford Jim, Grant Doug, Berenson Gary, Bergman Thommie, Boucha Henry, Busniuk Ron, Charron Guy, Dionne Marcel, Hamel Jean, Hogaboam William, Jarry Pierre, Libett Nick, Lynch Jack, Lynch Jack, Nowak Henry, Redmond Michael, Roberts Doug, Watson Bryan.

MONTRÉAL

Dryden Ken, Thomas Wayne, Bouchard Pierre Cournoyer Yvan, Lafleur Guy, Lambert Yvon, Laperrière Jacques, Lapoite Guy, Lefley Charles, Lemaire Jacques, Mahovlich Peter, Richard Henri, Roberts James, Robinson Larry, Savard Serge, Shutt Steve, Wilson Murray.

LOS ANGELES

Vachon Rogatien, Edward Gary, Berry Robert, Carr Eugene, Corrigan Miek, Goring Robert, Harper Terrence, Kannegiesser Sheldon, Komadoski Neil, Kozak Don, Maloney Daniel, Murdoch Robert, Murphy Michael, St-Marseille Frank, Venasky Vic, Widing Juha, Williams Tom.

NEW YORK

Giacomin Edward, Villemure Gilles, Butler Jerry Fairbairn William, Gilbert Rodrigue, Irvine Edward, McKechnie Walter, Marotte Gilles, Park Brad, Ratelle Jean, Rolfe Dale, Sacharuk Lawrence, Seilling Rodney, Stemkowski Peter, Tkaczuk Walter, Vickers Steve, Wilson Bert.

N.Y. ISLANDERS

Resch Glenn, Smith William, Cameron Craig, Fortier David, Harris William, Hart Gerald, Henning Lorne, Hicke Ernest, Howatt Gary, Ledingham Walter, Mac Millan William, Marshall Albert, Nystrom Robert, Potvin Jean, Rombough Doug, Stewart Ralph, Westfall Edwin.

ST-LOUIS

Johnston Edward, Stephenson Wayne, Awrey Donald, Bailey Garnet, Collins William, Gardner David, Merrick Wayne, Ogilvie Brian, Plager barclay, Wplager Robert, Plante Pierre Polis Gregory, Roberto Phillip, Sather Glen, Thomson Floy, Unger Garry, Wilson Richard.

PHILADELPHIE

Parent Bernard, Taylor Robert, Barber Bill, Bladon Tom, Clarke Robert, Clement Bill, Dornhoefer Gary, Dupont Andre, Kelly Robert, Kindrachuk Orest, Leach Reg, Lonsberry Ross, MacLeish Richard, Saleski Don, Schultz Dave, Van Impe Ed, Watson Jim.

PITTSBURGH

Brown Andrew, Herron, Denis, Apps Syl Arnason Charles Burrows Dave, Debennedet Nelson, Demarco Albert, Durbano Steve, Hadfield Vic, Kelly Robert J. Lalonde Ron, Lukowich Bernard, MacDonald Lowell, Wparadise Bob, Pronovost Jean, Shock Ron, Stackhouse Ron.

TORONTO

Favell Doug, Wilson Dunc, Brossart Wilfrid, Ecclestone Tim, Ellis Ron, Ferguson George, Flett Bill, Glennie Brian, Kehoe Rick, Keon David, McKenny Jim, Monahan Garry, Pelyk Mike, Sabourin Gary, Sittler Darryl, Thompson Errol, Ullman Norm.

VANCOUVER

Smith Gary, Bullock Bruce, Boddy Creg, Boudrias Andre, Dunn David, Gould John, McIntyre Larry, Oddleifson Chris, O'Flaherty Gerard, Pratt Tracy, Wilkins Barry, Wiley James, McSheffrey Brian.

ÉCONOMISEZ

GROSSE TÊTE ZIG-ZAG AUTOMATIQUE



* BOUTONNIÈRE
* COUD BOUTON
* SURFILE
* REPRISE
ETC.

Prix sugg. $149.95
Spécial: $95.00

LES PRIX MONTENT... MONTENT... MONTENT... TOUJOURS!

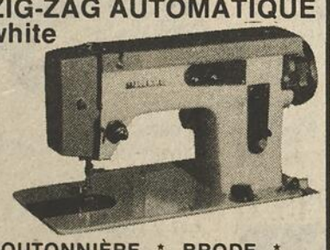
GROSSE TÊTE AUTOMATIQUE



COMPLÈTEMENT AUTOMATIQUE
COUTURE DOUBLE

Prix sugg. $199.95
Spécial: $169.95

GROSSE TÊTE ZIG-ZAG AUTOMATIQUE white

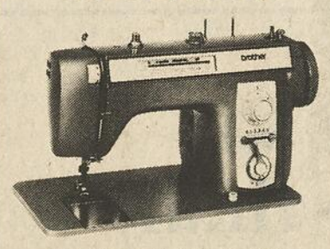


BOUTONNIÈRE * BRODE * SURFILE
* ZG-ZAG * REPRISE * ETC.

Prix sugg. $159.95
Spécial: $99.95

Voyez ces nombreux spéciaux à notre centre de couture. Occasion magnifique de se procurer une machine à coudre à votre choix à prix très compétitifs. Les prix des machines à coudre sont effectivement haussés; ayant fait l'achat de plusieurs modèles avant les hausses, nous vous offrons donc l'opportunité d'en saisir la chance.
Tous ces produits annoncés sont pleinement garantis. Cours de fonctionnement gratuit. Service gratuit également.

SUPER DE LUXE AUTOMATIQUE

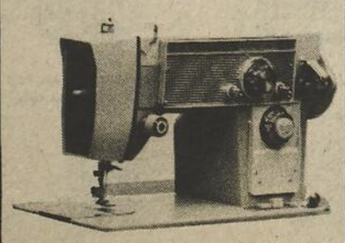


FAIT TOUT! TOUT! TOUT!

Prix sugg. $369.95
Super spécial: $199.95

RÉPARONS TOUTES MARQUES
* SINGER * WHITE
* BERNINA * OMEGA
* BROTHER * ARROW

MORSE ZIG ZAG



Sugg. $169.95 $106.00

master charge
CHARGEX

GAMME COMPLÈTE D'ABAT-JOUR À ÊTRE RECOUVERTS DE LAINE OU DE TISSUS

FAITES-LE VOUS-MÊME



EMBELLISSEZ UN COIN À PEU DE FRAIS

CENTRE DE COUTURE VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 2 MAGASINS PLACE POINTE-AUX-TREMBLES
7275 EST SHERBROOKE MTL. TÉL. 352-1420
1400 BOUL. ST-JEAN BAPTISTE,
POINTE-AUX-TREMBLES TÉL.: 645-4625

On S'abonne Au Journal LE JOUR

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $15.00 pour 3 mois ☐
de $30.00 pour 6 mois ☐
de $52.00 pour 12 mois ☐
Edition du samedi seulement $12.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS ($1.25 par semaine)

MONTRÉAL
Rive-Sud
Laval
Sorel
St-Jean
331-8961

CÔTE NORD
Baie Comeau
Hauterive
Port Cartier
589-5017

Sept-Îles
968-4620

OUTAOUAIS
Hull
Gatineau
Pointe-Gatineau
Touraine
771-0511

QUÉBEC
658-8920

LAC ST-JEAN - SAGUENAY
Chicoutimi
Jonquière
Alma
et les environs
543-2786

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

Le Quotidien National des Québécois

LE JOUR 387, Boul. Lebeau, Montreal 331-8961.

REÇU LE 12 JUIN 1974 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC